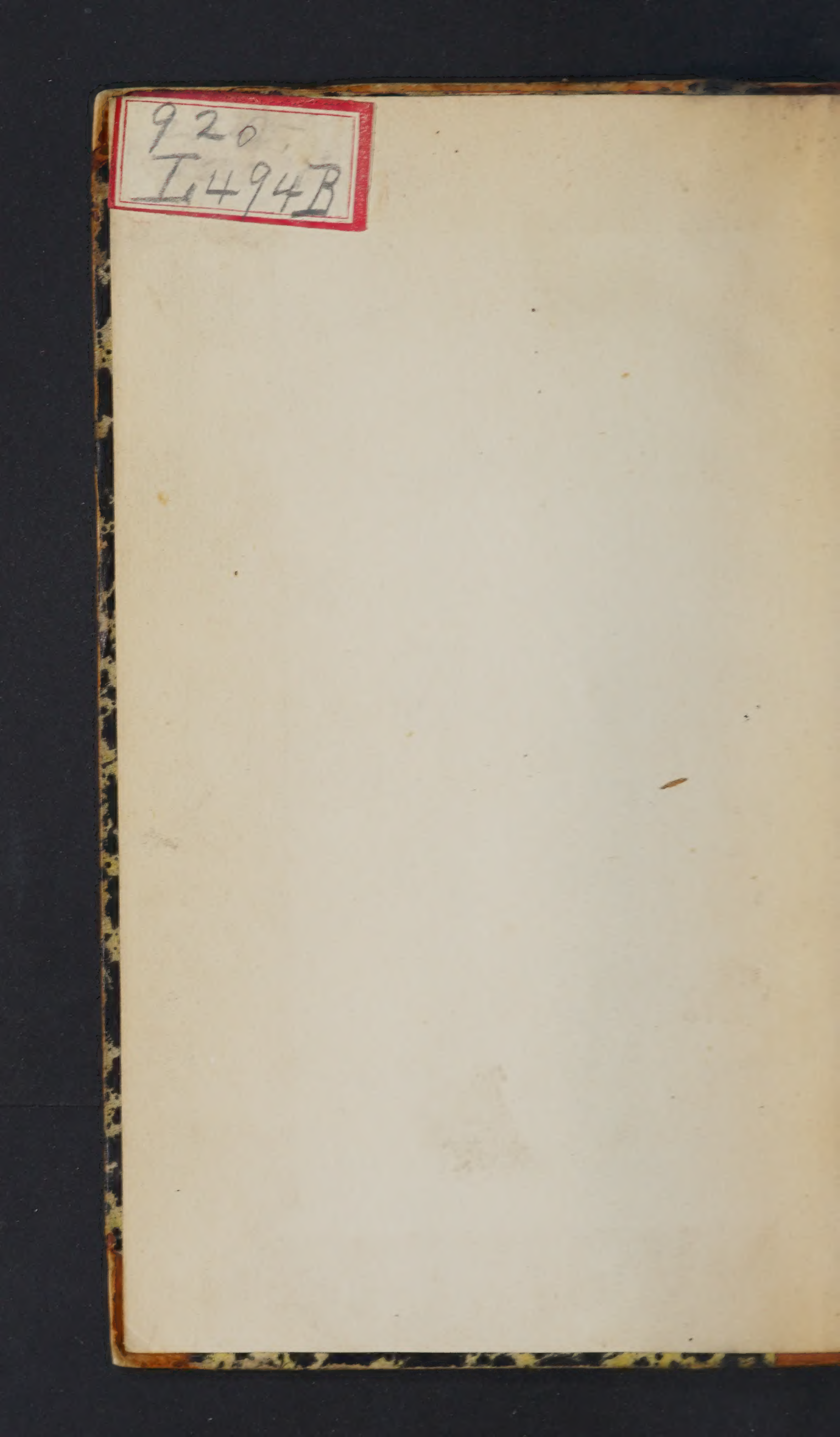


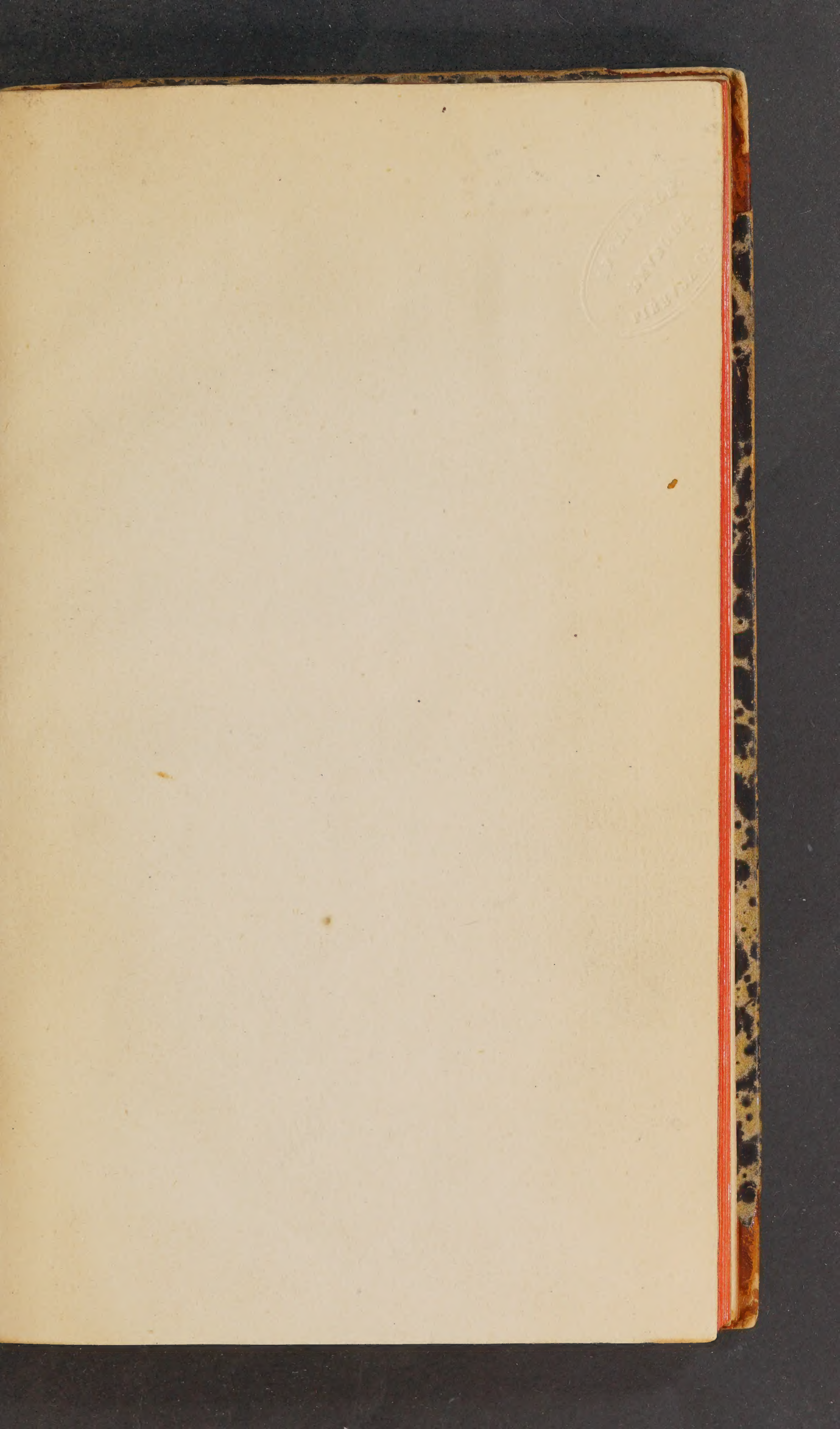

PRECIS
DE LA VIE
DE FR
LE B
920
L494B

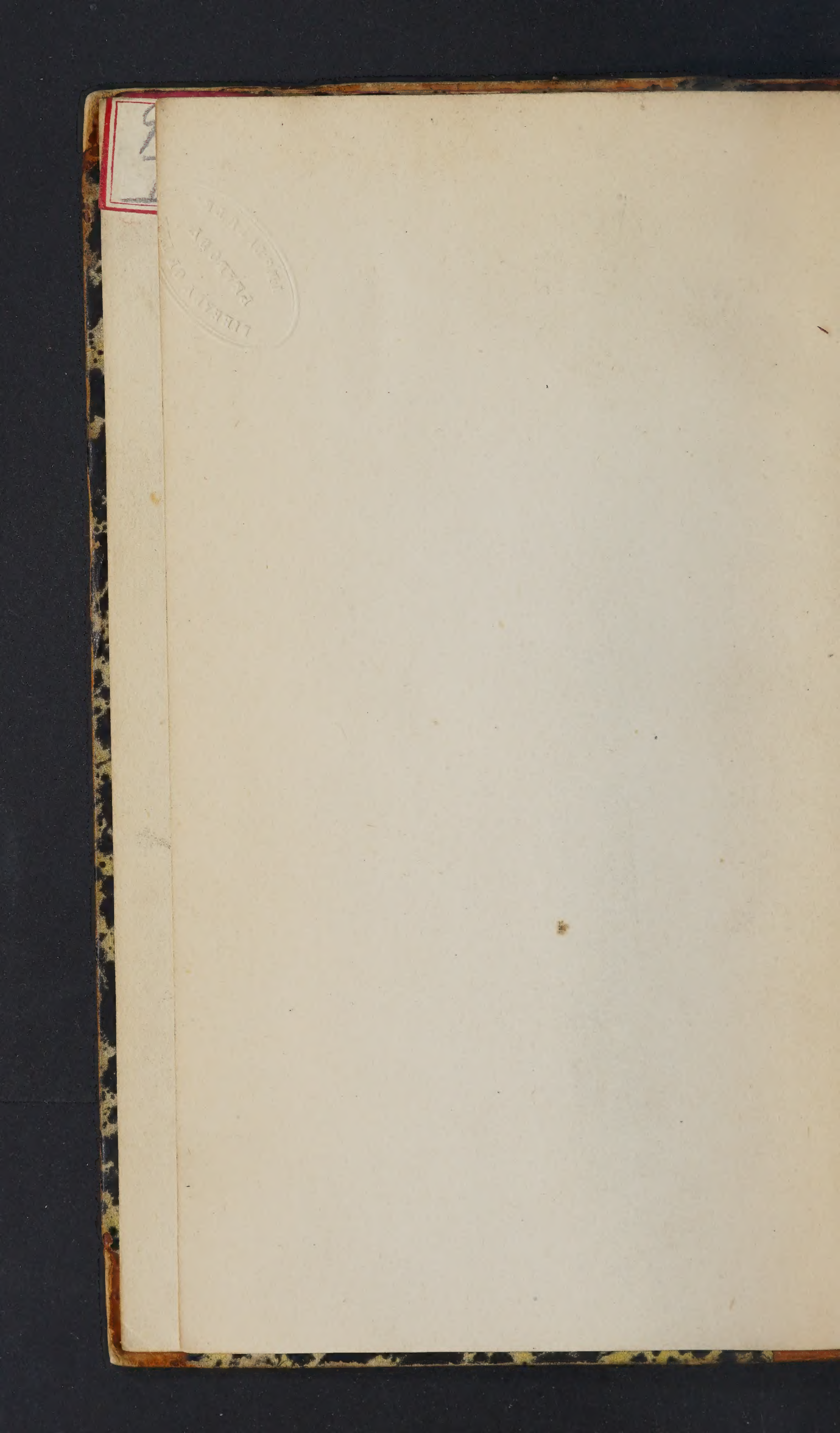







920
I494B





Müller



P. Schenk del. ad. viv. *C. S. Gaucher dirrex.*

PRÉCIS HISTORIQUE *SUR* LA VIE ET LES EXPLOITS *DE* FRANÇOIS LE FORT,

CITOYEN DE GENÈVE, GÉNÉRAL ET GRAND AMIRAL DE RUSSIE, VICE-ROI DU NOWOGOROD ET PRINCIPAL MINISTRE DE PIERRE-LE-GRAND *EMPEREUR DE MOSKOVIE.*

PAR M. DE BASSVILLE.

Finis vitæ ejus imperio *luctuosus, amicis tristis, extraneis etiamque ignotis, non sine curâ fuit.*

TACITUS, vita Agricolæ.



A GENEVE,
Chez PAUL BARDE, Imprimeur-Libraire.
Et se trouve à PARIS
Chez LAURENT, Libraire, rue de Tournon.

M. DCC. LXXXIV.

A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME

MONSEIGNEUR

LE PRINCE

DE CONDÉ,

PAIR ET GRAND MAITRE DE FRANCE,
COLONEL-GÉNÉRAL DE L'INFANTERIE
FRANÇOISE ET ÉTRANGERE, &c.

Monſeigneur

L'histoire d'un grand homme reçoit un nouveau lustre quand elle est accueillie par un Prince qui compte autant de héros qu'il a d'aïeux.

Votre Altesse Sérénissime a daigné sourire à mes premiers essais, dans ce lieu charmant consacré par la retraite du Vainqueur de Fribourg & de Norlingues : J'implore aujourd'hui la même grace ; un seul de ses regards suffit pour me soutenir, & mon succès ne sera plus douteux.

Je suis avec un très-profond respect,

Monseigneur,

De Votre Altesse Sérénissime,

Le très-humble & très-obéissant Serviteur,
HUGOU DE BASSVILLE.



PRÉFACE.

Que nulle vérité ne ſoit cachée; n'offrez à la poſtérité que ce qui eſt digne de la poſtérité, a dit Voltaire : cependant, que de fables, que de mépriſes, que de bévues, que de menſonges nous a-t-on offert comme des vérités démontrées, comme des aſſertions que rien ne ſauroit détruire! Combien d'ouvrages de ce célèbre Ecrivain, qui étonnera les ſiècles à venir par l'univerſalité de ſes connoiſſances & par la fécondité de ſes productions, éterniſeront ces mêmes défauts contre leſquels il s'eſt mille fois élevé, principalement dans les Préfaces de ſon

Hiſtoire de CHARLES XII, & de la Ruſſie ſous PIERRE-LE-GRAND !

C'eſt ainſi qu'en frottant de miel les bords du vaſe qu'il préſente à ſes Lecteurs, il émouſſe leurs ſens, pour leur faire boire enſuite à longs traits un poiſon d'autant plus enchanteur, qu'ils ſont moins en garde contre les effets qu'il produira.

Avec des talens auſſi ſupérieurs que les ſiens ; avec une facilité qui auroit ſuffi pour le placer au premier rang, s'il n'avoit pas eu tant d'autres titres à faire valoir ; pourquoi faut-il convenir que nul autre n'a plus encouru les reproches qu'il a fait lui-même aux Ecrivains anciens & modernes ?

Si ce grand homme exiſtoit encore, ſi ſa cendre glacée pouvoit ſe ranimer un moment, combien de voix s'éléveroient pour crier, en lui préſentant pluſieurs de ſes ouvrages : *Eſt-ce ainſi qu'on écrit l'Hiſtoire?* Vous qui, pendant la vie la plus longue & la plus illuſtre, avez éclairé l'Univers en donnant votre eſprit à votre ſiècle; vous, qui avez renverſé l'autel de l'intolérance, prêché l'humanité, ſauvé par votre éloquence l'honneur d'une famille à jamais célèbre par ſes malheurs; vous, enfin, qui avez jeté les fondemens d'une philoſophie qui doit faire la félicité des peuples, en leur apprenant à reſpecter & à ne

point confondre ce qu'ils doivent à la Divinité & à leur Souverain, comment avez-vous écrit l'hiſtoire? Avez-vous détourné les ruiſſeaux impurs qui pouvoient corrompre la ſource dans laquelle vous puiſiez? N'avez-vous point ſacrifié les intérêts les plus ſacrés au plaiſir de dire un bon mot, une choſe nouvelle? Le délire de votre imagination n'étouffa-t-il pas ſouvent les germes de la vérité, qui perçoient enſuite malgré vous, ou que vous mettiez dans tout leur jour quand vous en retrouviez l'occaſion?

Combien d'Auteurs, qui n'ont eu ni le coloris ni la magie du ſtyle, qui font les principaux char-

mes de cet illuſtre Ecrivain, n'ont pu le ſuivre dans ſa marche, & l'ont cependant ſuivi dans tous ſes écarts !

Telles ſont les réflexions que j'ai ſouvent faites en général, & plus particuliérement au ſujet de M. Le Fort, dès le premier moment que je vis ſon nom figurer avec éclat à côté de celui du Légiſlateur de la Ruſſie.

Trois ou quatre Hiſtoriens ont parlé de lui; tous ont cité des manuſcrits & ſon journal; aucun n'a été d'accord ſur les principales circonſtances de ſa vie.

Voltaire, dans la première édition de l'Hiſtoire de Charles XII, le donna pour un François

que la révocation de l'édit de Nantes avoit chassé de sa patrie. Détrompé depuis, quand il vint à Genève (qui fut le berceau de ce grand homme) il consulta, pour son histoire de PIERRE Ier. plusieurs manuscrits épars dans la famille LE FORT : il rectifia ses erreurs précédentes ; mais je ne sais dans quel endroit il a trouvé, & sur quel fondement il a dit, en parlant de la première entrevue de LE FORT avec PIERRE : *Les plaisirs commencèrent la faveur, & ses talens la confirmèrent.*

M. LEVESQUE, Auteur d'une Histoire de Russie, dans laquelle on a déjà relevé bien des méprises, a interprété ce passage comme si

VOLTAIRE avoit voulu parler de ces *plaiſirs* groſſiers ; j'ai preſque dit de ces orgies extravagantes, au ſein deſquelles on peut dire avec vérité, que PIERRE oublia quelquefois ce qu'il ſe devoit à lui-même, à ſon peuple & à l'humanité.

On pourroit encore reprocher à VOLTAIRE de n'avoir tant élevé LE FORT que pour le dénigrer enſuite. *On connut après la mort de* LE FORT, dit-il, *que les changemens préparés dans l'Etat ne venoient pas de lui, mais du Tzar : il s'étoit confirmé dans ſes projets par ſes converſations avec ſon Favori ; mais il les avoit tous conçus, & il les exécuta ſans lui.*

Les Princes ne ſont-ils pas aſſez flattés pendant leur vie, faut-il

les pourſuivre encore au fond de leurs tombeaux pour les louer de ce qu'ils n'ont pas fait ?

M. Le Clerc, qui vient de nous donner une hiſtoire dans laquelle il ne laiſſe rien à déſirer, ni pour les graces du ſtyle, ni pour la pureté des ſources dans leſquelles il a puiſé, ni pour la ſagacité & la profondeur de ſes vues en politique, a vainement tenté de diſculper Voltaire au ſujet de cette imputation. Quoi! l'enthouſiaſme qu'avoit pu lui inſpirer la renommée & la grandeur de Pierre, devoit-il l'affecter au point de lui faire oublier que ce Prince, enchaîné par les Courtiſans de Sophie, végétoit au ſein

de la molleſſe & de l'oiſiveté, au moment que notre illuſtre Genevois lui fut préſenté?

La Motraye, dans des remarques critiques ſur l'hiſtoire de Charles XII, a parlé de M. Le Fort, ſans nous apprendre ſur la foi de quel Auteur il a travaillé. Il a été copié depuis par un Ecrivain Anglois; mais le témoignage de quelques Marchands Genevois, de quelques Voituriers Moſcovites ou Danois (il paroît que La Motraye n'a point d'autres garans à nous offrir) peut-il balancer l'authenticité des manuſcrits que j'ai recueilli, & dont le principal avoit été communiqué à Voltaire? Je n'ai trouvé dans ces manuſcrits

aucune trace du voyage de M. Le Fort en Danemarck, où La Motraye assure cependant qu'il a été vu à la suite d'un Ambassadeur dont il étoit le Page.

Corbe, Secrétaire d'ambassade, témoin oculaire d'une partie des faits que j'ai à rapporter, puisqu'il étoit à Moskou en 1698 & 99, ne s'est nullement rencontré avec lui dans son ouvrage *de Germanis officialibus Moscuæ degentibus.* Mais son journal est parfaitement d'accord, & pour les dates & pour les faits, avec les originaux que j'ai sous les yeux; il a même été d'un grand secours à l'Ecrivain anonyme qui nous a donné en françois une vie de Pierre Premier,

imprimée à Amſterdam en un volume *in*-4°. ſur deux colonnes en 1742, & dont je me ſuis ſervi quelquefois.

VOLTAIRE nous dit qu'il a dépoſé dans la bibliothèque publique de Genève tous les manuſcrits qu'il avoit reçus de St. Pétersbourg pour ſon hiſtoire de PIERRE Ier. je les y ai cherchés en vain.

M. SENEBIER, Bibliothécaire de la ville de Genève, connu ſi avantageuſement dans la République des Lettres par ſes travaux immenſes en Chymie & en Phyſique, & par ſon élégante traduction des ouvrages de M. l'Abbé SPALLANZANI, n'a jamais vu ces manuſcrits; c'eſt en conſultant,

comme moi, quelques Mémoires que lui ont remis MM. Le Fort, qu'il a composé la notice des exploits de l'Amiral; notice qui doit faire partie d'un ouvrage sur les grands hommes de Genève, qu'il doit publier incessamment.

Toutes ces différentes opinions sur le compte d'un homme qui n'a pas vécu si loin de nous, & qui mérite à tant de titres d'être bien connu, m'ont déterminé, pendant mon séjour à Genève, à m'adresser à sa famille pour en obtenir les éclaircissemens nécessaires. J'étois bien éloigné alors de penser à faire un livre; je voulois m'instruire moi-même, & me mettre en état de prononcer d'une

manière sûre, puisque les différens Historiens du siècle de Pierre-Le-Grand laissoient tout à désirer au Lecteur qui pouvoit s'intéresser à M. Le Fort.

Quelques amis, sans doute trop indulgens, à qui j'avois communiqué mon projet, m'engagèrent à pénétrer plus avant & à mettre au net les événemens qui me frapperoient le plus : ils ont paru contens de mes premiers essais ; ils m'ont encouragé, & j'ai fini par faire un livre.

C'est à vous Lecteur à prononcer ; vous n'avez aucun des préjugés qui peuvent aveugler un ami. Lisez, & jugez : il n'a pas dépendu de moi de faire mieux.

Fautes à corriger.

Page 72, *dernière ligne*, il combloit ; *lisez* elle combloit.

Page 75, *ligne* 18, à la néceſſité; *lisez* & la néceſſité.

Page 103, *lig.* 19, frappoit ; *lisez* frappoient.

Page 139, *lig.* 3, immédiatement après ; *supprimez* après.

Page 172, *ligne* 17, tucatur ; *lisez* tueatur.

Page 173, *ligne* 17, Sacrées Majeſtés ; *lisez* Séréniſſimes Majeſtés.

Le mot Boyari au pluriel doit être écrit Boyaris.

PRÉCIS



PRÉCIS HISTORIQUE SUR LA VIE ET LES EXPLOITS DE FRANÇOIS LE FORT,

CITOYEN DE GENÈVE, GÉNÉRAL ET GRAND-AMIRAL DE RUSSIE, PRÉSIDENT DE TOUS LES CONSEILS DE PIERRE PREMIER, COLONEL DU PREMIER RÉGIMENT DE SES GARDES, VICE-ROI DU GRAND NOWOGOROD, ET SON AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE ET PLÉNIPOTENTIAIRE DANS PLUSIEURS COURS DE L'EUROPE.

UN Prince dont le nom eſt encore aujourd'hui en vénération dans le plus vaſte empire du Nord, & dont les

vertus furent célébrées par toute l'Europe ; un Prince qui connut de bonne heure tous les besoins de son peuple, à qui rien ne coûta pour opérer la plus difficile & la plus étonnante révolution que nous offrent les annales du monde ; qui ne calcula ni les dangers ni les peines qu'il auroit à essuyer ; qui ne vit que la gloire par-tout où il trouva des travaux à entreprendre, ou des périls à braver ; un Prince, enfin, qui se regardant comme citoyen de l'Univers, accueillit indistinctement tous les hommes, combla de bienfaits ceux qui étoient nés à cinq cent lieues de sa capitale, comme ceux qui avoient joué autour de son berceau : tel fut le TZAR PIERRE PREMIER, protecteur & ami du grand homme dont je viens célébrer la mémoire, en rendant à ses vertus le tribut d'éloge qu'il mérite.

S'il eſt d'uſage de rejeter les fautes des Souverains ſur leurs Miniſtres ou ſur les courtiſans qui aſſiègent leur enfance, ſi les forfaits qui ont immortaliſé les règnes à jamais fameux des deſtructeurs de la liberté romaine, ſont attribués aux ames féroces & barbares qui les gouvernèrent ou qui abusèrent de leur foibleſſe pour en faire des tyrans; pourquoi les citoyens vertueux que les Rois ont ſouvent aſſociés à leurs travaux ne partageroient-ils pas la gloire qu'ils ſe ſont acquiſe par une ſage adminiſtration & par leur reſpect pour les droits ſacrés des peuples qui leur avoient confié l'autorité ?

SEJAN fit un monſtre de TIBERE; les inſtituteurs foibles ou trop complaiſans qui gouvernoient le fils d'AGRIPINE ne purent l'empêcher de ſe baigner dans le ſang de ſa propre mère : mais SUGER, MORNAY, SULLI & COLBERT

naquirent pour le bonheur de la France, puiſqu'ils formèrent trois des plus grands Princes dont cette monarchie puiſſe s'honorer.

Miniſtres, Grands de la Cour qui, du fond d'un cabinet, dirigez tous les reſſorts de l'adminiſtration; vous dont les veilles doivent abréger tous les travaux de votre Maître; vous qui l'aidez à ſoutenir le fardeau de ſa Couronne! Princes, Guerriers qui, dans les champs où l'honneur vous appelle, faites reſpecter ſes pavillons, ou qui défendez ſes états, ſoyez donc aſſociés à ſa gloire, ſi vous n'avez fait uſage de votre faveur & de votre crédit que pour le maintien de ſes droits & le bonheur de l'humanité. Sans votre bras, ſans votre prudence, ſans vos conſeils, que deviendroient les Rois? Battus par tous les vents, leur élévation ne ſerviroit qu'à rendre leur chûte plus ſenſible : ils ne réſiſte-

ront aux efforts de la tempête que quand ils ſeront bien défendus ; telle la vigne trouve un appui sûr & ſolide en embraſſant l'ormeau qui la touche ; tels ſont les arbriſſeaux qu'on voit croître au ſein même de l'orage, & réſiſter enſuite aux vents mutinés, parce que le chêne qui les environne les couvre de ſes antiques rameaux.

Il eſt ſans-doute plus glorieux d'être le premier de ſa race, & de laiſſer à la poſtérité un nom illuſtre & devenu fameux, que de traîner ignominieuſement celui qu'on a reçu de ſes ancêtres, & de mourir, pour ainſi dire, accablé du mérite de ſes aïeux ; mais il n'eſt pas moins beau de rehauſſer l'éclat de celui qu'on porte... Le Fort n'a pas beſoin de la gloire de ſes pères, il brille aſſez de celle qui lui eſt propre. Je n'ajouterois donc rien à ſon mérite, en prouvant qu'il étoit d'une noble & ancienne

maiſon de la principauté de Piémont (1).

Dans le tems que toute l'Europe ſe battoit pour des argumens, un de ſes ancêtres avoit été forcé de chercher un aſyle chez ces fiers Républicains qui, après avoir long-tems combattu pour leur liberté, devoient cultiver avec fruit les arts & les ſciences, & porter un jour leur induſtrie du Nord au Midi de l'Europe (2).

Jean-Antoine Liforti (iſſu d'Etienne Liforti, Colonel des Cuiraſſiers au ſervice du Duc de Savoie)

(1) La maiſon de Liforti, Lifort ou Le Fort (trois manières différentes dont ce nom eſt écrit dans ſes actes) ſortit d'Ecoſſe pour s'établir à Coni dans la principauté de Piémont. Elle a produit un Etienne Liforti, Colonel des Cuiraſſiers au ſervice des Ducs Philibert II & Charles III, & avant cette époque un Général de ce nom avoit commandé les armées des Ducs de Savoie dans le Valais.

(2) Il ſera aiſé de ſe convainçre que Genève, eu égard à ſa population, a produit plus de grands hommes que toute autre ville de l'Europe.

ſortit de Coni en 1565. La cité de CALVIN lui ouvrit ſes portes ; là, vivant ſans ambition au ſein de la frugalité, il cultivoit paiſiblement ces vertus ſimples & douces qui ſont d'un grand prix aux yeux du ſage ; là, il voyoit croître & s'élever ſous ſes yeux des enfans qui devoient être le ſoutien & l'honneur de ſa vieilleſſe, & juſtifier, par leurs mœurs & leur amour pour le bien public, l'adoption que leur père avoit reçue. (On lui avoit délivré des lettres de bourgeoiſie le 16 Avril 1565)*.

Bientôt ſes enfans furent appelés au miniſtère public : leur poſtérité paſſa ſucceſſivement par les principales dignités de l'État, & JACQUES LE FORT

---

*Les annales de Genève offrent le nom d'un ANTOINE LIFFORT qui, en 1594, fut envoyé en députation à Paris pour féliciter HENRI-LE-GRAND de ce que la Providence l'avoit préſervé de l'attentat de *J. Chatel*; mais il n'étoit pas de la maiſon de l'Amiral.

étoit Membre du Grand-Conſeil en 1656 quand, de ſon mariage avec FRANÇOISE LECT Citoyenne & d'une famille noble, naquit le grand homme dont nous écrivons la vie.

Dans une République qui ne peut ſe ſoutenir que par ſon induſtrie, où tous les citoyens ont des droits égaux, où celui-là ſeul doit être le plus grand & le plus conſidéré qui montre plus de vertus & qui ſert mieux ſa patrie, le commerce n'entraîne rien d'humiliant après lui; on ne connoît point ces préjugés qui tendent à avilir, ſinon la plus noble, au moins la plus utile partie d'un Etat. LE FORT auroit donc pu être deſtiné aux affaires (1), mais la nature avoit

(1) Les inſulaires nos voiſins, plus ſages & plus philoſophes que bien d'autres peuples de l'Europe, ont ſans-doute ſervi de modèles aux Genevois. En Angleterre un cadet de la plus illuſtre famille eſt à la tête d'une maiſon de commerce, pendant que ſon ainé ſiège à la Chambre des Pairs.

prononcé autrement : PIERRE devina ſon ſiècle, LE FORT devina ce qu'il avoit à faire pour s'illuſtrer.

Le territoire de Genève étoit trop petit pour lui ; ſon génie le portoit au militaire. Il n'avoit pas quatorze ans lorſqu'il abandonna ſa patrie pour aller ſervir en qualité de Volontaire dans la citadelle de Marſeille ; puis, Cadet dans le régiment des Gardes-Suiſſes au ſervice de France, il annonça dans les campagnes de 1672 & 1673 ce qu'il ſeroit un jour.

Obligé de ſortir du royaume l'année ſuivante pour une affaire d'honneur, il vola ſous les étendards du Duc de Courlande qui avoit un régiment d'infanterie à la ſolde des Etats-Généraux. Il ſoutint au ſiège de Grave & d'Oudenarde la bonne opinion que ſes Officiers avoient de ſa valeur : il fut dangereuſement bleſſé au premier ; le Prince

d'Orange, depuis Roi d'Angleterre, l'avoit remarqué ; il penſoit même à ſe l'attacher & à l'avancer : mais ce jeune héros étoit appelé à de plus hautes deſtinées ; il dèvoit moiſſonner des lauriers de plus d'une eſpèce. Une noble ambition, le déſir de s'inſtruire en voyageant chez les différens peuples de l'Europe, enfin cet heureux inſtinct qui caractériſe ſi bien les grands hommes & qui naît avec eux, l'entraîna comme malgré lui des rives de la Meuſe aux côtes de la Baltique.

Avant de le ſuivre ſur ces bords étrangers, il eſt bon de dire un mot de la Ruſſie & de l'état où elle étoit alors.

Cet empire *le plus vaſte de l'Univers, plus grand que ne le fut jamais l'empire romain ni celui de* DARIUS *conquis par* ALEXANDRE, *puiſqu'il contient aujourd'hui plus de onze cent mille lieues quarrées, confiné à la Po-*

logne & à la Mer-Glaciale, touche à la Suède & à la Chine (1).

Il s'en faut de beaucoup qu'il fut alors à ce haut point de grandeur où il s'eſt élevé ſi ſubitement depuis. Un Auteur qui, à l'époque où nous en ſommes de cette hiſtoire, auroit annoncé que ce royaume, qui n'avoit alors que peu de bourgades, aucune ville pavée, dont les habitans manquoient des objets de première néceſſité, auroit un demi-ſiècle après des terres bien cultivées, des villes commodes, des places fortes, des armées diſciplinées, une bonne marine, des arſenaux bien approviſionnés, des manufactures, des hôpitaux, des collèges, des bibliothèques publiques, des atteliers & des académies; un homme enfin qui nous auroit dit que ſa population doubleroit, que

(1) Hiſtoire de l'empire de Ruſſie ſous PIERRE LE GRAND, par Voltaire.

ſa politique influeroit ſur tous les cabinets de l'Europe, auroit été traité d'inſenſé & de viſionnaire.

Mais tout s'anime, tout ſe vivifie ſous la main & ſous les regards d'un Prince qui imprime ſon caractère à ſa nation, & qui donne ſon eſprit & ſon ame à tout ce qui l'environne. Enſevelis dans les ténèbres les plus profondes, incapables de recevoir & de goûter la réforme projetée par les prédéceſſeurs de PIERRE, ſans loix écrites, opprimés par la plus dure des ſervitudes, ſubordonnés à quarante mille ſoldats vivant de rapine & du fruit de leurs brigandages, qui plus d'une fois ſe donnèrent des maîtres, & qui, loin de défendre l'Etat, le troubloient ſans-ceſſe par leurs factions, les Ruſſes avoient un gouvernement plus barbare encore que celui des Turcs de nos jours. L'agriculture & le commerce, ces liens ſi doux

qui uniſſent toutes les nations, & ne font de ce vaſte Univers qu'une ſeule & même famille; les arts & les ſciences, qui, en adouciſſant les mœurs, procurent des jouiſſances & des plaiſirs que nul objet ne peut remplacer, n'avoient jamais pénétré dans ces climats ſauvages; enfin, un peuple environné de quatre mers n'offroit point dans ſa langue un mot qui pût déſigner une flotte.

Qu'augurer d'une nation toujours prête à immoler le Prince qui auroit ordonné qu'on ſe peignât, qu'on ſe fît la barbe, qu'on quittât l'habit long & embarraſſant des Orientaux pour en prendre un plus leſte & plus commode?

Un coup-d'œil de ſon Légiſlateur la changea: matelot & charpentier; toujours Roi, & toujours digne de l'être, il voulut s'inſtruire lui-même pour mieux inſtruire ſes ſujets; d'un mot il appela les Artiſtes à ſa Cour; il

ſit un pas de géant dans la carrière des ſciences & des arts, & il entraîna tout ſon peuple à ſa ſuite.

Dociles à la voix d'un Monarque auſſi grand, les Ruſſes marchèrent ſur ſes traces, & vinrent, même de ſon vivant, diſputer les prix des Académies Européennes. La Ruſſie régénérée par un ſeul homme, comme l'avoit été autrefois l'Egypte par le ſecond des Ptolémées, ouvrit un aſyle à tous les étrangers; elle accueillit, ou plutôt elle alla chercher, les Savans les plus diſtingués, les Philoſophes les plus éclairés, & les renvoya comblés d'honneur & de richeſſes.

Tous les arts y fleurirent à la fois; trois mers furent couvertes de ſes vaiſſeaux, le continent de ſes armées. L'Europe étonnée & preſque éblouïe d'un auſſi vif éclat, parut un moment dans le ſilence & ſembloit en attendre

la lumière qu'elle y avoit portée.....

Mais, comme les fruits qu'elle produisit naquirent trop vîte, comme elle parut au plus haut point d'élévation sans avoir passé par tous les degrés intermédiaires, comme elle n'eut qu'une enfance momentanée, & qu'elle se montra subitement avec toutes les marques de la virilité, se soutiendra-t-elle long-tems par ses propres forces ? trouvera-t-elle en elle-même assez de ressources ? le luxe, qui dévore tout, ne doit-il pas la replonger bientôt dans un état pire que celui dont elle s'étoit affranchie si vîte ? Enfin, le laurier dont elle est couronnée, loin de verdir de plus en plus, ne séchera-t-il point comme ces plantes exotiques enfermées dans nos serres, qui montrent d'abord par une sève abondante l'éclat & la fraîcheur qu'elles avoient sur leur sol natal, & qui, privées en-

ſuite des ſucs nourriciers ſeuls capables de les féconder, ſe fanent & périſſent ſur leurs tiges?... Ne pénétrons point au-delà du ſiècle; & loin d'anticiper ſur les événemens que nous avons à détailler, revenons à notre ſujet.

Le TZAR ALEXIEVITZ, père de PIERRE-LE-GRAND, avoit chargé un Colonel allemand, nommé VERSTIN, d'amener dans ſa capitale tous les Officiers étrangers qui voudroient le ſuivre. Un Guerrier va chercher la gloire par-tout où il croit la trouver, rien ne lui coûte. LE FORT avoit perdu tous ſes équipages devant Oudenarde; ſon père venoit de mourir; ſa famille n'avoit rien à lui offrir à Genève qui pût ſatisfaire ſon ambition *, il

* A Genève deux frères ne pouvant pas être enſemble dans la Magiſtrature, cette carrière étoit fermée à FRANÇOIS par ſes trois ainés.

il ne résista point aux offres de VERSTIN : il se mit en mer ; &, après avoir essuyé mille dangers, il arriva à Archangel l'an 1676.

ALEXIS descendoit au tombeau au moment que LE FORT s'embarquoit : son sceptre étoit passé aux mains de FEDOR l'ainé de ses enfans ; il l'avoit même associé à l'empire de son vivant. « La nature avoit donné à ce Prince, alors âgé de dix-neuf ans, toutes les qualités dont la réunion fait la gloire du trône & la félicité des peuples ; un esprit juste & pénétrant, une ame élevée, un caractère ferme avec un cœur sensible : mais il lui manquoit un corps sain, &, par malheur, sa complexion foible le rendoit habituellement valétudinaire (1) ».

LE FORT arrivé à Archangel avec son Colonel & plusieurs autres Gentils-

(1) Histoire de Russie, par Le Clerc, *tom.* 3, *p.* 98.

hommes, y fut très-mal accueilli par le Gouverneur : cet agent mercenaire de la barbare SOPHIE (dont nous aurons occaſion de parler plus bas) leur refuſa les paſſe-ports dont ils avoient beſoin pour ſortir de la place où il commandoit ; il répondit même à leurs plaintes en les menaçant de les envoyer exploiter les mines de la Sibérie.

Le malheur ne flétrit que les ames viles ; l'homme vertueux ne connoît que la gloire & l'honneur, l'homme de génie ſe roidit contre toutes les difficultés.

Ce Gouverneur étant mort au bout de ſept mois ; LE FORT, manquant de tout, s'adreſſa à un Marchand italien établi à Archangel, & lui demanda s'il n'y avoit point de Suiſſe à Moskou par qui il pût faire demander un paſſe-port pour s'y rendre. On lui nomma un Marchand Baſlois : il obtint par ſon moyen les paſſe-ports néceſſaires, &

arriva heureufement dans cette capitale après un trajet de trois cent cinquante lieues.

Son premier foin fut de faire connoiffance avec des Officiers. Il eut le bonheur d'être préfenté à M. De Horn, Réfident de Danemarck : il devint fon ami, ce qui lui donna occafion de bien apprendre la langue ruffe, & ce qui fut peut-être la fource de fa fortune ; car M. De Horn ayant eu audience du jeune Tzar Fedor Alexievitz, Le Fort eut l'honneur de l'accompagner, de porter la lettre du Roi de Danemarck, de la remettre au Tzar & de lui baifer la main. Il n'y eut que lui feul de la fuite de M. De Horn qui eût cet honneur, & il en fut de même à l'audience de congé (1).

(1) Voici le cérémonial ufité alors en pareil cas à la Cour de Moskou : On envoya à l'hôtel du Réfident deux chevaux de l'écurie de Sa Majesté Tzarienne,

Il ne reſta pas long-tems dans le cabinet de M. De Horn ; il entra au ſervice du Tzar , & fut fait Capitaine d'une compagnie d'infanterie avec un appointement de cent vingt écus par an en tems de paix, & de trois cent en tems de guerre. Il profita pour lever ſes équipages du crédit & de la faveur du Colonel Menesses , écoſſois , qui jouïſſoit de la plus grande conſidération , & qui lui étoit fort attaché. Il fit une campagne contre les Tatars & les Turcs , dans laquelle il montra une vigueur & une bravoure extraordinaires avec une expérience qu'on ne devoit guère ſe promettre de ſa jeuneſſe.

Quoique d'une ſanté forte & robuſte , le froid exceſſif & la fatigue de

l'un pour lui & l'autre pour Le Fort, & après avoir traverſé environ trois mille Gardes qui étoient en haie, ils furent admis à l'audience du jeune Fedor.

cette première campagne l'avoient beaucoup épuisé. De retour à Moskou il entendit parler d'une réforme dans les troupes ; on y paroissoit décidé à congédier une partie des Officiers étrangers : tous ces bruits, joints à son indisposition, le jetèrent dans une étrange perplexité. Il confia ses inquiétudes à l'Envoyé d'Angleterre M. Embden. Ce Ministre qui l'affectionnoit, lui propose de le suivre en Suède, de-là en Angleterre, en lui promettant de la part de son Souverain un emploi distingué dès qu'il paroîtroit à sa Cour.

Le Fort avoit accepté, sa démission étoit agréée du Tzar, ses passe-ports expédiés ; Fedor alloit perdre un homme dont il ne connoissoit pas tout le mérite, & qui devoit servir un jour aux grands desseins de son frère. Quelques affaires survenues au Ministre l'empêchèrent de quitter Moskou

auſſi promtement qu'il le vouloit : la guerre ſe ralluma entre la Porte & la Ruſſie.

Le Tzar ſentit alors la faute qu'il avoit faite en laiſſant ſortir de ſes états ceux qui en étoient les plus fermes appuis. Les étrangers ſeuls pouvoient aguerrir ſes troupes, qui ne connoiſſoient aucune eſpèce de diſcipline, & qui n'étoient pas même enrégimentées. Pour s'aſſurer davantage des Officiers, il promit ſoixante écus de penſion à chacun des enfans de ceux qui ſe marieroient dans ſes états. On redemanda au Miniſtre anglois ſon compagnon de voyage.

Le Fort rentra au ſervice avec l'aſſurance d'un avancement conſidérable à la fin de chaque campagne ; ſes conditions devoient durer dix ans. Pour le fixer davantage, & d'une manière plus sûre dans l'empire, on le déter-

mina en 1678 à épouſer Mademoiſelle SOUHAY, fille d'un François, Lieutenant-Colonel au ſervice du TZAR.

Depuis l'époque de ſon mariage juſqu'en 1681 il ne quitta point la cuiraſſe, & s'acquit une grande réputation dans différentes affaires contre les Turcs & les Tatars : il reſta enſuite attaché pendant quelque tems à la garniſon de Kiof, où commandoit le Général GORDON, écoſſois, qui avoit épouſé une parente de ſa femme ; enfin, de retour à Moskou, bien accueilli de ſon Prince, voyant l'empire en pleine paix, il forma la réſolution de faire un voyage à Genève dans le deſſein d'y voir ſes parens, & dans l'eſpérance d'y recouvrer ſa ſanté, toujours foible & languiſſante. Il en demanda la permiſſion à SA MAJESTÉ TZARIENNE : ſon congé lui fut accordé en conſidération des trois pénibles cam-

pagnes qu'il avoit faites, mais ſous la condition expreſſe qu'il n'emploieroit que ſix mois à faire ce voyage. FEDOR donna ordre au Prince WASSELLY-WASSELLOVITZ-GALITZIN, Généraliſſime, & au Général-Major GORDON, Gouverneur de Kiof, de lui expédier les congés dont il avoit beſoin (1).

Il ſe mit en marche le 5 Novembre 1681. Après avoir eſſuyé bien des fatigues, & une fièvre quarte qui le retint à Dantzik, il arriva à Genève le 13 Avril 1682.

Il y fut accueilli honorablement par ſes compatriotes; tous partagèrent la joie que ſa préſence cauſoit à ſa famille: il étoit alors âgé de vingt-ſix ans. Grand & bien fait, né avec tous les

---

(1) Ils ſont des plus honorables à la mémoire de ce grand homme, comme il ſera aiſé de s'en convaincre par la fin de cet ouvrage où ils ſont imprimés avec toutes les pièces juſtificatives.

talens de l'eſprit & du corps, il manioit un cheval avec grace, il excelloit dans tous les exercices militaires, il tiroit de l'arc avec une force & une adreſſe qui le rendoit ſupérieur aux Tatars les plus expérimentés, il parloit de ſon état en homme de génie. Noble, généreux, ennemi de la flatterie, inviolablement attaché à ſon Prince, il auroit voulu faire de tous les Genevois des Moskovites; & quand des Etrangers de la première diſtinction cherchoient à le dégoûter du ſervice de Ruſſie, en lui repréſentant qu'il étoit ingrat & trop pénible; quand ſes parens & ſes amis lui conſeilloient de préférer le ſervice de France, d'Angleterre, d'Allemagne ou d'Hollande, dont il pourroit retirer des avantages plus conſidérables, & pour lui & pour ſa famille, *mon cœur*, leur répondoit-il, *eſt tout entier pour la*

Moskovie ; je dois ſacrifier ma vie pour un Monarque qui m'a comblé de bienfaits. Il avoit la ferme eſpérance que ſi Dieu lui conſervoit la ſanté & la vie (ce ſont ſes propres termes) il parviendroit à un poſte honorable. Cette eſpérance eut ſon effet, même au-delà de tous ſes deſirs ; car, ſans intrigue & ſans baſſeſſe, n'ayant jamais eu d'autres vues que de bien ſervir ſon Maître, il parvint au plus haut faîte d'honneur, de grandeur, de gloire & de fortune où puiſſe aſpirer un particulier. C'eſt le témoignage que lui ont rendu les principaux Seigneurs de cette Cour, même ceux qui ne virent point ſon avancement ſans chagrin & ſans jalouſie.

Il quitta Genève le 22 Mai 1682, emportant avec lui les meilleures armes qu'il put trouver, ainſi que des montres & autres bijoux deſtinés à faire des préſens.

A peine arrivé à Hambourg, il y apprit la mort du TZAR FEDOR ; mais ce n'étoit qu'aux portes de Moskou qu'il pouvoit être inſtruit de pluſieurs détails qui devoient déchirer ſon ame, & le faire trembler pour les jours de ſes autres Maîtres. Il faut reprendre les choſes de plus haut pour la ſatisfaction de nos Lecteurs.

A cette époque tout étoit changé dans la Ruſſie : les *Streltſi*, cette milice moins aguerrie, mais plus deſpote encore que la garde prétorienne ou que celle du Grand-Seigneur, vouloit diſpoſer de la Couronne impériale contre les vœux du Prince défunt. Une autre *Meſſaline* vouloit uſurper le pouvoir ſuprême, & l'exercer ſous le nom d'un Prince plus imbécille & plus inepte encore que le fils d'ANTONIA. A la tête de cette milice barbare, qui n'avoit ni frein ni loix, elle opéroit la plus ſanglante des révo-

lutions dont l'hiſtoire ſoit parvenue jusqu'à nous : les proſcriptions des premiers tyrans de Rome ſe renouvellent à Moskou ; les *Streltſi*, armés par la Princeſſe SOPHIE, mettent tout à feu & à ſang, maſſacrent impitoyablement toutes les victimes qu'elle leur a déſignées.

Cette révolution n'eſt pas de mon ſujet ; on en peut trouver tous les détails dans l'ouvrage de M. LE CLERC, *tôme III*, *pag.* 105 *& ſuivantes.* Je me contenterai d'en indiquer ici la cauſe en peu de mots ; je l'ai puiſée dans les mêmes ſources. C'eſt en connoiſſant tous les obſtacles que les grands hommes ont eu à franchir qu'on apprécie juſtement leur mérite.

ALEXIS mort en 1676, comme nous l'avons déjà dit, avoit laiſſé huit enfans de ſa première femme, deux Princes & ſix Princeſſes ; le neuvième à peine

âgé de quatre ans, nommé PIERRE, étoit le fruit d'un ſecond mariage. FEDOR, l'ainé de tous, avoit ſuccédé à ſon père : il ne régna que ſix ans. Peu de jours avant ſa mort l'an 1682, comme il connoiſſoit l'inaptitude de ſon ſecond frère IVAN, qui étoit en effet trop diſgracié de la nature pour ſoutenir le poids d'une couronne, il déſigna pour lui ſuccéder le jeune PIERRE, quoiqu'il n'eût que dix ans.

SOPHIE, l'une de ſes ſœurs, qui, de ſon vivant, avoit commencé à intriguer ſourdement dans le palais & à s'y faire un parti, irritée d'un choix qui déconcertoit ſes vues ambitieuſes (car elle eſpéroit tenir les rênes du gouvernement, en ſuppoſant que le ſceptre tombât aux mains d'IVAN) le vit à peine au tombeau, qu'elle cria à l'injuſtice, & fit jouer tous les reſſorts pour éluder ſa déciſion, qui avoit été

approuvée & confirmée par les principaux Seigneurs de la nation. Elle emprunta la voix de la juſtice & l'autorité des loix qui appelloient ſon ſecond frère à l'empire. Placée entre PIERRE & IVAN, elle profita de l'ineptie de l'un & de l'enfance de l'autre pour tirer à elle toute l'autorité. Livrée aux conſeils d'un homme qui partageoit ſa couche, & que ſes talens ſupérieurs & une politeſſe inconnue dans ce ſiècle barbare devoient appeler aux premières dignités pour la défenſe d'une meilleure cauſe, & non pour être l'eſclave titré d'une telle maîtreſſe : elle n'arriva au but qu'elle s'étoit propoſé qu'après avoir immolé les plus zélés défenſeurs de l'état & toute la Nobleſſe, qui, par reſpect pour la mémoire de FEDOR & par amour pour le bien public, reſta fidelle à PIERRE. Elle oſa même colorer ces abominations, en

publiant qu'ils avoient empoiſonné Fedor : tout ce qui lui étoit ſuſpect fut immolé. Il arriva alors ce qui arrive dans toutes les conſpirations : les vengeances des particuliers furent atroces ; chacun des conjurés ſe fit juſtice de ſes ennemis, tous devinrent les bourreaux de leurs Princes ; l'aïeul & un oncle de Pierre furent maſſacrés.

Tels furent les degrés qui ſervirent à l'élévation de Sophie. Enfin, l'an 1683, les *Streltſi*, miniſtres & complices de tous ſes forfaits, l'ayant rendue maîtreſſe du ſort de ſes frères, les proclamèrent Souverains, en leur aſſociant leur infâme ſœur en qualité de Régente : c'étoit lui mettre en main une autorité qu'elle eſpéroit conſerver long-tems. Son frère ainé, toujours végétant, ne lui laiſſoit rien à craindre. Pierre, dont le génie ardent commençoit à ſe manifeſter, lui donnoit

plus d'inquiétude : elle éloigna de lui tout ce qui pouvoit entretenir ce caractère, qui commençoit déjà à paroître avide de toute eſpèce de gloire.

Malheureuſement pour les Princes, ils ne ſont que trop ſouvent environnés de gens qui ont intérêt à les tromper. SOPHIE augmenta encore ces dangers ; elle prit à tâche de raſſembler les gens les plus diſſolus de ſa Cour pour en faire la ſociété du jeune PIERRE : elle lui chercha elle-même des amis parmi ceux qu'elle croyoit les plus capables de l'entraîner dans la crapule & dans la débauche, moyens sûrs de lui faire perdre l'énergie néceſſaire pour ſortir de l'eſpèce d'anéantiſſement dans lequel elle vouloit le tenir, & pour lui ôter les reſſources dont il auroit beſoin, ſuppoſé qu'il voulût un jour lui arracher un ſceptre qu'elle avoit uſurpé.

L'Eternel, qui donne ſouvent des

Rois

Rois dans ſa colère, veille auſſi plus particuliérement ſur ceux qu'il a deſtinés à éclairer les nations & à faire le bonheur des peuples.—SOPHIE échoua dans ſon projet; & PIERRE, comme un aſtre lumineux, ſortit de ce cahos d'abominations pour devenir le Libérateur & le Légiſlateur d'une nation que le deſpotiſme de ſa ſœur alloit opprimer.

Telle étoit la ſituation de la Ruſſie. Les rues de Moskou, abreuvées du plus illuſtre ſang, n'offroient que des aſſaſſins & des cadavres quand LE FORT arriva à la Slaboda (1). Deux jours auparavant on avoit tranché la tête aux deux Princes KAVANSKI: ces factieux, d'abord unis à SOPHIE, irrités enſuite de ce qu'elle ne leur donnoit point aſſez de part au gouvernement,

---

(1) C'eſt un bourg ſitué à quelques lieues de Moskou.

avoient armé une partie des troupes contr'elle & ſes frères.

Une révolution ſi ſanglante & ſi inattendue auroit cauſé de cruelles irréſolutions à une ame moins forte & moins élevée ; un homme moins courageux eût peut-être abandonné pour jamais ce climat ſauvage qui devoit être le théâtre de ſa gloire. Plein de confiance en lui-même, notre Genevois n'eſt point ébranlé ; il vole à Moskou dans les bras de ſa femme & de ſes amis : tous l'aſſurent que les changemens arrivés dans l'état ne doivent pas lui faire perdre l'eſpérance de s'avancer. Il ne tarda pas à voir par lui-même qu'on ne l'avoit point flatté en vain : trois jours après ſon arrivée, le Prince BAZILE GALITZIN, qui avoit réuni ſur ſa tête toutes les dignités de l'empire & qui partageoit toute l'autorité avec SOPHIE, lui fit ordonner d'attendre M.

De Horn, ſon ancien ami, qui alloit arriver inceſſamment, & de ſe préſenter avec lui à l'audience des Tzars.

Le Fort obéit; il alla au-devant du Réſident : il fut joint par cinquante Gardes, que les Princes avoient envoyés pour le recevoir.

Après les complimens d'uſage, on lui préſenta un cheval pour l'accompagner au moment de ſon entrée à Moskou; il s'en défendit, parce qu'étant au ſervice des Tzars, cet honneur ne pouvoit regarder que les Officiers de la ſuite de l'Envoyé : on lui répondit que c'étoit l'ordre de Leurs Majestés. Il monte à cheval, arrive le 18 Octobre avec toute la ſuite de l'ambaſſade dans une maiſon de plaiſance ſituée près du monaſtère Troïski à douze lieues de Moskou.

Ils y trouvèrent toutes les proviſions néceſſaires, que les Tzars y avoient

envoyées de leur table. Le lendemain ils arrivèrent à Moskou, & furent introduits à l'audience des Souverains : LE FORT eut l'honneur de leur baiser la main. Ses manières engageantes, les présens qu'il sut distribuer à propos, tout lui concilia la bienveillance des Courtisans, du grand GALITZIN & de son cousin BORRIS. Ces Ministres donnèrent aux TZARS une haute idée de ses talens, & le firent regarder comme un Officier de mérite, dont les services étoient connus, & même écrits dans la grande chancellerie, suivant l'usage de ce tems.

A cette époque les *Streltsi*, ne cessant de déchirer l'empire par leurs factions, souvent même armés contre leurs propres Maîtres qui s'étoient réfugiés dans un couvent, nécessitèrent la levée d'un corps de troupes. On arma tous les étrangers qui étoient à Moskou. LE

Fort fut un des chefs de cette milice : il avoit montré pour l'inſtruction, la diſcipline & les évolutions militaires un talent inconnu à la Cour des Tzars. Pierre, encore enfant & tout gémiſſant qu'il étoit ſous la tutelle de Sophie, l'avoit vu plus d'une fois ſous les armes, & l'avoit toujours remarqué. Une heureuſe ſympathie qui rapproche les grands hommes, l'air d'aiſance avec lequel notre Héros ſe préſenta devant lui, la grace qu'il mit à faire l'exercice à l'allemande, tout lui gagna le cœur du jeune Prince dès la première entrevue. Ces ſentimens d'eſtime & d'amitié s'accrurent encore quand il put avoir un entretien avec lui, quand il vit un étranger parlant auſſi bien la langue ruſſe, & capable de lui enſeigner le hollandois, qu'il avoit envie d'étudier : il voulut par la ſuite apprendre de lui à faire l'exercice.

Le Fort fut ſon premier Maître, & dès-lors ce jeune Prince lui donna un emploi qui, ſans le rendre ſuſpect à ſes ſurveillans, lui donnoit la liberté de l'approcher ; il penſa même à en faire un jour ſon ami, ſon confident & ſon favori. Heureux dans ce choix, tout prématuré qu'il étoit, ſon protégé ne fut jamais au-deſſous des vertus qu'exigent des titres qui peuvent être bien redoutables aux peuples, quand ils ne tombent pas ſur des hommes ſages & vertueux.

Rarement l'oreille des Princes s'ouvre à la vérité. Pierre parut exempt de cette loi générale : Le Fort la lui fit aimer. C'eſt en parlant ſon langage, qu'il prit de l'empire ſur ſon auguſte Ami, qu'il vint à bout de le ſouſtraire aux vils eſclaves des paſſions de Sophie. Sourd à la voix des Sirènes enchantereſſes qui ſont aſſiſes ſous le

veſtibule des Rois, le Monarque évita les pièges qu'on lui tendit, il foula aux pieds les fleurs dont on voulut l'enchaîner. Il ſentit de bonne heure tout ce qu'il lui manquoit, tout ce qu'il devoit apprendre, puiſqu'il vouloit régner. Souvent il s'arrachoit aux plaiſirs dont on vouloit l'enivrer, pour aller faire l'exercice avec ſon Favori, ou pour le conduire lui-même ſur le lac Periſlavia dans une barque de Pêcheurs, qui devoit bientôt ſe changer en une citadelle flottante, dont les cent bouches d'airain déconcerteroient ſes ennemis, & feroient reſpecter ſes pavillons.

Le premier témoignage de bienveillance dont il honora ſon Favori fut de le créer Major le 29 Juin 1683, & le TZAR IVAN le fit Lieutenant-Colonel dans le régiment du Général-Major COMTE DE GRAHAM, le 29 Août

ſuivant : ces deux époques ſont marquées dans le calendrier du nom des deux Princes. Ils l'élevèrent à ces deux emplois d'une manière diſtinguée, en les lui conférant eux-mêmes devant le palais en préſence de tous les Officiers, & en le faiſant enrégiſtrer ſous leurs propres yeux.

L'année ſuivante ne fut pas moins remarquable par un acte de modeſtie qui ajoute encore aux qualités rares que nous avons vu briller en LE FORT. Le Prince GALITZIN (1) & le Boyard ADEOFKI, dont il avoit mérité l'eſtime, voulurent profiter du mariage d'IVAN avec une Princeſſe de la famille des SOLTIKOF, pour l'élever au grade de Colonel. Il les remercia de l'honneur

(1) Les perſonnes un peu verſées dans l'hiſtoire de Ruſſie ſe rappelleront avec plaiſir les Princes d'une maiſon qui, de tout tems, a donné des Miniſtres & des Généraux expérimentés à l'empire.

qu'ils vouloient lui faire, en les conjurant de le réſerver pour une autre occaſion. C'étoit en montant le premier ſur la brèche, en répandant ſon ſang à la tête du nouveau régiment dont il étoit Lieutenant-Colonel, qu'il vouloit, par une action d'éclat, mériter un nouveau titre. En conſéquence, il ſollicita & obtint la permiſſion de ſe préparer à ſuivre à Cazan le KNÉS IWANOWIZT GALITZIN, qui venoit d'obtenir le gouvernement de ce royaume.

Avant ſon départ, pénétré de reconnoiſſance pour les marques d'amitié & de bienveillance qu'il recevoit de jour en jour du Prince GALITZIN & du KNÉS BORRIS ſon couſin-germain, (tous deux étoient à la tête des affaires) il les invita à ſouper (1).

(1) Nous verrons que le TZAR lui fit plus d'une fois cet honneur, ſoit à Moskou, ſoit à ſa maiſon de la Slaboda.

Quoiqu'éloigné de ſa patrie, il n'avoit point perdu le ſouvenir de ſa famille, ou des amis qu'il y avoit laiſſé : pour traiter ces illuſtres convives, il choiſit le douzième jour de Décembre ; jour bien cher à ſes compatriotes, fameux dans leurs annales, & que l'anarchie des dernières années a peut-être rendu moins précieux ; mais dont ils garderont éternellement le ſouvenir, comme un monument de la valeur & de la fermeté de leurs pères (1).

Cette même année 1684 Madame Le Fort lui donna un fils : il eut la ſatisfaction de le recevoir & de le montrer à tous ſes amis avant d'entrer en campagne. Bientôt à la tête du ſecond bataillon de ſon régiment

---

(1) Tout le monde connoît la tentative infructueuſe du Duc de Savoie, qui voulut ſurprendre la ville de Genève la nuit du 12 Décembre de l'an 1602. *Voyez les Mémoires de Sully*, *livre* 13.

(le Colonel commandoit le premier) il arriva aux plaines de Kefecof. Il n'y eut, à proprement parler, que des efcarmouches, & aucun combat régulier; mais ces efcarmouches n'en furent pas moins fatigantes : la mauvaife faifon, jointe aux maladies qui fe mirent dans les armées, affoiblirent confidérablement les deux partis, & forcèrent les Ruffes à fe retirer & à rentrer dans leur quartier fans avoir fait aucune action d'éclat.

Le Fort défiroit acheter au prix de fon fang les faveurs de fes Maîtres. Il ne fit pas dans cette campagne tout ce qu'il auroit voulu faire : il ne lui manqua qu'une occafion, & un plus vafte théâtre.

Les Généraux, cependant, en avoient vu affez pour deviner tout ce qu'ils pouvoient fe promettre de fon zèle & de fa capacité. Le Knés Borris

le fut à peine à Moskou, qu'il lui proposa un régiment de mille chevaux pour aller à la fuite du Gouverneur de Kafan entamer une nouvelle campagne en Sibérie. Ce Gouverneur étant mort en 1686, la Cour Impériale changea fon premier plan : le fiège de la guerre fut transféré en Pologne ; on y combattit avec différens fuccès jufqu'en 1689 (1).

Pendant ce tems-là Sophie, toujours chargée de la régence, s'occupoit de l'élévation du grand Galitzin fon amant. Infatiable dans fes vues ambitieufes, elle auroit bien voulu lui ceindre le diadême : fes projets n'alloient pas moins qu'à l'extinction entière de la Famille Royale. Pierre n'avoit pu

(1) Je ne trouve aucun détail de cette guerre dans les différens Mémoires que j'ai fous les yeux. Comme ce n'eft point un roman que j'écris, je n'ai pas voulu y fuppléer par des conjectures.

diſſimuler ſes mécontentemens à l'amant de ſa ſœur : il avoit refuſé de le recevoir à ſon audience, quand il s'y préſenta pour lui rendre compte d'une expédition infructueuſe contre les Tatars ; expédition qu'il avoit dirigée lui-même, & dont il avoit déguiſé l'iſſue à la nation. Cet affront fait au favori de Sophie décida le coup. Pierre, ſa mère, ſa femme & ſon oncle furent autant de victimes marquées du ſceau de la mort ; Ivan même, Ivan qu'on avoit marié dans l'eſpérance que ſes enfans éloigneroient pour jamais ſon frère cadet du trône, ne devoit point être épargné. Tout étoit arrangé, les précautions priſes : Sophie ſe croyoit sûre du ſuccès ; elle n'avoit plus qu'un pas à faire pour être ſeule Souveraine. Quelques ſatellites de cette même milice qu'elle avoit armée contre ſa propre famille, & qui

ſeule avoit fait & ſoutenu la première révolution, touchés de repentir, ou peut-être de la jeuneſſe du Tzar, allèrent lui annoncer ce funeſte projet dans le monaſtère où il devoit être égorgé ſix heures après.

Il ne perdit pas de tems à délibérer, il étoit trop précieux : il mande ſes amis ; tous ſortent de Moskou, unis à une partie de l'armée qui avoit élevé Sophie à la régence, ils la précipitèrent du trône pour l'y faire aſſeoir à ſa place. L'ambitieuſe Princeſſe fut enfermée dans un monaſtère qu'elle avoit fondé à quelques lieues de Moskou, & ſon amant relégué en Sibérie.

Pierre fut reconnu ſeul Prince l'an 1689. On vit à peine le nom d'Ivan dans les actes publics, quoiqu'il ne ſoit mort que ſix ans après.

Dans ce haut degré d'élévation où la diſtance paroît infinie entre le Sujet &

le Monarque, PIERRE ſe reſſouvint de LE FORT : ce guerrier à la première nouvelle de la conſpiration avoit tremblé, mais il avoit tremblé pour ſon Maître. A la tête de tous les étrangers qu'il ramaſſa dans Moskou, il ſe mêla parmi les *Streltſi*, & vint au ſecours du TZAR au monaſtère de la Trinité. Celui-ci n'ayant plus de ménagemens à garder, l'appelle à ſa Cour, bien décidé à lui donner déſormais toute ſa confiance.

Heureuſes les nations qui auront des Philoſophes pour Rois, ou dont les Rois ſeront des Philoſophes! s'écrioit le diſciple éloquent de SOCRATE. Heureux & mille fois plus heureux le Prince qui peut trouver à ſa Cour un ami ſincère! Murs de Saint-Pétersbourg vous atteſterez aux ſiècles à venir la puiſſance de votre illuſtre Fondateur! Vous qu'il vivifia comme un autre

Prométhée, en portant au milieu de vos foyers le flambeau des arts & de la philoſophie, faites paſſer à la poſtérité la plus reculée les louanges de votre Souverain; mais n'oubliez pas qu'il dût une portion de ſa gloire à un étranger. La nature, il eſt vrai, l'avoit créé pour être au-deſſus de ſon ſiècle; il étoit de ces ames privilégiées qui peuvent & qui doivent tout oſer: il naquit avec le germe de toutes les vertus & de tous les talens; mais ces germes euſſent été étouffés ſi une main ſage & prudente n'eût renverſé les obſtacles qui ſembloient naître ſous ſes pas.

A Dieu ne plaiſe que je veuille ici le dépouiller de ſa gloire; il eſt le premier & le plus grand des Légiſlateurs: il eſt bien au-deſſus des Thésées & des Romulus; il a fait oublier les noms des Fondateurs des autres états

policés.

policés. « Doué d'un eſprit juſte,
» d'une conception aiſée, d'une har-
» dieſſe, d'une fermeté, d'une activité
» ſurprenantes, il ſentoit bien la né-
» ceſſité & l'utilité des conſeils qu'il
» demandoit, ou que lui donnoient des
» étrangers ſes favoris ». Mais qu'eût fait un Prince de dix-ſept ans au ſein d'une Cour corrompue, qui avoit un grand intérêt à l'éloigner des affaires ? Que ſeroit-il devenu au milieu d'une troupe de factieux & de brigands qualifiés, qui vouloient en faire le compagnon de leurs débauches, s'il n'eût rencontré un ami ſage, éclairé & fidèle qui, ſans le juger trop ſévérement, ne le flatta jamais ?

« En 1689 Pierre avoit à choiſir entre la Krimée, la Turquie, la Suède & la Chine à qui il feroit la guerre. Occupé ſucceſſivement de troubles inteſtins & de projets de réforme, il devoit

plutôt penſer à s'affermir ſur ſon trône qu'à ébranler celui de Conſtantinople; il devoit profiter du calme où étoit la Ruſſie pour s'occuper ſérieuſement de toutes les parties de l'adminiſtration, & pour corriger les principaux abus qui s'étoient perpétués ſous les règnes précédens. Pour avoir une armée en paix comme en guerre il falloit des ſoldats diſciplinés, attachés à leur devoir, à leur Souverain, à la nation; pour lever cette armée, pour la ſoumettre à la diſcipline, pour la contenir dans le devoir, il falloit engager les ſujets à embraſſer le métier des armes ſans répugnance, les payer exactement, & rendre le métier de ſoldat agréable: des hommes prêts à ſacrifier leur vie pour la conſervation de l'état & la gloire du Souverain ne doivent pas ſe trouver dans la misère (1) ».

(1) Le Clerc, *ibidem*, *p.* 133 *& ſequent.*

Tel étoit le plan que dût lui dicter la prudence par la bouche de ſon favori. Comme il avoit l'ame d'un héros, il ne ſoupçonnoit point de plus ſolide gloire que celle de civiliſer ſa nation. Charmé des mœurs de LE FORT, de ſon adreſſe, de ſa douceur & de ſa politeſſe, il crut que perſonne n'étoit plus capable de le diriger dans une entrepriſe auſſi pénible & auſſi délicate. L'illuſtre Genevois lui prouva bientôt qu'il ne s'étoit point trompé dans ſes conjectures; il commença par lui faire ſentir combien il étoit important d'avoir des ſentimens favorables pour les étrangers : il lui aſſura que tous les peuples de l'Europe viendroient chercher des établiſſemens dans ſon empire, s'ils pouvoient eſpérer d'y être bien traités; que ces nouveaux ſujets deviendroient par la ſuite autant de maîtres dans les arts & les ſciences, dans

la navigation & dans le commerce, dont les Moſcovites n'avoient aucune connoiſſance.

Le TZAR, goûtant toutes ces raiſons, honora de ſa protection tous les étrangers qui étoient déjà dans ſes états; il promit & aſſura des priviléges à tous ceux qui ſe décideroient à y entrer, & pour être en état de les juger par lui-même, il s'appliqua de nouveau à l'étude de pluſieurs langues vivantes de l'Europe, au point qu'il fut de bonne heure en état de ſe paſſer d'interprète, quand il avoit beſoin de traiter quelqu'affaire importante avec les Ambaſſadeurs des différentes Puiſſances.

De plus, comme LE FORT oſoit lui expoſer librement ſes idées, il lui parla en ces termes : *VOTRE MAJESTÉ eſt un grand Monarque par l'étendue de ſes états & par l'autorité abſolue*

*qu'*ELLE *a ſur ſes ſujets ; mais il ne faut pas qu'*ELLE *ſe flatte d'être en grande conſidération parmi les nations chrétiennes, tant que ſes peuples ſeront regardés par celles-ci comme barbares. Vos états touchent à trois mers, & cependant,* SIRE, *vous n'avez ni ports ni flotte : le commerce de vos ſujets eſt ſi borné, que les revenus de* VOTRE MAJESTÉ *ne peuvent être que médiocres, en comparaiſon de ce qu'ils ſeroient ſi le trafic étoit plus conſidérable ; mais, pour l'étendre davantage, il faut ſe faire reſpecter au-dehors, être toujours en état d'en impoſer à ceux qui voudroient le traverſer. On n'en vient à bout qu'avec des forces ſur mer & ſur terre, capables d'inſpirer de la crainte à ſes voiſins.*

VOTRE MAJESTÉ *eſt en état de mettre de nombreuſes armées en campagne, je l'avoue ; mais ces troupes peuvent*

tout-au-plus agir contre des Turcs & des Tatars : il ne faut pas croire qu'elles ſoient capables de tenir contre celles des Puiſſances chrétiennes de l'Europe ; car dans ces troupes, SIRE, on voit régner une noble émulation, un déſir avide pour la gloire ; ce qu'on ne trouve point dans les vôtres, puiſque les ſoldats Moſcovites ne combattent que pour le pillage : mais il eſt un moyen de leur inſpirer des vues plus nobles, en diſtinguant par des récompenſes ceux qui ſont bien, en les élevant aux emplois ſelon le degré de leur mérite ou l'importance de leurs ſervices, & ces moyens ne coûtent rien à un Souverain.

Un ſoldat s'eſt-il diſtingué dans une campagne par une action d'éclat ? on lui donne une place d'Officier ; paroît-il attaché au ſervice pendant la paix, eſt-il ſage, exact à ſon devoir ? on le

récompenſe de même. Si le contraire arrive, on le châtie, on le flétrit, pour contenir ceux que ſon mauvais exemple pourroit ſéduire.

D'ailleurs un Souverain doit avoir continuellement une bonne armée ſur pied ; ſans cette précaution, il aura toujours des ſoldats neufs, des armées mal-diſciplinées, telles enfin que celles de VOTRE MAJESTÉ. *Les Puiſſances de l'Europe qui veulent être reſpectées entretiennent en paix comme en guerre un nombre ſuffiſant de troupes diviſées en brigades, en bataillons & en compagnies : elles ſont continuellement exercées ; rien n'égale l'adreſſe, la préciſion, la vivacité avec leſquelles elles font tous leurs mouvemens & leurs différentes évolutions. Cette harmonie n'eſt qu'une ſuite de la ſubordination qui règne dans les différens corps ; car ſans la ſubordination il n'eſt point de*

bon ordre ni de discipline militaire.

Pour avoir continuellement des troupes sur pied, il faut des richesses & de l'ordre dans les finances ; car un état n'est vraiment riche que par son commerce. Que VOTRE MAJESTÉ *jette les yeux sur une carte de la Hollande : cette république n'occupe qu'un petit coin de terre dans l'Europe, toutefois par son commerce immense elle s'est ménagée des ressources qui la mettent en état de figurer parmi les plus grandes Puissances.*

Le commerce n'est encore rien si l'on n'y joint l'industrie, & c'est ce qui manque à vos sujets. Puisque VOTRE MAJESTÉ *a permis aux étrangers l'entrée de ses états, puisqu'*ELLE *vient de leur accorder des privilèges pour les encourager à s'y établir, il faut encore qu'*ELLE *tâche d'extirper la haine & l'aversion des Moscovites pour les au-*

tres peuples, & qu'Elle laiſſe à ceux-ci le libre exercice de leur religion ; enfin, il faut obliger une certaine quantité de jeunes Ruſſes à voyager dans les différentes villes de l'Europe pour s'inſtruire dans les arts & dans les ſciences, & pour en introduire le goût dans l'empire (1).

Pierre, loin d'être choqué de la franchiſe de Le Fort, approuva la noble liberté avec laquelle il venoit de lui expoſer le malheureux état de ſon royaume.

Je reconnois la vérité de tout ce que tu viens de me détailler, lui répondit-il, *non-ſeulement j'enverrai mes ſujets dans les Cours de l'Europe, mais j'y voyagerai moi-même ; en attendant je voudrois que tu formaſſes une compagnie de ſoldats ſur le pied des troupes*

---

(1) Corb. & *Author anony.*

dont tu m'as parlé, je ſerai bien aiſe de voir ſi mes Ruſſes y prendront goût, & je veux dès-à-préſent former une eſpèce d'école militaire.

Quant à la ſubordination, j'y porterai mes ſujets par mes réglemens, & j'y ajouterai mon exemple.

Pour répondre aux intentions du Tzar, Le Fort choiſit cinquante hommes tous étrangers, à l'exception de quelques Strelitz des mieux faits & des plus ſages : on leur fit, par ſes ordres, des habits à l'allemande ; & quand il les eut exercés pendant quelques jours, il parut un matin avec cette troupe dans le Kremlin (1) ſous les fenêtres de l'appartement de ſon Maître. Le Monarque excité par le bruit du tambour fut agréablement ſurpris en reconnoiſſant ſon cher Genevois,

(1) C'eſt le palais des Tzars.

la pique à la main, à la tête de ſa nouvelle compagnie (1).

Cette petite troupe ayant fait pluſieurs évolutions qui lui plurent infiniment, il s'approcha du Capitaine, & lui dit d'un air à marquer beaucoup de ſatisfaction, qu'il la trouvoit fort belle & fort leſte. *Sire*, lui répondit Le Fort, *vos Strelitz ſont de beaux hommes, mais leur longue robe les défigurent & les embarraſſent même au point de leur ôter le libre mouvement des bras & des jambes.* Pierre ſourit, & convint que les habits à l'allemande étoient plus avantageux aux ſoldats; puis, ajoutant qu'il vouloit ſervir dans cette compagnie, *Je te prie donc*, dit-il, *de m'y recevoir tambour.*

Son favori s'avoit d'avance ſes in-

(1) Cette pique ſe voit encore dans le cabinet des armes de Saint-Pétersbourg, où elle fut apportée & dépoſée par ordre de Pierre-le-Grand.

tentions ; il avoit fait préparer un uniforme ; il l'en revêtit ſur-le-champ : c'étoit environ l'heure à laquelle les Strelitz venoient monter la garde au Kremlin. Ils furent bien ſurpris de voir leur Prince ainſi métamorphoſé. Ils crurent d'abord que ce n'étoit qu'un jeu : ils étoient fort éloignés de penſer que cette compagnie deviendroit bientôt un corps puiſſant, ou qu'elle ſeroit l'inſtrument de leur deſtruction.

Tel étoit cependant le deſſein du Tzar. Laſſé des mutineries de ce corps indiſcipliné, & qu'il croyoit indiſciplinable, il vouloit ſe mettre en état de s'en paſſer ; il vouloit oppoſer à ſes ennemis des ſoldats plus dociles & plus expérimentés.

C'eſt ainſi que Le Fort, entrant dans toutes les vues de ſon Auguſte Maître, préparoit de longue main l'abolition de cette milice dangereuſe.

C'eſt en diſciplinant peu-à-peu ſes troupes qu'il le mit en état d'opérer une réforme qui avoit coûté la vie au PADISHA OSMAN, & qu'aucun des Empereurs de Rome jusqu'à CONSTANTIN n'oſa impunément tenter ſur la garde prétorienne.

Aſſuré de la protection du Monarque en faveur des étrangers, il écrivit dans les principales villes de l'Europe pour attirer des ingénieurs, des canoniers & tous les gens expérimentés qui voudroient mériter la fortune qu'on leur offroit. Il ſollicita avec la même ardeur ſes parens & ſes compatriotes. Mais, plus délicat & plus ſévère qu'on ne l'eſt ordinairement lorſqu'il s'agit de favoriſer une émigration, il ne vouloit que des gens ſages, fidèles, d'une probité reconnue & bienfaits de corps; c'étoit choiſir les moyens les plus efficaces pour élever inſenſiblement la

puiſſance impériale en Moſcovie : ces moyens s'accrurent par la ſuite, & nous touchons à peine à l'aurore des beaux jours qui devoient ſe ſuccéder pendant une longue ſuite d'années, & dont chacun fut marqué par une nouvelle grace pour LE FORT.

Quoique PIERRE ne fût pas encore bien affermi ſur le trône, tous les Grands de la Cour réunis à la nation firent éclater publiquement leur joie le jour que l'Impératrice lui donna un fils (1690) : il profita de l'occaſion pour élever ſon favori au grade de Major-Général, & dix-huit mois après il conſacra de même la naiſſance du ſecond en le faiſant Lieutenant-Général ; il l'avoit nommé preſqu'en même tems ſon Ambaſſadeur auprès des Rois de Suède, de Danemarck & d'Angleterre. Il alloit s'en ſéparer pour un tems, lorſqu'il changea ſubitement d'avis :

au lieu de faire ſortir de ſes états des Ambaſſadeurs, il ſe prépara à recevoir ceux que le bruit de ſa réputation lui attiroit du fond de la Perſe.

Les ſujets du SOPHI parurent, & furent reçu à la Cour de Moskou avec la même magnificence que l'avoient été peu d'années auparavant les Siamois qui étoient venus complimenter LOUIS-LE-GRAND de la part de leur Maître. LE FORT dans cette occaſion ſe fit honneur des libéralités du TZAR, & leur donna des fêtes magnifiques.

Le 20 Mars de la même année 1692 il obtint le commandement du premier régiment *choiſi*, ainſi appelé parce qu'il eſt le premier régiment des gardes : il eſt fort de douze mille hommes, tous pris du corps de la Nobleſſe. Sept autres Colonels ſervent ſous les ordres du premier, qui ne perd ſon rang & ſa place qu'à la mort ou quand il s'en

rend indigne par quelqu'action déshonorante : ſa place eſt la première de l'empire. Le Prince GALITZIN, dans les plus beaux jours de ſon miniſtère & quand il régnoit ſous le nom de SOPHIE, n'oublia jamais d'ajouter à tous les titres dont il ſavoit ſi bien ſe faire honneur, celui de Colonel du premier régiment *choiſi*.

Une fortune auſſi rapide lui ſuſcita quelques jaloux : le Colonel GORDON lui-même ne put voir tant de graces tomber à la fois ſur ſon parent ſans témoigner quelques mécontentemens. L'Empereur les fit ceſſer en égalant ſes appointemens à ceux de LE FORT; & ce généreux guerrier, par ſa franchiſe, par ſes manières nobles, par ſes grands talens dans l'art militaire, talens que ſes ennemis même ne pouvoient ſe laſſer d'admirer, étouffa bientôt les cris des envieux : il eut une Cour

auſſi nombreuſe que le TZAR ; tout le monde brigua ſon amitié, parce qu'on étoit sûr d'obtenir celle du Souverain quand on avoit gagné la ſienne.

Chéri & toujours environné des Officiers & des Soldats de ſon régiment, s'occupant ſans-ceſſe de leur inſpirer les ſentimens dont il étoit pénétré, il les formoit aux évolutions militaires, il les accoutumoit à une préciſion extraordinaire dans les manœuvres & dans les exercices. Comme il falloit inſenſiblement les ſoumettre à une diſcipline plus régulière, comme il ſouhaitoit de les avoir perpétuellement ſous les yeux pour en diſpoſer au premier ordre, car il ne trouvoit pas bon que les Officiers & les Soldats vécuſſent diſperſés & loin les uns des autres, ainſi qu'il étoit d'uſage en tems de paix, il fit conſtruire à la Slaboda cinq cent maiſons de bois pour les loger

comme dans un camp. Il incorpora dans ce régiment tous les étrangers en qui il avoit remarqué d'heureuſes diſpoſitions & une conduite ſage : jamais ce corps ne parut avec plus d'éclat qu'au tems qu'il en fut Colonel, & les cinq cent caſernes qui entouroient ſon quartier ſembloient un fauxbourg de plus ajouté à la capitale.

Tout réuſſiſſoit au gré de ſes déſirs, peut-être au-delà de ſes eſpérances ; actif & vigilant, ſans-ceſſe occupé de la gloire de ſon Souverain & de la félicité de ſes peuples, il portoit ſes vues ſur toutes les branches de l'adminiſtration. Pour accoutumer le TZAR à entrer dans tous les détails, il lui avoit annoncé qu'il ne contiendroit ſes troupes dans le bon ordre qu'en les payant réguliérement ; qu'il n'y parviendroit qu'en jettant lui-même un coup-d'œil ſur ſes finances, qui n'étoient point

en meilleur ordre que ne l'avoient été d'abord ſes armées ; que l'argent ſeul étant le nerf de la guerre, il falloit abolir l'uſage de recevoir les tributs & les impôts en nature ; &, comme un autre SULLY, il offrit le remède en dénonçant le mal : il dévoila tous les abus qu'il avoit remarqué dans cette partie de l'adminiſtration ; il démaſqua les Publicains qui avoient abuſé de ſa confiance, ou qui l'avoient trompé dans la perception des impôts.

PIERRE, éclairé ſur ſes propres intérêts, réſolut de porter ſur ſes finances le même œil qu'il avoit porté ſur ſes troupes : & dès qu'il vit l'heureuſe influence du bon ordre établi par LE FORT ; plein de reconnoiſſance, & voulant, pour ainſi dire, que ſon favori recueillît le fruit des avis ſages qu'il lui prodiguoit, il employa les premières économies de ſon tréſor à

lui faire bâtir un hôtel ſuperbe qu'il nomma *le Palais Le Fort.* Son intention étoit moins de le loger avec magnificence, que d'inſpirer à ſes *Boyaris* du goût pour la bonne architecture & de les faire contribuer à l'embelliſſement de ſa capitale (1).

Le favori de ſon côté, pour employer aux plaiſirs & au ſervice de ſon Souverain les revenus immenſes dont il le combloit de jour en jour, fit conſtruire auprès des caſernes de la Slaboda un palais, dans l'enceinte duquel on creuſa un lac propre à porter de petits bâtimens : il y donna une fête à toute la Cour ; & quand ſon régiment eut manœuvré, il fit monter le Prince ſur une frégate, & lui donna le ſimulacre d'un combat naval au bruit du canon.

---

(1) Ce palais ſubſiſte encore aujourd'hui ſous le même nom.

Ces jeux militaires d'une eſpèce nouvelle avoient piqué la curioſité de PIERRE ; il forma le projet de faire conſtruire quelques petits vaiſſeaux ſur le lac Periſlavia où il s'étoit autrefois promené dans une barque de pêcheurs. LE FORT, ſaiſiſſant ce nouveau moyen de lui faire ſa cour & de l'inſtruire dans la marine, fit chercher le Patron d'un vaiſſeau hollandois qui, ſous le règne d'ALEXIS, étoit venu à Moſcou avec deux Charpentiers, & qu'on avoit laiſſé dans l'inaction. Il leur fit conſtruire quelques petites frégates, & les envoya enſuite à Archangel pour y travailler à la conſtruction de pluſieurs autres & pour former les Moſcovites à ce genre de travail.

PIERRE fit pluſieurs voyages à Periſlavia dans le tems que les conſtructeurs y travailloient ; toujours il ſe fit accompagner par ſon favori :

c'étoit à lui ſeul qu'il attribuoit le plaiſir qu'il avoit goûté dans ſes différentes courſes ſur le lac. Pour en éterniſer le ſouvenir il lui donna la maiſon de plaiſance qu'il avoit fait conſtruire dans les environs, & de retour à Moskou le 29 Juin 1696 il le proclama Général.

LE FORT célébra cette heureuſe journée par une fête beaucoup plus brillante que toutes celles qu'il avoit déjà données : il l'a prolongea pendant trois jours à l'occaſion du mariage de Monſieur le Capitaine SENEBIER, Genevois, avec une parente de ſa femme. Le Monarque qui avoit aſſiſté à la cérémonie & au feſtin, ne voyant rien au-deſſus de ſon Général, détruiſit en ſa faveur l'étiquette de la Cour, qui ne permettoit pas de produire les étrangers devant les Princes du Sang qui n'avoient point atteint l'âge de dix-huit ans. Le fils du Général, le ſeul

enfant vivant de ſix filles & de quatre garçons qu'il avoit eu de ſon mariage, fut préſenté dès l'âge de neuf ans au TZAR OVITZ qui n'en avoit que quatre, & il eut l'honneur de le voir & de lui tenir compagnie preſque tous les jours, dans un tems où les enfans des étrangers & des premiers *Boyaris* n'étoient pas même reçus dans ſon appartement.

A quelque tems de-là le Général ſortit de Moskou pour accompagner ſon Prince à Archangel (1693) & pour viſiter avec lui la petite flotte qu'on y préparoit. Le voyage ſe paſſa en courſes ſur la mer, en fêtes & en réjouïſſances; mais ces fêtes n'étoient que le prélude de celle qu'on préparoit pour ſon retour à Moskou dans un nouveau ſallon qu'il avoit fait meubler avec la plus grande ſomptuoſité; car, en travaillant à faire des Moſcovites un peuple de guerriers, il vouloit auſſi polir leurs

mœurs, adoucir leurs uſages barbares & leur donner une idée de la galanterie européenne.

Cette fête fut la plus riche & la plus magnifique qu'on ait jamais vu dans les Cours du Nord. Les plus habiles ouvriers, qui s'y étoient rendus de toute part, y épuisèrent toutes les reſſources de leur art pour la rendre digne du Prince qu'on vouloit honorer : plus de quatre cent perſonnes y furent traitées en même tems; la table du TZAR étoit placée de manière qu'il voyoit tous les convives, parmi leſquels on comptoit les principales Dames de la Cour. Il y eut bal, muſique, feu d'artifice & vingt décharges de douze pièces d'artillerie. Sa Majeſté voulut qu'on y bût ſolemnellement à la ſanté des Magiſtrats de la République de Genève qui lui avoient envoyé une lettre de remercîmens pour toutes les graces dont il combloit un

de leurs concitoyens. Il pouſſa plus loin la reconnoiſſance envers cette République ; ayant appris dans la même année qu'elle étoit dans une grande diſette de grains, il ordonna à ſon Général de mander au premier Syndic que les Hollandois fourniroient, ſans en exiger aucun fraix, tout le bled qui ſeroit néceſſaire *.

---

* *Extrait des Regiſtres du Magnifique Conſeil de la République de Genève du 28 Mars 1694.*

Noble AMI LE FORT, Seigneur ancien Syndic, fit lire au Conſeil une lettre de Noble FRANÇOIS LE FORT ſon frère, Lieutenant-Général & Colonel du régiment *choiſi* de LEURS MAJESTÉS TZARIENNES, datée de Moskou du 9 Février dernier, qui lui marquoit que la dernière lettre que le Conſeil avoit écrite à LL. MM. en avoit été reçue avec beaucoup d'agrément & de conſidération, ayant d'abord été remiſe par leur ordre au Prince BORRIS ALEXIEVITZ, chez lequel le premier Chancelier eut charge de l'aller prendre, ajoutant que les TZARS ayant auſſi ouï la lecture de celle que ledit Seigneur ancien Syndic avoit en même tems écrite à ſon frère avoient fait particuliérement attention à la

Le voyage d'Archangel avoit procuré beaucoup de ſatisfaction au Tzar. Décidé à y retourner l'année ſuivante (1694), il avoit chargé Le Fort d'écrire en Hollande pour qu'on lui envoyât un vaiſſeau tout équipé & ſur lequel il pût aller en pleine mer. Vers le milieu du mois de Mai il quitta ſa capitale avec quatre cent perſonnes, & vit arriver peu de jours après dans le port d'Archangel un vaiſſeau de cinquante canons : il le monta avec ſon Général & une partie de ſa ſuite, le reſte ſe mit dans de petites frégates ; ils firent de conſerve un voyage ſur

---

diſette où l'on étoit à Genève pour les bleds, & qu'ils offroient de nous en envoyer juſques en Hollande ſi nous le ſouhaitions, nous laiſſant enſuite le ſoin de les faire parvenir juſques ici. A quoi ledit Noble Le Fort joint auſſi ſes offres pour nous en faire tenir par la voie d'Archangel & d'Amſterdam la quantité que nous déſirerons, le bled ne valant en Moſcovie qu'environ demi-écu la coupe de ce pays-ci.

la mer glaciale qu'aucun Souverain n'avoit vu avant lui.

Le Fort profita de la circonſtance pour lui faire concevoir qu'il ne feroit jamais rien de ſolide; qu'il ne réuſſiroit qu'à demi tant qu'il n'auroit pas une bonne marine, un port commode ſur la mer Baltique pour établir & faciliter le commerce de l'Orient par les royaumes de Cazan & d'Aſtracan, une place forte ſur le pont Euxin, moyen efficace de peupler promtement cette partie de ſes états & de l'enrichir par les marchandiſes qu'on y verſeroit de toute part.

Ce voyage avoit animé Pierre; il ſentoit de jour en jour l'importance des conſeils qu'on lui donnoit à la néceſſité de créer une marine: car on ne peut rien ſur terre ſi l'on n'eſt maître de la mer. Avant de s'occuper uniquement de cet objet, il vouloit con-

noître comment on s'y prenoit pour attaquer & pour défendre une place.

Le Général, flatté de le voir dans cette heureuſe diſpoſition & jaloux de répondre à ſes déſirs, donna ſes ordres pour faire conſtruire une fortereſſe en raſe campagne dans les environs de la Slaboda. Il eut ſoin que les travaux & les fortifications dont il l'entoura occupaſſent une aſſez grande enceinte, pour qu'il ſe trouvât au-dedans de la place une eſpèce de citadelle & des bâtimens en bois propres à loger pluſieurs mille hommes : il fit préparer au-dehors un camp bien approviſionné de tous les objets néceſſaires. Pour faciliter & pour aſſurer ſon opération, il fit faire en carton des grenades, des pots à feu, des bombes & tout ce qui pouvoit donner à ce divertiſſement l'air d'une vraie attaque de place.

Tout étant préparé, le jour fut fixé au 8 Octobre 1694 *.

Le Général GORDON entra dans la place avec vingt mille hommes, & LE FORT se réserva pour commander l'assaut avec trente-cinq mille. Au point du jour les troupes sortirent de leur quartier, se mirent en marche avec toute l'artillerie, les munitions de bouche & de guerre, comme s'il eût été question d'un siège en règle.

Le signal étant donné, l'armée du Général, enseignes déployées & tambours battans, s'ébranla sur trois colonnes. Les assiégés, soutenus des regards de leur Souverain, se défendirent courageusement : on avoit ouvert la tranchée dans les formes. Le régiment *choisi* marchoit le premier;

---

* Le TZAR choisit lui-même ce jour; c'étoit, à son avis, célébrer bien dignement la fête de ST. FRANÇOIS patron de LE FORT.

il fut pourtant repouffé à diverfes reprifes : le feu continuel, les grenades, quoique de carton, blefsèrent des foldats. LE FORT, pour les animer, fe montra au premier rang, décidé à périr plutôt que de manquer l'entreprife. Plufieurs foldats furent tués ; en peu de tems les premiers travaux furent emportés, le drapeau de la première compagnie arboré fur la brèche du ravelin, la forterefle ne tint que quelques minutes de plus. Le Général fut vainqueur, mais fa victoire manqua de lui être funefte.

Comme il montoit le premier fur la muraille, une grenade chargée de quatre livres de poudre lui brûla le vifage & faillit à lui faire perdre la vue; il fut plus de fix jours fans pouvoir diftinguer les objets. PIERRE, fenfible à cet accident, ne le quitta prefque ni jour ni nuit, fur-tout dans

le moment que ſes Chirurgiens le panſoient. Quinze jours après il parut en public, à la grande ſatisfaction de ſes amis & des courtiſans, qui ne voyoient dans ce grand homme qu'un guerrier zélé pour le bien de l'état.

Le TZAR l'avoit fait Général avant d'avoir une armée diſciplinée à lui donner à commander ; le favori avoit heureuſement juſtifié ſon choix. Il voulut le faire Amiral avant d'avoir une flotte : cette nouvelle promotion précéda de quelques ſemaines l'arrivée d'un de ſes neveux qu'on lui envoyoit de Genève. Les Gouverneurs des places où il étoit paſſé avoient eu des ordres pour le bien recevoir. Quand il fut à trois lieues de Moskou, l'Amiral & le TZAR (qui garda l'*in cognito*) furent au-devant de lui. Le premier de Décembre ce jeune homme fut admis à l'audience publique du Souverain, &

préfenta les lettres de la République de Genève *.

C'eft à la même époque qu'on fixe l'édit daté de Moskou en faveur des Réfugiés françois. L'Amiral le rédigea lui-même, & le fit publier fous le bon plaifir de fon Maître.

Ces occupations férieufes en politique pour l'intérieur du royaume ne lui faifoient point négliger les affaires du dehors ; il prenoit toutes les mefures néceffaires à l'exécution d'un projet qui devoit affurer à PIERRE une place capable de le couvrir contre les Turcs, & de le mettre en état de les faire trembler à fon tour.

---

* Il s'appeloit PIERRE LE FORT ; il n'avoit que dix-huit ans ; il étoit fils d'AMI LE FORT l'ainé des frères du Général & Syndic à Genève. Tout ce qu'il vit dans le palais de fon oncle à Moskou dût lui prouver que la renommée n'avoit rien exagéré en racontant fon élévation & la haute faveur dont il s'étoit montré fi digne par tant de belles qualités.

Il méditoit la conquête d'Afoph : cette ville, fituée fur la rive gauche du Don, (le Tanaïs des anciens) avoit été jadis fameufe dans le tems que les flottes de Mithridate couvroient la mer Noire. Par la prife de cette place, le TZAR devenoit maître du *palus Mœotides* ; de-là fes flottes (puifque c'étoit fon projet de créer une marine puiffante) pouvoient pénétrer par le pont Euxin jufqu'aux Dardanelles, & jeter l'alarme dans Conftantinople.

Mais pour faire un fiège de cette importance il ne fuffifoit pas d'avoir une armée en campagne, il falloit des vaiffeaux, & PIERRE n'en avoit pas ; le bâtiment qu'on lui avoit envoyé d'Hollande & quelques petites frégates compofoient toute fa marine : fon génie & l'habileté de fes Généraux fuppléèrent à tout. Il ne défefpéra pas du fuccès, puifque l'Amiral fembloit le garantir.

Ce grand homme, pour multiplier les reſſources qu'il pouvoit ſe procurer avec ſa petite flotte, & pour s'aſſurer d'un port commode pour la conſtruction, avoit jeté les yeux ſur la ville de Woronitze, qui eſt ſituée ſous le cinquante-deuxième degré vingt minutes de latitude ſeptentrionale: elle doit ſon nom à une rivière aſſez profonde pour porter des vaiſſeaux de quatre-vingt canons, & qui, deux lieues au-deſſous, ſe jette dans le Don. Les forêts qui ſont à ſa droite pouvoient fournir tous les bois néceſſaires; mais comme elle étoit ouverte de tous côtés, il profita pour la faire fortifier du tems qu'on employoit à lever ſur les Boyari & ſur les couvens les ſommes néceſſaires à l'armement de la flotte qu'on alloit y conſtruire.

Pierre, impatient, avoit ſi fort à cœur l'expédition d'Aſoph, qu'il ne

ſe donna pas le tems de préparer le peu de forces maritimes que les ſoins de l'Amiral devoient lui procurer. Il entra en campagne au commencement de l'année 1695 : ſon armée, composée de cent mille hommes, étoit diviſée en quatre corps. Pour donner l'exemple de la ſubordination il ſervoit lui-même en qualité de volontaire avec rang de Colonel, n'ayant obtenu ce grade qu'après avoir paſſé ſucceſſivement par tous les autres.

L'Amiral qui devoit diriger le ſiège, après avoir fait partir ſon fils avec un Gouverneur pour aller faire ſes études à l'Académie de Genève, ſuivit de près ſon Souverain : il arriva auſſi-tôt que lui devant la place.

L'avant-garde de l'armée, commandée par le Général Gordon, fut bientôt à la portée du canon : elle ouvrit la tranchée à droite, pendant que Le

FORT l'ouvroit à gauche. Dès le troisième jour, à la tête de ſept cent hommes du régiment *choiſi*, il entreprit de s'emparer de deux tours qui étoient à un quart de lieue de la ville : la première fut emportée l'épée à la main ; le Commandant de la ſeconde ſe retira ſous le canon de la place avec ſa garniſon.

Ce ſuccès étoit d'heureux augure : PIERRE ſe croyoit déjà maître de la ville ; mais les Turcs, qui avoient été avertis d'avance des projets du Prince Moſcovite, avoient pourvu la place de tout ce qui étoit néceſſaire : d'ailleurs le Gouverneur qui la défendoit étoit un homme de cœur ; il avoit formé la réſolution de diſputer le terrein pied à pied, & de s'enſevelir ſous les ruines de la ville qu'on lui avoit confiée, plutôt que de la rendre.

Il vit à peine les premiers travaux

commencés qu'il fit une ſortie avec huit cent hommes d'élites. En un moment la tranchée fut comblée par les corps ſanglans des Moſcovites ; leur armée fut taillée en pièces, leurs canons même auroient été encloués, ſi Le Fort, à la tête du premier bataillon de ſon régiment, n'étoit venu rétablir le bon ordre & rallier les fuyards. Le Gouverneur ſe retira avec une grande perte des ſiens.

Le corps d'armée commandé par Le Fort, ſéparé du reſte des Moſcovites, étoit campé du côté de la mer. Le Général Turc, décidé à le forcer, reparut le lendemain avec des troupes fraîches, qu'il fit ſoutenir par dix mille cavaliers (l'élite des Tatars de ſa garniſon). L'Amiral étoit trop vigilant pour ſe laiſſer ſurprendre : il les reçut avec une aſſurance & une bravoure dont l'hiſtoire fournit peu

d'exemples ; il vole de rang en rang, rappelle aux ſiens les ſuccès de la veille, les fait charger ſi à propos, que, malgré le feu des batteries avancées qui les foudroyoient ; malgré la férocité des ennemis qui, étant trois contre un, ne s'étoient jamais montrés ſi redoutables, & avoient taillé en pièces la plus grande partie de ſon avant-garde, il triompha du nombre ſans recevoir aucun ſecours du reſte de l'armée, reſta maître du champ de bataille, coupa le paſſage à toute la cavalerie ennemie, l'empêcha d'avoir aucune communication avec la place aſſiégée, pouſſa l'infanterie juſque ſous les murs, & gagna aſſez de terrein pour faire dreſſer ſur-le-champ deux batteries de douze canons de trente-ſix livres de balles & de vingt mortiers.

Ce ſuccès ne faiſoit rien pour l'affaire principale, & les opérations du

ſiège n'alloient que très-lentement. Deux aſſauts donnés coup ſur coup n'avoient ſervi qu'à faire périr les meilleures troupes de l'armée. C'eſt à la fin du dernier que LE FORT, environné de morts & de mourans, reſta deux heures ſur les remparts d'Aſoph pour recueillir & ſauver les drapeaux qui étoient tombés dans les foſſés, & pour faire enlever & tranſporter dans ſon camp les Officiers qui avoient été tués ou bleſſés ; ce qu'il exécuta avec un ſang-froid & une intrépidité qui en imposèrent à ſes ennemis.

Rentré dans ſa tente, réfléchiſſant ſur l'impoſſibilité de livrer un troiſième aſſaut s'il ne recevoit un corps de troupes fraîches, voyant d'ailleurs que, comme il n'avoit pas une ſeule frégate à ſes ordres, il ne pouvoit empêcher les galères & les ſaïques Turques de rafraîchir perpétuellement la place

d'hommes & de vivres, il résolut de traîner le siège en longueur, de se bien retrancher dans son camp, sûr d'emporter la place l'épée à la main & de voir flotter sur ses tours les drapeaux du régiment *choisi*, dès qu'il auroit reçu le secours de dix mille hommes qu'il attendoit de Moskou; mais un événement inopiné vint rompre ses mesures & déconcerter ses projets.

Un Officier Allemand qui avoit la direction de l'artillerie, ayant été maltraité par un des Généraux, encloua les batteries, & se retira dans la place assiégée avec ceux de son corps (Officiers & Soldats) qui l'avoient aidé dans son projet, ou qui voulurent partager sa désertion.

Le lendemain matin les Moskovites n'entendant plus leurs canons, & voyant leurs Chefs agités courir çà

& là en murmurant, ſe crurent trahis ; & refusèrent de travailler.

Pierre ne croyoit pas la diſcipline militaire aſſez bien affermie dans ſon camp pour s'y faire reſpecter ; il n'oſa aigrir ſes troupes par une ſévérité à laquelle elles n'étoient pas encore accoutumées : il défendit qu'on employât le bâton pour les ramener à la tranchée. Cédant bientôt aux avis de ſes Officiers, & principalement à ceux de l'Amiral, il vit par lui-même l'impoſſibilité d'emporter la place tant qu'il ne ſeroit pas maître de la mer : il renonça donc au ſiège pour ce moment, bien décidé à prendre mieux ſes meſures pour venir la campagne ſuivante réparer le mauvais ſuccès de ſon entrepriſe.

L'ordre donné, on plia les tentes, les troupes ſe mirent en marche & ſouffrirent beaucoup des rigueurs de

la ſaiſon avant d'arriver aux différens quartiers qu'on leur avoit aſſignés (1).

Nous avons vu dans le cours de cet ouvrage que LE FORT fut le confident de tous les deſſeins de ſon Maître : il eût manqué quelque choſe à l'amitié dont ce Monarque l'honoroit, s'il ne l'eût pas choiſi également pour verſer dans ſon ſein ſes peines & ſes chagrins domeſtiques.

« PIERRE aimoit les femmes ; mais il étoit peu fidèle dans ſes amours, ſoupçonneux, facile à prendre en averſion, violent dans les partis qu'il prenoit & implacable dans ſes vengeances. L'Impératrice EUDOXIE, qu'il avoit épouſé en 1689, étoit belle ; elle aimoit paſſionnément un époux dont la flamme s'éteignoit après deux

(1) Le Général GORDON avoit perdu neuf pièces de canon & pluſieurs drapeaux, LE FORT ſeul ramena tous les ſiens.

ans de mariage : la jalouſie s'empara de ſon cœur. PIERRE étoit le ſeul coupable : EUDOXIE la devint par imprudence (1).

Les Princes ſont trop obſervés pour que leurs amours puiſſent ſe dérober aux yeux de ceux qui les entourent. La paſſion de PIERRE pour une jeune Allemande, qui avoit autant d'eſprit que de grace, devint bientôt trop vive, trop emportée pour ne pas ſe trahir ; d'ailleurs il n'étoit point fait à ſe modérer. Son épouſe, qui étoit la plus intéreſſée à ce changement, ne fut pas la dernière à l'apprendre. La jalouſie qu'elle en conçut fut ſi violente, qu'elle fit l'impoſſible pour détruire ſa rivale dans le cœur de ſon mari. Au lieu de diſſimuler ſon reſſentiment, & de travailler à ramener le cœur de ſon

(1) LE CLERC, *ibidem*, *tom.* 3, *pag.* 143 & *ſequent.*

époux & de ſon Souverain par la douceur & la patience, elle oublia qu'il étoit ſon Maître, & qu'il avoit le caractère violent : elle employa les reproches, les emportemens qui ne firent que l'irriter davantage, & l'amener à un dégoût que chaque jour augmenta.

N'écoutant que ſa fureur jalouſe, & les mauvais conſeils, elle perdit pour toujours l'empire qu'elle auroit pu recouvrer ſur le cœur de ſon époux ; car, quoique naturellement dur & impétueux, il fut le premier à excuſer & même à reſpecter, en quelque ſorte, des emportemens qu'il n'attribua d'abord qu'à l'excès d'un amour tendre que les loix ſacrées du mariage autoriſoient dans ſon épouſe. Les favoris du Tzar furent regardés comme les ennemis de la Tzarine : elle les mit dans le cas de travailler à la perdre pour éviter ſa vengeance ; elle ſaiſiſſoit toutes les

occaſions qui ſe préſentoient pour les humilier en public & en particulier ».

Tout le monde connoît la fortune rapide, l'éclat & les malheurs de Mentchicoff. Après avoir vendu de petits pâtés dans les rues de Moskou, après avoir été domeſtique de l'Amiral, il le remplaça dans l'eſprit du Tzar, dont il devint le favori. Du vivant même de ce grand homme, qui avoit été l'artiſan de ſa fortune, il avoit déjà beaucoup de crédit ſur Pierre. « Il le ſuivoit par-tout, même dans le Conſeil d'Etat; &, lorſqu'on y agitoit les affaires les plus importantes, il lui arrivoit ſouvent de dire ſon avis d'une manière ſi naïve & ſi plaiſante qu'il ne manquoit jamais d'être agréable à ſon Maître, ſans porter même ombrage au Miniſtre ».

Ce fut ce même homme qui détermina le Tzar au parti violent qu'il

méditoit contre l'Impératrice; mais que jufqu'alors il n'avoit ofé manifefter.

Eudoxie avoit remarqué que Mentchicoff, pour s'attirer de plus en plus l'affection du Tzar, l'engageoit dans des partis contraires à la fidélité conjugale. Elle en reffentit tout le chagrin & toute la douleur d'une époufe jaloufe de fes droits : elle lui en fit des reproches ; celui-ci feignant de ne la point comprendre fe mit peu en peine de fe juftifier.

Eudoxie ne pouvant retenir fa colère : *Tu fais femblant*, lui dit-elle, *d'ignorer ce dont je te parle ; je fais que tu mènes mon mari dans les lieux où tu vendois autrefois tes pâtés & tes gâteaux* (1).

Un homme parvenu eft plus fenfible aux reproches qui tombent fur l'obfcu-

(1) Corb. & *Autor anonym. jam citatus.*

rité de sa naissance qu'à ce qui attaque son honneur. Le courtisan, piqué jusqu'au fond de l'ame, forma le dessein de perdre la Tzarine. Il y réussit par ce funeste ascendant qu'il commençoit à prendre sur l'esprit de Pierre. Pendant qu'il étoit encore devant Asoph, il profita de l'absence & de l'éloignement de sa femme pour l'en dégoûter. Le Monarque, entraîné par la séduction & encore plus par son amour pour la belle Allemande, forma le projet de la répudier, & Le Fort l'entretint dans cette résolution.

« Pour faire réussir ce projet dangereux, il fut chargé de consulter secrétement les plus habiles Théologiens de l'empire (1), dans l'espérance qu'ils trouveroient quelques nullités qui fourniroient au Tzar les

---

(1) Le Clerc, *ibidem*.

moyens de rompre des nœuds qui lui étoient à charge. Mais, inébranlables dans leur devoir, ils eurent la louable fermeté de répondre que la religion orthodoxe ne permettoit pas ce divorce : ils déclarèrent au favori qu'il n'y avoit qu'un acte d'autorité illégale qui pût arracher le TZAR au joug qui lui étoit devenu insupportable ».

Dans une circonstance à-peu-près semblable les Théologiens Anglois avoient été moins sévères pour HENRI VIII ; & cet acte d'une complaisance lâche & servile, après avoir fait couler des ruisseaux de sang dans toutes les villes d'Angleterre, avoit conduit l'infortuné STUART à l'échafaud.

LE FORT craignant que la jalousie & les intrigues de cette Princesse, qui s'étoit déjà formé un parti puissant à la Cour, n'occasionnassent quelques révolutions nuisibles aux grands projets

de

de ſon Maître, le détermina à prononcer lui-même par un coup d'autorité la répudiation : PIERRE dépêcha un courier à LÉON NARESKIN ſon oncle, avec injonction de faire enfermer EUDOXIE dans un couvent, & de n'apporter aucun délai à remplir ſa volonté.

C'eſt ainſi que la jalouſie-chagrine provoqua la haine du TZAR, & fut cauſe de la répudiation d'une femme jeune, belle, vertueuſe, eſtimable.

VOLTAIRE (comme le lui reproche fort bien M. DELAMOTRAYE) eſt le ſeul qui, ſans aucun fondement, l'ait accuſé d'adultère. La fortune s'étoit ſervie de ſes charmes pour l'élever ſur le trône. Son inconſtance changea le diadême contre un voile de religieuſe. Elle ne ſortit de ſon monaſtère que plus de trente ans après ſous le règne de PIERRE II; mais je reviens à mon ſujet.

L'Amiral avoit dirigé lui-même toute l'armée qui venoit de faire le ſiège d'Aſoph. Au moment de ſa retraite il ne l'avoit pas quittée pendant une marche de plus de trois ſemaines au milieu d'un déſert affreux & couvert de neige: dans un paſſage difficile ſon cheval s'abattit, & le jetta ſur une pierre aiguë qui lui meurtrit violemment le côté droit; cette chûte toute dangereuſe qu'elle étoit ne l'empêcha point, à ſon arrivée dans la capitale, de travailler jours & nuits aux affaires de l'état, & plus particuliérement à la correſpondance qu'il venoit d'établir entre ſa Cour & celles de l'Europe. Il continua de donner les ordres les plus précis pour l'ouverture de la campagne prochaine & de veiller à l'exécution des préparatifs néceſſaires, puiſqu'il étoit décidé qu'on reprendroit le ſiège d'Aſoph.

Mais le tems ne paſſoit point aſſez

vîte. Pierre brûloit du défir d'aller laver dans le fang des Turcs la honte de la dernière campagne. Vers la fin de Mars 1696 il fe rendit à Voronitz. Les chantiers de cette place qui, à la voix de l'Amiral, avoient paru fortir des eaux, offroient déjà trente-deux bâtimens (galères ou brûlots) : bientôt ils furent en mer, armés & approvifionnés.

L'Amiral, retardé par fa bleffure où il s'étoit formé plufieurs abcès, s'y rendit un peu plus tard. Suivi des autres galères & monté fur le vaiffeau hollandois, il fit voile du côté d'Afoph où il reçut le Tzar fur fon bord.

Les premières opérations du fiège commencèrent le 12 Juin. L'Amiral ne vouloit point qu'aucun des bâtimens qui pouvoient ravitailler la ville en defcendant la rivière lui échappât, il fit conftruire deux forts à l'endroit

où le Don ſe jette dans la mer Noire. Cette précaution lui valut la priſe de dix-huit galères, d'un vaiſſeau chargé de munitions & de l'argent néceſſaire pour le paiement d'un corps de ſix mille hommes qui devoit débarquer à trois lieues de la place, mais qui ne put ou n'oſa deſcendre la rivière.

Cette heureuſe expédition augmenta l'ardeur des troupes, & leur inſpira la plus vive confiance dans un chef qu'ils croyoient envoyé du Ciel pour les délivrer de la tyrannie des Turcs. Les ennemis furent repouſſés avec perte dans toutes leurs ſorties ; enfin la place ſerrée de toute part, battue par une artillerie formidable, bloquée par mer & par terre, n'ayant aucun eſpoir d'avoir du ſecours, n'oſa courir les riſques d'un aſſaut : elle capitula le 18 Juillet. La garniſon n'eut point les honneurs de la guerre, & les habitans, ayant

livré le transfuge qui avoit fait échouer la première expédition, eurent la liberté de ſortir avec ce qu'ils pourroient emporter avec eux.

Le neveu de l'Amiral étoit reſté à Moskou; ſon oncle lui dépêcha ſur-le-champ un courier pour lui porter l'heureuſe nouvelle de la priſe d'Aſoph. Cette victoire fut célébrée, comme elle devoit l'être, par un peuple qui commençoit à partager la gloire & l'enthouſiaſme de ſon Souverain: le jeune LE FORT, pour la célébrer d'une manière diſtinguée, donna une fête à toute la Cour dans le palais de ſon oncle (1).

(1) Ce jeune homme avoit ſuivi ſon oncle au premier ſiège: l'Amiral l'avoit laiſſé dans la capitale pendant la ſeconde expédition, afin qu'il veillât à l'exécution des ordres qu'il lui feroit paſſer, & pour faire les préparatifs de ſon voyage à la Chine où il devoit aller en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire.

« Pierre vainqueur d'Asoph, le couvrit par des forts, & y fit creuser un port capable de contenir les plus gros vaisseaux. Il laissa devant la place trente-deux saïques armés ; il prépara tout pour former contre les Turcs une flotte de neuf vaisseaux de soixante pièces de canon, & de quarante-un portant depuis trente jusqu'à cinquante pièces d'artillerie (1).

Non content de sa victoire & voulant accoutumer son peuple à la gloire comme aux travaux, il voulut donner à ses sujets le spectacle pompeux d'un triomphe dans le goût de celui des Romains : il fit entrer son armée dans Moskou sous des arcs de triomphe ; l'Amiral Le Fort, le Maréchal Kemeretoff, les Généraux Gordon & Scheim, les autres Officiers-Généraux & tous ceux

(1) Le Clerc, *ibidem*, *pag.* 139.

qui s'étoient diſtingués au ſiège, avoient la tête ornée d'une couronne, & précédoient le Souverain qui ſe trouvoit ſans diſtinction à ſon rang de Colonel, & qui ſembloit n'être-là que pour orner le triomphe de ſes Généraux : mais cette modeſtie honore bien plus que la victoire. C'eſt par cet exemple unique qu'il vouloit faire ſentir à toute la Nobleſſe, qu'il faut mériter les grades militaires pour en jouïr.

Enfin, en cherchant à élever l'ame & le courage de ſes ſujets par le ſpectacle des honneurs, il leur faiſoit en même tems connoître ce que les lâches & les traîtres avoient à redouter de ſa juſtice. Ce *Jacob* qui l'avoit trahi fermoit la marche du triomphe dans un chariot entre deux hommes qui le frappoit de verges : on avoit dreſſé devant lui une potence à laquelle il fut attaché après avoir ſouffert le ſupplice de la roue ».

La fatigue du fiège avoit confidérablement altéré la fanté de l'Amiral ; fes plaies s'étoient rouvertes : quand il fut queftion de regagner la capitale, il n'avoit pu fouffrir le cheval ni le carroffe ; il avoit defcendu le Don fur un bateau, & s'étoit jeté dans un traîneau pour arriver à Moskou : il y avoit partagé avec fes collègues les honneurs d'un triomphe qui dût donner à ce peuple encore barbare une idée de ceux des Maîtres du Monde lorfqu'ils montoient au capitole traînant à leur fuite des Rois vaincus & détrônés.

Pierre pour lui faire connoître qu'il lui attribuoit prefque toute la gloire de la prife d'Afoph, le nomma Vice-Roi du grand duché de Nowogorod, lui donna en toute propriété plufieurs villages, une immenfe portion de terre à deux lieues de Moskou avec deux cent efclaves pour les cultiver ; il ajouta à

tous ces dons celui d'un grand nombre de pièces d'étoffes brochées, des fourrures magnifiques & un vase d'or de grand prix où le nom de Sa Majesté étoit gravé (1).

Au sein des fêtes & des réjouïssances qui se renouvellèrent chaque jour pendant deux mois, Sa Majesté & son Conseil (dont LE FORT étoit Président) s'assembloient tous les jours & ne s'occupoient pas moins sérieusement de nouveaux projets pour la campagne suivante. La prise d'Asoph n'étoit rien, il falloit la conserver, se rendre maître de la ville de Précop, capitale de la Crimée, & de quelques autres places.

---

(1) Un Réfugié françois qui se trouvoit alors à Moskou fit à sa louange les vers suivans :

Genève est mon berceau, la gloire fut mon guide ;
Je la suivis par-tout, au milieu des hasards.
Asoph a vu de près mon courage intrépide,
Et mon zèle a su plaire au plus grand des Césars.

L'Amiral ne voyoit pas d'autres moyens pour s'aſſurer les paſſages de Conſtantinople à Moskou, & pour faciliter le négoce de la Perſe & du Levant. En conſéquence, dans une de ces aſſemblées où les intérêts de la Cour étoient examinés & peſés avec ſoin, où tout ſe régloit par la pluralité des ſuffrages, il fut décidé après l'ouverture qu'en fit l'Amiral, qu'on augmenteroit le nombre des vaiſſeaux qui devoient aſſurer la navigation de la mer Noire, qu'on attireroit en Moſcovie des Officiers expérimentés dans la marine, deux choſes importantes dont juſqu'alors on ne s'étoit point ou peu occupé : en outre, qu'on tiendroit deux armées ſur pied, l'une en Crimée, l'autre aux environs d'Aſoph ; que cette ville ſeroit toujours défendue par une garniſon de dix mille hommes ; enfin, qu'on enverroit dans toutes les Cours de l'Europe

une ambaſſade extraordinaire pour découvrir & pour apprendre tout ce qui pourroit ſervir ou mettre un obſtacle aux projets de la Cour Impériale.

En conſéquence de cette déciſion du Conſeil, LE FORT fit la revue de ſon régiment, & choiſit parmi la Nobleſſe qui le compoſoit ceux qui lui parurent les plus capables : il y joignit quelques-uns des jeunes Officiers attachés au ſervice du TZAR IVAN, frère de PIERRE, qui venoit de mourir ; ſoixante furent envoyés à Veniſe & dans les autres ports de l'Italie ; quarante en Angleterre & en Hollande pour y apprendre la conſtruction des vaiſſeaux, & en général tout ce qui concerne la marine ; d'autres enfin furent répandus dans les différentes places ou écoles de l'Europe pour s'inſtruire à fonds dans l'étude du génie & de l'artillerie, avec ordre de ne pen-

ſer à revenir à Moskou que quand ils auroient acquis les connoiſſances néceſſaires pour être en état d'inſtruire eux-mêmes leurs compatriotes.

Des projets ſi utiles & ſi ſenſés n'étoient point univerſellement goûtés par tous les corps de l'Etat. PIERRE vouloit tirer ſes ſujets de l'ignorance & leur donner un rang diſtingué dans l'Europe : il trouva des obſtacles.

Le Clergé, dont l'influence a toujours été grande chez les peuples policés comme chez ceux qui ne l'étoient pas ; le Clergé, dont le pouvoir abſolu & deſpotique balança dans des ſiècles barbares celui des Princes les plus légitimes ; le Clergé enfin, qui, pour ſe rendre néceſſaire aux Nations, interpréta ſouvent les volontés du Très-Haut, ſe chargea auſſi d'interpréter celles d'un peuple qui n'étoit peut-être point encore aſſez préparé

pour connoître & ſentir tout le bien qu'on vouloit lui faire.

La ſuperſtition s'alarma de la communication avec les étrangers qui profeſſoient un autre culte ; les Prêtres étayoient la ſuperſtition & la prévention des Boyari de l'autorité des livres ſaints ; & les autres Moskovites diſoient, d'après l'ignorance qui leur étoit ſi chère : *Nous ſommes bien comme nous ſommes, nous ne voulons pas être mieux que nos pères* (1).

Ces murmures pénétrèrent juſqu'au fond du cloître de Sophie ; elle avoit trouvé moyen de corrompre ſes gardes, ou peut-être l'indulgence de ſon frère avoit empêché qu'on la ſurveillât d'aſſez près pour n'avoir aucune communication avec les anciens fauteurs de ſes premières intrigues.

---

(1) Le Clerc, *ibidem*, *T.* 3, *pag.* 148.

« On l'accuſe d'avoir entretenu des liaiſons ſecrètes avec des Boyari. Une vieille femme étoit l'inſtrument de ſes intrigues, ſans exciter le moindre ſoupçon ; elle couvroit ſa trame des haillons de la misère & du maſque de l'imbécillité : c'étoit par ſon moyen que SOPHIE étoit informée des innovations du TZAR. Elle commença par gagner les Popes, qui inſinuèrent au peuple que le TZAR outrageoit la religion en faiſant paſſer les enfans de ſes ſujets dans les pays étrangers. Il n'en falloit pas tant pour échauffer les eſprits. Les Streltſi s'offençoient de la préférence qu'on donnoit aux Soldats étrangers ſur eux : leurs Officiers approuvoient ces murmures. La Princeſſe, inſtruite de tout, ſouffle le feu, promet des récompenſes : on s'aſſemble, on délibère ; on décide qu'il faut aſſaſſiner le TZAR ».

Tout étoit réglé pour ce parricide: les conjurés devoient mettre le feu à un quartier du Kremlin. Le TZAR, qui dans ces ſortes d'occaſions ſe mettoit parmi la foule & travailloit lui-même à éteindre le feu, ne pouvoit échapper aux conjurés (1). Le jour fixé pour cet horrible attentat étoit proche, lorſque deux Capitaines (qui étoient du complot) ne pouvant réſiſter aux remords de leur conſcience, vinrent trouver le TZAR chez le Général LE FORT, & lui découvrirent le danger qui menaçoit ſa Perſonne ſacrée. PIERRE leur pardonna: il s'en ſervit pour faire arrêter les conjurés; leurs membres furent cloués à une colonne qu'il fit ériger au milieu du Kremlin. Ne voulant point remonter à la ſource de ce complot, & crai-

(1) Aut. anonym. Hiſt. de PIERRE, pag. 58.

gnant de trouver ſa perfide ſœur trop coupable, il ſe contenta de la faire reſſerrer davantage, & d'ordonner qu'on examinât avec plus d'attention ceux qui entroient ou ſortoient du monaſtère où elle étoit enfermée.

Quand cet orage fut diſſipé, & le bon ordre rétabli, notre Illuſtre Monarque ne penſa plus qu'à exécuter le grand voyage qu'il avoit projeté depuis quelque tems. Pour aſſurer de plus en plus l'intérieur de ſon royaume par l'éloignement des Streltſi, il les diſperſa dans les différentes villes de ſes Etats, dont il avoit remis la régence à ſon oncle LÉON NARESKIN, aux Princes BORRIS, GALITZIN & au Boyari PROCOROFSKI. Le Général GORDON eut le commandement des troupes deſtinées à la garde de Moskou.

Les choſes ainſi diſpoſées, le tems de ſon départ fut fixé au mois de Mars

1697 :

1697 : il vouloit faire ce voyage avec fruit ; pour n'être point accablé du cérémonial qui pourſuit & importune les Rois juſques dans l'intérieur de leur palais, & qui les empêche ſouvent de connoître combien il eſt heureux d'être vraiment homme, il réſolut de garder l'incognito ; il ſe mit à la ſuite des trois Ambaſſadeurs : c'étoient l'Amiral LE FORT, le Boyard ALEXIS GOLOVIN & le Secrétaire-d'Etat VOZNITSIN; quatre premiers Secrétaires, douze Gentilshommes, deux Pages pour chaque Ambaſſadeur, cinquante Gardes avec leurs Officiers compoſoient la ſuite principale de cette ambaſſade : il y avoit en tout deux cent perſonnes. Le TZAR ſe réſervant pour tous domeſtiques un valet-de-chambre, un homme de livrée & un nain, ſe confondoit dans la foule (1).

(1) Le neveu de l'Amiral au lieu d'aller à Pékin, fut le Secrétaire général de cette ambaſſade.

Tout le monde connoît l'hiſtoire de cette fameuſe ambaſſade. *C'étoit une choſe inouïe*, dit VOLTAIRE, *qu'un Roi de vingt-cinq ans, qui abandonnoit ſes royaumes pour mieux régner.*

M. LEVEQUE eſt le ſeul Ecrivain qui l'ait improuvé. Tous les gens ſenſés auront de la peine à ſe rendre à ſon avis ; & ce ſeul trait, dans la vie de PIERRE, auroit ſuffi pour l'immortaliſer, & pour lui aſſurer parmi les Souverains le rang que la poſtérité lui a conſervé.

Le plan de cet ouvrage m'empêche de ſuivre pas-à-pas nos Illuſtres Voyageurs : d'ailleurs ce morceau de l'hiſtoire de Ruſſie a été traité par tant de plumes ſavantes.... Je ne préſente à mes Lecteurs que ce qui intéreſſe perſonnellement M. LE FORT : il fut dans toutes les Cours ce qu'il avoit été à celle de Moskou, le premier homme

d'Etat, l'ami & le confident de ſon Prince.

Pierre n'étoit point au fait des uſages Européens ; il ne fit jamais rien ſans le conſulter : c'eſt à lui ſeul qu'il confia le déſagrément que lui attira, de la part du Gouverneur de Riga, l'imprudence ou l'indiſcrétion de quelques jeunes ingénieurs qui avoient voulu en deſſiner les fortifications. *On ne veut pas*, lui dit-il avec chagrin, *que je voie les fortifications de Riga ; j'eſpère un jour les voir plus à mon aiſe, & refuſer au Roi de Suède ce que* Dahlberg *me refuſe aujourd'hui.*

Arrivé enſuite à Konisberg, il y fut magnifiquement reçu & traité par l'Electeur de Brandebourg ; de-là traverſant les états de ce Prince, il s'arrêta dans le voiſinage de Berlin pour célébrer le jour de la naiſſance de l'Electeur. Il donna un grand repas à cette

occaſion, & voulut que chacun des convives vuidât un flacon de vin, contenant quatre pots, à la ſanté du Prince. Il n'étoit pas encore aſſez inſtruit dans l'hiſtoire ancienne, pour ſavoir qu'une pareille gaieté avoit coûté la vie au vainqueur de Darius.

Le grand Chancelier s'excuſa ſur l'état de ſa ſanté, qui ne lui permettoit pas une pareille débauche. Le TZAR croyant qu'il la devoit ſacrifier pour boire celle de ſon Maître, s'emporta contre lui, le prit par le bras, le fit ſortir de la ſalle, & envoya un courier à l'Electeur pour ſe plaindre de l'inſolence du Miniſtre.

Rendu à lui-même quelques heures après, regrettant de l'avoir ainſi traité & ne ſachant d'abord à qui imputer un acte de démence dont il étoit ſeul coupable, il courut ſur ſon Favori l'épée à la main, & voulut le tuer.

Le Fort avoit employé tout le crédit que l'amitié devoit lui donner ſur ſon Maître : il n'avoit pu réuſſir à excuſer le Chancelier, ni à retenir le courier qu'on avoit dépêché à l'Electeur. Peu épouvanté de l'air menaçant du Tzar, il s'arrête devant lui, ouvre ſon juſte-au-corps, découvre ſa poitrine, & lui dit avec beaucoup de ſang froid : *Qu'il pouvoit le tuer, que la mort ſeule pouvoit mettre fin au chagrin qu'il avoit continuellement pour ſon ſervice.* Pierre étonné de ſa fermeté, rougit d'avoir outragé un homme qui l'avoit ſi bien ſervi, lui ſaute au col, & l'embraſſe.

Les courtiſans qui accompagnoient le Tzar, & qui étoient préſens à cette ſcène, étonnés de la fermeté & des vives reparties de l'Amiral, ne pouvoient ajouter foi aux regrets de leur Souverain ; ils croyoient déjà le Favori

perdu & diſgracié, & cherchoient à s'éloigner de lui. Le Monarque, devinant ce qui ſe paſſoit dans leur ame, pour leur montrer la ſincérité de ſes proteſtations, leur fit une vive réprimande, en ajoutant que ſi quelqu'un d'eux, ou qui que ce fût de ſes ſujets, étoit aſſez hardi pour cauſer le moindre chagrin à LE FORT, il le feroit mourir.

L'Hiſtorien anonyme que nous avons cité, & qui n'a, pour ainſi dire, fait que traduire le journal de Corbe, raconte cette aventure d'une autre manière : il la recule d'un an, & en place la ſcène en Moskovie.

« A la ſuite d'un repas où l'on avoit bu largement, dit-il, on vint à parler de troupes & de diſcipline, un des convives ajoutant que, pour avoir de bons Officiers, il ne falloit avoir égard qu'au mérite & à l'ancienneté : Cela eſt vrai, repartit le TZAR, & c'eſt une maxime

que j'ai voulu établir lorſque je me ſuis fait tambour dans la compagnie de Le Fort ; mais, ajouta-t-il, en jettant un regard terrible ſur le Général Scheim qui étoit vis-à-vis de lui, je ſais qu'au mépris de mes intentions & de mes ordres quelques-uns de mes Généraux vendent les emplois vacans dans leur régiment, & font un trafic d'un bien qui n'eſt dû qu'à la vertu.

Scheim demanda au Tzar qui étoient ces Généraux ; c'eſt toi le premier, répondit ce Prince, oui toi-même : & là-deſſus tirant ſon ſabre, il commença à frapper ſur la table d'une manière à faire trembler tous les aſſiſtans. Je veux t'exterminer toi & ton régiment, diſoit-il en parlant à Scheim : j'ai la liſte de tous les emplois que tu y as mis à l'encan, & cette épée me ſera raiſon de ton indigne conduite. Quelques Boyari voulurent excuſer

le Général SCHEIM ; mais le TZAR n'écoutant que ſon courroux, qui quoique juſte devenoit exceſſif, trouva cela ſi mauvais qu'il commença à frapper à droite & à gauche ſans diſtinction. Le Prince ROMADONOWSCHI eut un doigt coupé, un autre Boyari reçut une légère bleſſure à la tête, le Dumnoi MIKITIM MOSCIWITZ eut un coup de revers qui le bleſſa légérement à la main. Le malheureux SCHEIM alloit payer de ſa tête les emplois vendus lorſque le Général LE FORT, le ſeul qui oſa réſiſter au TZAR dans ces occaſions, lui ſaiſit la main qu'il tenoit déjà levée pour couper la tête à SCHEIM, & la retint *.

* *Ictus longe funeſtior parabatur in* CAMPI DUCEM (le Général SCHEIM) *qui procul dubio ſuo in ſanguine fuſus* TZAREÆ *dexteræ ſuccubuiſſet niſi Generalis* LE FORT, (*cui pene ſoli id licebat*) *amplexu ſtringens manum retraxiſſet à vulnere.* CORB. *ibid.* page 72.

Le Tzar enflammé de colère, & ne connoiſſant preſque plus perſonne, repouſſa Le Fort, & le bleſſa d'un coup de ſabre. Le Fort ſans ſe troubler, & ſachant combien ſon jeune Maître revenoit de ces ſortes d'emportemens lorſqu'on le rappeloit aux ſentimens d'honneur & de gloire qui doivent être le partage des Grands Princes, lui repréſenta qu'il étoit peu digne d'un Héros, d'un Réformateur, de ne pouvoir mettre des bornes à ſa colère ».

Quoi qu'il en ſoit, les Ambaſſadeurs étant arrivés à Dantzick s'embarquèrent peu après pour Hambourg : le Souverain brûloit d'arriver en Hollande ; c'étoit à Sardam, ſous le nom de Baas Petter (Maître Pierre) que dépouillé du diadême, armé d'une hache & d'une équerre, il devoit donner à tout l'Univers le ſpectacle de la véritable grandeur, une leçon ſublime aux

Rois, & l'exemple d'un dévouement auquel nous refuſerions d'ajouter fois ſi l'époque en étoit plus éloignée de notre ſiècle.

Les faſtes des anciens conquérans nous offrent des Princes parcourant le monde à la tête de leurs armées, des Guerriers dont les victoires furent cimentées du plus pur ſang des nations; ici c'eſt un Roi qui, pour devenir le Légiſlateur & le père de ſes peuples, veut tout voir par lui-même, pour mieux faire ſervir à ſa propre gloire les fautes des autres. C'eſt un Héros enfin qui ne deſcend du trône que pour paroître plus grand lorſqu'il y remontera.

Les Hollandois ont conſervé la maiſon ou plutôt la chaumière qu'il avoit louée près des chantiers de l'amirauté d'Amſterdam, & ſous laquelle, après ſes travaux aſſidus & pénibles, il ve-

noit prendre quelques momens de repos, ou converſer avec ſon Favori : on l'appela depuis *Worſtenburg* (château du Prince); on y montroit un bois de lit & un bain qu'il avoit travaillés lui-même.

Cette maiſon ſubſiſte encore aujourd'hui : elle fut viſitée de nos jours par un Prince de ſa race, par le fils de l'immortelle CATHERINE. Ce jeune Héros, à l'exemple de ſon aïeul, voyagea dans les différentes Cours de l'Europe, & ſe montra par-tout le digne rejetton d'un ſang ſi précieux & ſi cher aux Moskovites, le digne fils d'une Princeſſe, que ſes grandes qualités ont déjà placé à côté des plus grands Rois (1).

(1) Nous l'avons vu en France ſuivi de ſon Auguſte Compagne ; & ces Illuſtres Epoux, affables, doux & modeſtes, viſitèrent nos académies, nos atteliers, nos manufactures, ne manifeſtant leur grandeur que par des actes de bienfaiſance, & laiſſant par-tout des marques de cette bonté qui fait le plus bel appanage des Souverains.

PIERRE eut une entrevue à Utrech avec le Roi GUILLAUME (1) : il trouva à la Haye les Plénipotentiaires des Souverains de l'Europe pour la paix de Riswick. Ayant laiſſé enſuite l'Amiral à Amſterdam, il paſſa en Angleterre.

Il ne ſe fit ſuivre que par dix perſonnes. Au moment de ſon départ il monta dans la chambre de LE FORT : il le trouva travaillant à ſes dépêches ; il l'embraſſa, lui fit ſes adieux. Ils ne ſe quittèrent qu'après avoir verſé des larmes, ſans que la préſence du Bouguemeſtre Wuiſten & de pluſieurs autres Hollandois, les empêchât de manifeſter la douleur réciproque qu'ils éprouvoient au moment de leur ſéparation.

C'eſt dans la ville de Londres qu'il reçut les hommages d'un frère & d'un autre neveu de ſon Favori (1698) : il les admit à ſa table, but avec eux à la

(1) LE FORT étoit ſeul avec ces deux Monarques.

ſanté de ſon Amiral, fit des armes avec le jeune homme, & après leur avoir donné une fête ſur la Tamiſe, il les renvoya en Hollande. Il les revit de nouveau à ſon paſſage, & quitta enfin Amſterdam pour prendre le chemin de Vienne, dans le même moment que le jeune LE FORT quittoit Genève, pour aller attendre ſon père à Ratisbonne.

Il étoit de la deſtinée du TZAR de ne pouvoir quitter ſes états ſans fournir une occaſion aux mécontens de prendre les armes. La révolte de SOPHIE après le ſiège d'Aſoph n'avoit pas été difficile à appaiſer; il n'avoit fait que paroître, tout avoit fléchi devant lui.

Le même jour qu'il ſe diſpoſoit à quitter la Cour de LÉOPOLD pour paſſer à Veniſe, il reçut un Courier qui lui annonçoit une nouvelle révolution. Le feu de la première révolte qu'il avoit ſi heureuſement calmé avant

ſon départ étoit mal éteint ; les Streltſi armés pour la troiſième fois en faveur de SOPHIE, vouloient l'arracher de ſon monaſtère & la remettre ſur le trône.

Les Généraux SCHEIM & GORDON, au moment même qu'on députoit le courier à l'Empereur, étoient ſortis de Moskou à la tête de toutes les troupes, pour marcher à la rencontre des révoltés.

Le TZAR à l'ouverture de ſes dépêches, ſentant tout le danger où étoit ſes états, ſe jetta dans les bras de ſon Favori, en criant : *FRANÇOIS JACOBEVITZ apprends-moi le moyen de me rendre bientôt à Moskou pour châtier l'inſolence de mes Streltſi. Je te jure qu'aucun des coupables n'échappera à ma vengeance* (1). LE FORT lui conſeilla

---

(1) *FRANCISCE JACOWEIDES modum ſuggere quo brevi temporis ſpatio per viarum compendia Moſcuam attingere.... Nemo abibit impunis.* CORB. pag. 164.

de faire diligence : ils partirent ſur-le-champ, & arrivèrent au bout de quatre ſemaines (le 4 Septembre) à Moskou.

Sa préſence acheva de calmer les eſprits ; la plus grande partie des rebelles avoit été déſarmée par ſes Généraux. Il fit inſtruire leur procès : convaincu intérieurement que Sophie étoit la ſource de ces nouveaux troubles, il penſa (dit-on) ſérieuſement à la faire mourir ; alléguant pour ſe juſtifier l'exemple d'Elisabeth, qui fit trancher la tête à la Reine d'Ecoſſe ſa proche parente.

M. Le Fort, le ſeul qui oſa ou qui ſut lui donner des leçons ſur la véritable gloire, par ſa modération & par ſa douceur lui épargna un crime. Ce même homme, qui aura peut-être paru foible ou injuſte lorſqu'il condamna l'Impératrice, nous prouve aujourd'hui qu'il ſe porta à cet acte

de ſévérité moins par complaiſance pour ſon Maître, que pour appaiſer les factions qui pouvoient naître de la diſcorde de la Famille Impériale. PIERRE, en cette occaſion ayant obtenu ſon aveu, prononça le divorce : ce fut auſſi par ſes conſeils qu'il ſe décida à faire grace à ſa coupable ſœur.

Il eut beau ſe plaindre qu'elle avoit conſpiré contre ſa vie avant qu'elle eût atteint l'âge de quatorze ans. *N'importe*, repliqua le Favori, *VOTRE MAJESTÉ ne doit pas la faire mourir; à moins, SIRE, que votre vengeance ne vous ſoit plus chère que votre gloire : c'eſt à faire aux Turcs à tremper leurs mains dans le ſang de leurs frères; mais un Prince chrétien doit avoir d'autres ſentimens.* Le TZAR pardonna à SOPHIE : il ſe contenta de lui faire les reproches les plus ſanglans, qui ſe

terminèrent

terminèrent par des larmes de part & d'autre. SOPHIE employa toute ſon éloquence pour ſe juſtifier, & peu s'en fallut que ſon frère ne la crût innocente. Au ſortir du monaſtère où il avoit été lui faire cette étrange viſite, il ne put s'empêcher de dire à LE FORT qu'elle avoit un grand génie, & que c'étoit ſeulement dommage qu'elle fût ſi méchante.

Cependant les rues de Moskou ruiſſeloient du ſang des coupables ; on ne voyoit que des potences, des bûchers, des échafauds : l'Empereur lui-même & ſes courtiſans tranchoient les têtes ; LE FORT & le Baron de PLUMBERG avoient été diſpenſés de cet horrible miniſtère * (l'Amiral avoit d'autres

* *Ad idem lictoris officium cum Barone* DE BLUMBERG *Generalis* LE FORT *invitabatur ; ſed excuſantes, id domi ſuæ moris non eſſe auditi ſunt.* CORB. ibidem.

moyens pour témoigner ſon attachement & ſa fidélité à ſon Maître) : enfin plus de quinze cent gibets plantés autour des murs de la ville offroient les cadavres d'autant de victimes.

Ce qui avoit le plus irrité le Souverain, c'eſt qu'un des Streltſi, auquel on donnoit le knout (1), ayant prié qu'on ſuſpendît les tortures pour qu'il pût révéler ce qu'il ſavoit, avoua qu'il avoit effectivement trempé dans le deſſein de détrôner le TZAR ; mais que le Général LE FORT en étoit cauſe. Là-deſſus le TZAR lui demanda s'il connoiſſoit ce Général. Il répondit que non, qu'il ne l'avoit même jamais vu ; mais qu'il s'en étoit tenu à ce qu'on en avoit publié dans certaines lettres, ſavoir qu'il étoit l'auteur du voyage entrepris par Sa Majeſté Tzarienne chez les étrangers,

(1) C'eſt une eſpèce de queſtion qu'on emploie en Ruſſie pour avoir l'aveu des coupables.

& qu'il n'avoit pas cru devoir révoquer en doute ce que tant de monde aſſuroit, encore moins s'oppoſer au deſſein de ſes camarades. Sur quoi le TZAR le condamna au ſupplice de la roue, pour avoir dit que LE FORT avoit donné lieu à la rebellion, en conſeillant au TZAR d'aller dans les pays étrangers (1).

Tous les Hiſtoriens s'accordent à nous dire qu'on ſut par l'aveu des chefs de ces factieux, que leur deſſein étoit d'exterminer tous les étrangers, de s'emparer de Moskou, d'y mettre tout à feu & à ſang, de faire main baſſe ſur les Boyari pour attirer la populace dans leur parti ; que les Poppes devoient faire marcher devant les conjurés l'image de la Vierge & celle de St. Nicolas

(1) *Rotâ fregi mandavit* TZARUS, *potiſſimùm quòd Generalem* LE FORT *profectionis auctorem dicere auſus eſt.* CORB. pag. 84.

pour donner un air de religion à leur révolte ; qu'ils auroient répandu des billets par-tout, pour faire courir le bruit que le TZAR étoit mort dans ſon voyage, entrepris par les pernicieux deſſeins des Allemands ; qu'ils auroient élevé à l'autorité ſuprême la Princeſſe SOPHIE, en attendant que le TZAROWITZ eût été en âge de gouverner ; qu'enfin ils avoient réſolu de tirer BASILE GALITZIN du lieu de ſon exil, pour le mettre à la tête des armées.

Le Favori alors craignant que l'effuſion de tant de ſang n'accoutumât ſon Prince à verſer indiſtinctement celui de ſes autres ſujets, lui repréſenta avec beaucoup de fermeté qu'un Souverain devoit punir le crime, mais non jeter le déſeſpoir dans l'ame des criminels ; que l'un étoit une ſuite de la juſtice, & l'autre un acte de cruauté.

Le Monarque pénétré de cette juſte

remontrance, fit cesser toutes les exécutions (1699).

Le corps des Streltsi fut entiérement détruit : les plus mutins ayant été envoyés en Sibérie, on incorpora les autres dans les nouveaux régimens. Tel fut le sort de cette soldatesque effrénée pour qui rien n'avoit été sacré, & qui sembloit avoir mis toute sa gloire à s'opposer aux grands desseins de ses Maîtres.

PIERRE rendu à lui-même, & revenu du trouble où avoit dû nécessairement le jeter une révolution qui lui avoit fait tant verser de sang, quitta sa capitale pour aller à Voronitz veiller à la construction & à l'armement d'une flotte, & donner à ses sujets un nouvel exemple de la subordination qu'il exigeoit de chacun d'eux. Ils l'avoient vu tambour dans la compagnie de LE FORT; il va leur montrer qu'il vouloit

de même paſſer par tous les grades de la marine, pour ſe mettre en état de commander un jour ſes armées navales.

« Pendant ſon ſéjour en Hollande il avoit pris en affection un Sardamois, nommé Mus, & l'avoit fait venir en Ruſſie. Ce Mus étoit un habile marin; il aida le Tzar à conſtruire un vaiſſeau de guerre à la hollandoiſe, & ce Prince l'en fit Capitaine (1). Ce fut ſur ce vaiſſeau preſque tout bâti de ſes propres mains, que Pierre voulut paſſer par les emplois les plus vils de la marine. Il demanda à Mus quel étoit l'office le plus bas ſur un navire? Le Capitaine lui repartit que c'étoit celui de Mouſſe. *Eh bien*, pourſuivit le Tzar, *je veux te ſervir aujourd'hui de Mouſſe.* En même tems il grimpe au haut d'un mât pour en détacher une corde. Mus,

(1) Corb. & *Auctor anonym.*

étonné de cette action, trembloit de frayeur que le Monarque ne fût renversé dans la mer ; car le vent étoit violent, & auroit pu facilement le faire tomber si PIERRE eût été moins adroit & moins fort. Il redescendit sans autre mal que d'avoir fait grand peur au Capitaine. Celui-ci se rassura, commanda au TZAR de lui allumer sa pipe, de lui verser du brandevin, & de faire en un mot toutes les autres fonctions de Mousse ».

Pendant ce tems-là les fatigues du corps & de l'esprit continuoient à ruiner la santé du Général. Quoiqu'il sentît une grande pesanteur, & des douleurs très-vives à l'endroit de ses premières plaies, il n'avoit pas suspendu ses travaux : une inflammation & une fièvre chaude lui étant survenues, il mourut le 12 Mars à l'âge de quarante-six ans.

La route de Voronitz à Moskou

avoit été couverte par les Couriers du TZAR du moment qu'il avoit appris la maladie de ſon Favori.

A la nouvelle de ſa mort il penſa s'évanouir. *Hélas!* s'écria-t-il, *je perds le meilleur de mes amis, & cela dans un tems où j'avois plus beſoin de lui que jamais. Il eſt mort ce ſerviteur fidèle, à qui me confierai-je préſentement* (1)? Ses ſoupirs & ſes larmes l'empêchèrent d'en dire davantage. Il partit ſur-le-champ pour Moskou : en y arrivant il ne voulut d'abord voir perſonne, ſe contentant d'ordonner qu'on diſposât tout pour faire une pompe funèbre conforme à la dignité

---

(1) *Confirmabant qui TZARO adſtiterant dùm obitûs nuntium accepiſſet, non ſecus quàm ſi parentis mors nuntiata eſſet, crebris editis gemitibus lacrymiſque obortis, in hæc verba erupiſſe :* Jam fidum hominem non habeo; hic ſolus fidelis erat, cui me deinceps concredere potero. *CORB. pag.* 122.

& au mérite du défunt ; ce qui fut exé-
cuté de la manière ſuivante.

La marche fut ouverte par les trois régimens de la Marine, chacun de deux mille cinq cent hommes, & précédés de neuf joueurs de flûte douce qui touchoient des airs lugubres : il y avoit ſix hommes à chaque rang ; tous les Officiers avoient une écharpe noire, & un nœud de ruban noir à leurs piques ; les caiſſes couvertes de noir, & les drapeaux avec une longue banderole traînante. Le TZAR *étoit à la tête, la pique à la main, vêtu de deuil avec un crêpe & une écharpe noire. On portoit devant Sa Majeſté le grand drapeau où ſont ſes armes : on voyoit enſuite un Colonel avec le bâton de commandement, deux trompettes, deux hautbois, deux timbaliers, deux autres trompettes, tous à cheval & dans le ſilence ; deux chevaux de parade riche-*

ment harnachés, un Général-Major qui précédoit les marques d'honneur du défunt ; ſavoir, un étendard de triomphe avec ſes armes en or ſur un fonds cramoiſi, & une écharpe orangée traînante, les éperons d'or, les gants à franges d'or, l'épée, le bâton du régiment, le caſque, toutes ces pièces portées ſur des carreaux de velours noir, broderies d'argent ; l'écu du Général avec ſes armes ; un cheval caparaçonné de deuil ; un étendard de campagne avec des banderoles noires pendantes ; un homme à cheval armé de toutes pièces, tenant un ſabre nud la garde haute ; le pavillon d'Amiral porté par deux Capitaines de marine, avec des écharpes noires traînantes ; quatre Généraux-Majors & quatre Colonels, tous en grand deuil. Tous les Ecoliers des collèges & écoles publiques avec leurs Régens. Cinq Miniſtres proteſtans ; ſa-

voir trois réformés & deux de la confession d'Ausbourg, précédoient immédiatement après le corps qui étoit dans un cerceuil couvert de velours noir, avec des galons & longues franges d'or, & garni de tous côtés de plaques d'argent avec les armes du défunt. Il étoit porté par vingt-huit Colonels qui se relayoient de quart d'heure en quart d'heure. Après le corps, venoit M. PIERRE LE FORT *en manteau long à queue traînante, accompagné des Envoyés extraordinaires de l'Empereur & de Brandebourg, & suivi de quatre Pages: c'est le neveu du Général, fils de M.* LE FORT, *Syndic de la ville de Genève, où se trouve présentement le fils du défunt Général. Tous les Généraux marchoient ensuite, avec vingt-quatre des premiers Princes & Ducs, suivis des principaux Officiers & Capitaines de la marine, des Rési-*

dens de Suède, de Danemarck, de Brandebourg, &c. & de la principale Noblesse de l'Empire, tous en manteaux noirs traînans. Après eux marchoit Madame la Générale LE FORT, *veuve du défunt, soutenue par deux des plus anciens Généraux, & accompagnée de vingt-quatre des principales Dames & Demoiselles, que des Seigneurs conduisoient, toutes en grand deuil* (1).

« La marche étoit fermée par les domestiques du défunt, suivis d'une foule de spectateurs que la nouveauté avoit attirés ; car avant PIERRE-LE-GRAND les Russes n'avoient jamais vu de pareille pompe : ils enterroient leurs Souverains même sans bruit & sans cérémonie ; mais PIERRE vouloit mon-

---

(1) Extrait de la Gazette des Etats de Hollande & de West-frise du jeudi 30 Avril 1699.

trer à ſes ſujets que ſous ſon règne l'homme de mérite devoit s'attendre à ſe voir honoré même après ſa mort.

Le corps fut d'abord porté à l'égliſe réformée, où M. Stumphius prononça l'oraiſon funèbre, après laquelle on le transféra au lieu où il devoit être enterré dans le même ordre qu'auparavant ; mais cet ordre fut bientôt dérangé par la vanité des Boyari. Ils trouvoient mauvais que les Ambaſſadeurs les précédaſſent ; & ſans avoir égard ni aux bienſéances ni à ce que le Tzar pourroit penſer, ils prirent hardiment le pas, & furent ſuivis même de pluſieurs perſonnes de baſſe condition, à qui il ne convenoit nullement de le diſputer aux Ambaſſadeurs. Lorſqu'on fut arrivé au lieu de la ſépulture le Tzar s'arrêta, & jettant les yeux ſur le convoi, il remarqua qu'on avoit changé l'arrangement, & que les Ruſſes

précédoient les Miniſtres étrangers. Ce Monarque demanda au neveu du défunt qui avoit troublé l'ordre du convoi? LE FORT ſe proſterna à terre, n'oſant dire ouvertement ſa penſée de peur de ſe faire des ennemis : mais le TZAR lui ordonnant en termes exprès de parler, il répondit que c'étoient les Boyari. PIERRE en fut dans une colère extrême ; néanmoins il diſſimula, le lieu n'étant pas propre à châtier la hardieſſe de ces Meſſieurs. Il ſe contenta de dire à LE FORT : *Ce ſont des chiens, & non mes Boyari.* Le Général CZÉRÉMETOF fut le ſeul qui reſta derrière les Miniſtres étrangers.

Cependant on procédoit à l'enterrement de M. LE FORT. Le TZAR, fondant en larmes, fit découvrir le cercueil & donna le dernier baiſer au défunt en préſence de tous les aſſiſtans. Le corps fut enſuite poſé dans un ca-

veau voûté. On tira plus de cent coups de canon, & les régimens de la Marine firent trois décharges consécutives de leurs mousquets. On grava sur sa tombe l'épitaphe suivante.

SISTE VIATOR GRADUM :
HÎC JACET
FRANCISCUS-JACOBUS
LE FORT,
GENEVENSIS,
QUI
IN AULÆ CULMINE LUBRICO
FORTITER STETIT,
ET CUI
PEREGRINITAS PATRIÆ,
DIVERSITAS RELIGIONIS,
HAUD OBSTITIT
QUOMINUS
VIRTUTE DUCE,
PRUDENTIA COMITE,
AD MULTIPLICES ENITERETUR IN
RUSSIA HONORES,

AC EVADERET
SACRÆ TZAREÆ
MAJESTATIS
ARCHITALASSUS ;
PRÆFECTUS MILITIÆ GENERALIS ;
GUBERNATOR NOVOGARDIÆ ,
OMNIUMQUE CONSILIORUM
ARBITER ,
UT TOGA SIC SAGO
INCLYTUS ,
IN PACE ET BELLO MAGNUS ,
DOMI ZOPYRUS ,
FORIS CYNEAS ,
UBIQUE MECENATIS GLORIAM
ADEPTUS EST ;
DUM
OMNIA FELICITER GESTA
AD DOMINUM
UT MINISTER
RETULIT ,
EXTRA INVIDIAM
NEC EXTRA GLORIAM
FUIT

QUAM
SIMPLICI VIRTUTE MERUIT,
DISSIMULATIONE AUXIT
PRINCIPI
FUIT
FAMILIARIS ET ASSIDUUS,
NON GRAVIS TAMEN,
NEQUE ULLO ASSIDUITATIS FASTIDIO;
HUIC ENIM UNI ILLE MAXIME
INDULSIT,
NEQUE EUM SECUS DILEXIT
AC ALEXANDER EPHESTIONEM.
QUICQUID
RUSSOS
RECTE, COMITER, FORTITER
FACERE
FACIENDO DOCUIT,
NON EST OBSCURUM
NEQUE OBLIVIONI TRADITUM;
SED MANET
IN ANIMIS HOMINUM,

IN ÆTERNITATE TEMPORUM,

IN FAMA RERUM:

ITAQUE

HUJUS VIRI

HONOS, NOMEN ET LAUDES

SEMPER MANEBUNT.

OBIIT D. 11 MARTII A. R. S.

M. DC. XCIX.

TU VERO CAVE,

VIATOR,

NE CALCES HOC SAXUM;

LACRYMIS ENIM

MAXIMI PRINCIPIS

EST

IRRIGATUM.....

ABI.

Traduction de l'Epitaphe.

Arrête-toi passant : ci gît un Guerrier qui brava tous les écueils de la Cour ; ce Guerrier étoit FRANÇOIS LE FORT, Citoyen de Genève. Sa qualité d'étranger, la différence de sa religion ne l'empêchèrent point de s'élever au faîte des honneurs ; & l'Empereur de Russie, voulant récompenser sa bravoure & sa prudence, le fit son Amiral, Général de toutes ses

Le convoi retourna enſuite au palais du défunt, où l'on avoit préparé un repas magnifique ſelon la coutume des Ruſſes. Lorſqu'on étoit ſur le point de ſe mettre à table, le TZAR ayant

---

troupes de terre, Vice-Roi du grand duché de Nowogorod & Préſident de tous ſes Conſeils. Utile à ſon Prince pendant la paix comme pendant la guerre, il joignit la valeur intrépide de ZOPYRE à la politique du ſage CYNEAS. Il fut le MÉCENE du Nord ; & faiſant honneur à ſon Prince de tout ce qu'il avoit fait pour ſa gloire, il vécut comblé de faveurs ſans exciter l'envie des courtiſans : ſa modeſtie d'ailleurs donnoit un nouveau luſtre à ſes vertus. Confident & ami de ſon Souverain, admis à la plus grande familiarité ſans lui être incommode, il fut chéri de ce nouvel ALEXANDRE comme l'avoit été autrefois EPHESTION. Il diſciplina & poliça les Ruſſes en leur donnant l'exemple de tout ce qu'il exigeoit d'eux.

Tout le monde connoît l'importance des ſervices qu'il a rendu à l'empire : la renommée les a publiés, le ſouvenir ne peut s'en éteindre ; ils ſont gravés dans tous les cœurs, ſon nom & ſa gloire ſurvivront à tous les ſiècles. Il termina ſa carrière le XI Mars de l'an 1699.

Paſſant garde-toi de fouler au pied le marbre qui couvre ſon corps ; ce marbre a été arroſé par les larmes du plus grand des Rois. Pourſuis ta marche.

difparu pour un inftant, les Boyaris voulurent profiter de fon abfence pour fe retirer chez eux. Ils defcendoient déjà l'efcalier lorfque le Tzar arriva. Il les rappela, & les regardant avec des yeux d'indignation : *Vous êtes impatiens*, leur dit-il, *d'aller chez vous pour vous réjouïr de la mort de l'Amiral. Vous craignez d'affifter à ce feftin lugubre, parce que vous appréhendez que l'air de trifteffe que vous avez été obligé de feindre ne vous abandonne, & que votre joie n'éclate enfin & ne vous trahiffe en ma préfence. Miférables ! vous triomphez comme fi vous aviez remporté une grande victoire par la mort d'un homme qui m'étoit fi cher, & qui me fervoit avec tant de fidélité.*

Les Boyaris retournèrent tous confus de cette jufte réprimande. Leur haine contre le feu Amiral étoit d'autant plus étrange, que la plupart d'entr'eux lui

étoient redevables de la vie. En effet, Le Fort s'étoit cent fois exposé, au péril de ses jours, à la colère du Tzar. « Il arrivoit à ce jeune Monarque (dit l'Auteur anonyme que nous avons tant de fois cité) ce qui arrive à un Maître qui enseigne quelqu'exercice à des gens paresseux, revêches & mal-adroits ; il perd patience, il gronde, il frappe. Ainsi le Réformateur des Russes, fâché de trouver dans ses sujets des dispositions si opposées à ses vues, sortoit quelquefois de la modération qui doit faire le caractère d'un grand homme, & sur-tout d'un grand Monarque. Dans les premiers mouvemens de sa colère il vouloit tout tuer. Le généreux Le Fort s'opposoit à ce torrent, dont l'impétuosité se déchargeoit souvent sur lui. Le Tzar l'a foulé aux pieds plus d'une fois ; & lorsqu'il étoit revenu à lui-même, il sentoit bien que si

ce Favori lui réſiſtoit, ce n'étoit que pour l'intérêt de ſa gloire. Il en étoit ſi perſuadé, que ſouvent il lui demandoit pardon de l'avoir maltraité, & le remercioit de l'oppoſition qu'il avoit miſe à ſon courroux. »

Les honneurs que reçoivent les grands pendant leur vie ſont ſouvent équivoques & toujours ſujets aux viciſſitudes des choſes humaines. Heureux ceux qui vivent au-delà du tombeau!...

Ce n'eſt point pour ſurcharger cet ouvrage d'une deſcription extraordinaire que nous venons d'offrir les détails de la pompe funèbre de l'Amiral, c'étoit le dernier trait que nous devions ajouter au tableau de l'illuſtre Souverain qui en avoit donné le plan & qui l'honora de ſa préſence. Elle lui fait encore plus d'honneur qu'au Guerrier qu'il vouloit propoſer pour modèle à ſes ſujets; & ſans-doute PIERRE ar-

rosant de ses larmes le corps d'un Héros qui avoit tout fait pour sa gloire & sous lequel il n'avoit point dédaigné de faire ses premiers armes, n'est pas moins grand aux yeux des vrais Philosophes, que PIERRE cueillant des lauriers aux champs de Pultava.

Telle fut la fin de FRANÇOIS LE FORT. Semblable au Vainqueur de MANTINÉE, moissonné à la fleur de l'âge, il emporta les regrets de tous ceux qui l'avoient connu. Après avoir occupé les premières & les plus riches places de l'Etat, il mourut comme ARISTIDE sans laisser de quoi faire les fraix de ses funérailles. Il fallut que le TZAR les acquittât. Ce grand homme n'avoit rien à lui, il donnoit tout (1).

---

(1) En arrivant à Moskou il avoit fait porter dans le trésor royal le produit de tous les présens qu'il avoit reçus des différens Souverains de l'Europe pendant le cours de la grande ambassade.

Corb dont l'autorité eſt d'un grand poids, parce qu'étant zélé Catholique Romain il n'auroit pas voulu flatter un Proteſtant, lui rend ſouvent dans ſa rélation latine le témoignage non ſuſpect d'avoir été déſintéreſſé, généreux, affable, compatiſſant, & de n'avoir jamais conſulté que le bien public & la gloire de ſon Maître (1).

« Avant lui, dit-il, les étrangers » n'avoient pas la liberté de retourner

---

(1) *Inficiari Moſcorum nemo poterit eum utilitatem patriæ, & Principis ſui emolumenta in primis curis habuiſſe. Eundi redeundique libertas, olim advenis crudâ lege negata, à moderno autem* TZARO, *ipſo ſuggerente, conſtituta, commerciorum commoda, mirè promovet... Nec minoris laudis eſt externos, quos annis præteritis ad Ruthenam Religionem amplectendam ſæpe fame, carcere, minis & tormentis, liberos nunc in ſua Religione relinqui.* FIDES ENIM DONUM DEI EST : *Quod Deus largitur, non arma incutiunt.*

» chez eux dès qu'ils étoient une fois
» en Moskovie : on les persécutoit pour
» les obliger à embrasser la religion du
» pays ; mais Le Fort porta le Tzar
» à abolir des usages si pernicieux au
» commerce & au bien de l'Etat. Il
» étoit persuadé que la foi est un
» don de Dieu (1), & non l'effet de
» la violence ; qu'il n'y a que Dieu seul
» qui en dispose, & que toutes les forces
» humaines ne sont pas capables de la
» produire ».

Il dit dans un autre endroit (& tous les Ecrivains l'ont répété avec lui) « que Le Fort mourut si pauvre que
» son neveu n'avoit pas même trouvé
» de quoi se faire un habit de deuil,
» comme celui-ci en assura le Prince
» Gallitzin ; de sorte qu'il n'excita

(1) On pourroit graver ces dernières paroles sur la porte de tous les Inquisiteurs.

» point l'envie de la nation contre lui, » ni contre ses héritiers (1) ».

---

(1) *Extrait des régistres du Magnifique Conseil de la République de Genève du 18 Avril 1699.*

M. l'ancien Syndic Le Fort ayant appris au Conseil la triste nouvelle qu'il reçut jeudi dernier de la mort de Noble François Le Fort son frère, Général des armées de S. M. Tzarienne & ci-devant son premier Ambassadeur auprès de diverses Puissances de l'Europe, arrivée au mois de Mars dernier d'une fièvre ardente : il supplie le Conseil de conserver le souvenir des sentimens de respect & de vénération que le défunt a toujours eu pour ce Magnifique Conseil, & d'affection & de fidélité pour sa patrie, comme encore d'avoir la bonté d'écrire une lettre à S. M. Tzarienne pour la prier de prendre en sa protection Noble Henri Le Fort, fils du défunt, & lui continuer sa bienveillance, de même qu'à Noble Pierre Le Fort, fils dudit Noble ancien Syndic, qui est présentement à la Cour dudit Sérénissime Tzar.

Il fut résolu de témoigner au Seigneur Le Fort la douleur sensible qu'a tout le Conseil de la perte qu'a faite sa famille, laquelle on regarde comme publique par l'honneur que le Seigneur François Le Fort faisoit à sa patrie dans le haut degré de gloire où il étoit élevé ; & qu'on accorde avec plaisir, au Seigneur François Le Fort, la lettre qu'il a demandée.

Pierre ſentoit bien que la perte de ce grand homme étoit irréparable. Il avoit puiſé dans les converſations & dans la lecture des différens mémoires de ſon Favori les vaſtes projets qu'il ſeroit plus étonnant de lui avoir vu concevoir qu'exécuter. Il ſe fit remettre tous les papiers qu'on trouva chez lui, non pour les enfermer dans un cabinet où ſon ſucceſſeur au miniſtère n'auroit jamais été les chercher, mais pour les méditer & pour ſe fortifier dans les grands deſſeins qu'il n'oſoit encore manifeſter, ou qu'il vouloit laiſſer mûrir.

On ne doit point douter que le principal fruit qu'il en retira fut cette fermeté inébranlable qui ne l'abandonna jamais dans tout le cours de ſon règne, & qu'il ſut conſerver au ſein même de l'adverſité.

Si après la journée de Narva il con-

nut encore mieux que l'Amiral lui manquoit; s'il regretta de ne l'avoir plus à la tête de ſes armées, comme autrefois François I. aux champs de Pavie regretta le Héros dont il avoit bien voulu recevoir l'accollade (1); il tira de ſa propre humiliation toutes les reſſources dont il eut beſoin pour triompher de ſes ennemis. Suivant toujours le plan tracé par Le Fort, il accueillit les Etrangers & les Savans, & prépara le règne glorieux de Catherine II, qui ſans-doute auroit ajouté un fleuron à la couronne que toute l'Europe lui décerne, ſi, après avoir fait aſſeoir la philoſophie ſur le trône, elle avoit pu mettre la dernière main au grand ouvrage du premier Légiſlateur, en aboliſſant entiérement la ſervitude dans ſes Etats.

---

(1) Tout le monde ſait que le glorieux rival de Charles-Quint fut armé Chevalier par Bayard, dit *le Chevalier ſans peur & ſans reproches.*

Le jeune LE FORT étoit encore à Genève au moment que PIERRE verſoit des larmes ſur le tombeau de ſon père (1), il n'en ſortit qu'en 1701 pour aller joindre ſa mère qui jouïſſoit toujours de la plus grande conſidération à la Cour de Moskou. Il y fut reçu avec de grands témoignages de bonté de la part du Souverain. Ce Prince eſpéroit retrouver en lui les qualités qui lui avoient rendu le père ſi précieux. Il le mit lui-même en poſſeſſion des terres qu'il avoit données à l'Amiral ; &, pour ſe l'attacher de plus près, il le nomma Lieutenant de la première compagnie de ſes Gardes.

Il donnoit les plus hautes eſpérances : on voyoit croître & ſe développer en lui ces vertus qui avoient immorta-

(1) Ce Prince eut la bonté de lui écrire de ſa propre main, & de lui mander que déſormais il vouloit lui ſervir de père.

lisé le père, lorsqu'une mort prématurée l'enleva, après la reddition de Nottbourg en 1702.

Personne ne fut plus sensible à cette perte que son cousin le Colonel Le Fort (c'est le neveu de l'Amiral dont nous avons parlé plusieurs fois) qui, depuis la journée de Narva, étoit prisonnier à Sthokolm, où il resta jusqu'à l'année 1706 (1).

(1) Depuis il avoit été Ambassadeur en Prusse & en Suède, Lieutenant-Général, Colonel propriétaire d'un régiment, Commandant en chef de Riga & Chevalier de l'Ordre de St. Alexandre Newsky.

Un neveu de l'Amiral (du même nom) étoit au service de Russie en 1716, & fut envoyé à la Cour de France par Pierre-le-Grand, pour convenir du cérémonial à la réception de ce Monarque. Il passa de-là au service de l'Electeur de Saxe Roi de Pologne, & fut, sous quatre règnes différens, son Ambassadeur à la Cour de Russie, où il obtint le cordon de St. Alexandre Newsky.

J'ai entre les mains une correspondance olographe & répondue, entre le Maréchal de Saxe & lui, qui prouve combien le vainqueur de Fontenoi estimoit sa

La poſtérité des frères de l'Amiral eſt aujourd'hui diſperſée à Genève, en Pruſſe, en Allemagne & en Alſace; quelques-uns de ſes arrières petits-neveux ſont au ſervice de France.

Jeunes Guerriers héritiers d'un ſi beau nom, quoique vous me ſoyez inconnus, puis-je terminer un ouvrage conſacré à célébrer les vertus de votre illuſtre parent, ſans vous exhorter à marcher ſur ſes traces.... Si la gloire

---

prudence : il en avoit fait ſon intime ami ; & ſi quelqu'un avoit pu engager l'Impératrice Anne à oublier les infidélités que lui avoit fait le Maréchal de Saxe, quand elle n'étoit que Ducheſſe Douairière de Courlande, c'eût été Le Fort, &, en ſecondant les vues du Roi ſon Maître, il auroit mis la couronne de Ruſſie ſur la tête de ſon illuſtre ami.

Il mourut à Dresde en 1738, ne laiſſant d'autre héritage que ſes vertus.

Enfin cette maiſon a donné à la Ruſſie des Généraux, des Ambaſſadeurs, des Commandans de province, un Grand-Maître de cérémonie, des Capitaines aux Gardes & des Chevaliers des Ordres de St. Alexandre de Newsky & de Ste. Anne.

de ſuivre les étendards d'un Prince, qui, dans un âge où l'on n'écoute ſouvent que la voix du plaiſir, étoit déjà le père de ſes ſujets, peut ajouter à l'envie que vous avez de mériter les lauriers, félicitez-vous de n'avoir point à chercher des modèles ailleurs que dans votre illuſtre Maiſon. La France eſt votre patrie adoptive; partagez donc l'enthouſiaſme & l'ivreſſe d'un peuple qui ne reſpire qu'après la gloire; d'un peuple qui fait ſon idole de ſes Rois, & qui ne voit dans Louis que l'ami de la paix, le défenſeur de l'humanité & le bienfaiteur d'une Nation qui ne ceſſe de faire des vœux pour la proſpérité de ſon règne. . . . (1).

---

(1) Louis XVI n'a pris les armes que pour pacifier l'Europe en aſſurant l'indépendance de l'Amérique. Chaque jour de ſon règne a été marqué par un étableſſement glorieux & utile à ſon peuple, ou conſolant pour l'humanité.

Animés du même esprit qui jadis échauffoit le Grand Homme dont je viens de vous retracer les exploits, souvenez-vous de ce qu'il fit pour son Auguste Maître & pour le bien de ses peuples. Un Héros que son bras seul auroit rendu fameux, ne seroit point le Héros de l'humanité. Admirez, j'y consens, la valeur & l'intrépidité du vainqueur d'Asoph; mais, si vous êtes appelés à fournir un jour la carrière dans laquelle il a fait briller tant de vertus, ne perdez point de vue la fermeté, la prudence & la douceur qu'il portoit dans les Conseils; imitez son désintéressement & son intégrité dans l'administration, c'est le moyen de soutenir avec gloire le nom que vous portez, & de vous assurer les suffrages de la postérité.

RECUEIL

Des différentes Pièces qui peuvent servir à l'éclaircissement des faits rapportés dans la vie de l'Amiral Le Fort.

Teneur du Congé de M. Le Fort lorsqu'il obtint la permission de venir à Genève.

Nous, par la grace de Dieu, Grand Seigneur et Tzar, Grand Duc Fœdor Alexievitz, Autocrateur, &c.; savoir faisons, que le Capitaine François Le Fort Nous a servi fidellement, a combattu vaillamment contre l'ennemi, comme il appartient à un brave Officier, &c.

NOUS, GRAND SEIGNEUR ET TZAR, avons permis que le Capitaine LE FORT puisse sortir de notre Royaume pour aller en sa patrie : Nous avons aussi commandé de lui donner un passe-port cacheté de notre grand Sceau, le 28 Octobre 1681.

Teneur du Paſſe-port qui lui fut délivré pour le même objet par le Général GORDON.

PAR ordre du Très-Haut & Puiſſant Prince Tzar FŒDOR ALEXIEVITZ, Autocrateur, &c. moi PATRICE GORDON, Seigneur d'Achvichrien & Weſtertonve, Général-Major de l'artillerie & de l'infantetie, Gouverneur de Kiof; ſavoir faiſons, que noble & vaillant M. FRANÇOIS LE FORT, Capitaine de Sa Majeſté TZARIENNE, s'eſt toujours comporté, tant en marche, en garde, & en divers combats & batailles, en brave & généreux Officier, &c.

Réception de Noble HENRI LE FORT fils de l'Amiral par le Mag. Petit-Conſeil.

Extrait des regiſtres de la République de Genève du 19 Juin 1695.

M. le Premier Syndic dit, que Noble HENRI LE FORT, jeune homme âgé de dix à onze années, fils unique du Seigneur FRANÇOIS LE FORT notre Citoyen, Général des armées des TZARS de Moskovie, lequel arriva le jour précédent en cette ville où il a été envoyé par ledit Seigneur ſon père, étoit venu lui rendre viſite accompagné de ſes plus proches parens, & lui avoit témoigné que ces Monarques lui avoient fait l'honneur de lui remettre une lettre pour le Conſeil, auquel il déſiroit de la rendre.

Noble HENRI LE FORT fut admis

ce même jour à l'audience du Conſeil. Le Seigneur Conſeiller FAVRE le reçut à l'entrée de la ſalle, & le conduiſit à un fauteuil placé devant M. le Premier Syndic. Il étoit accompagné des Nobles AMI LE FORT, Seigneur ancien Syndic, & BARTHELEMI LECT ſes oncles. Comme il ne parloit pas françois, le Seigneur AMI LE FORT expoſa le ſujet qui avoit mû ledit Seigneur ſon père à l'envoyer en cette ville, l'honneur que les Séréniſſimes TZARS lui ont fait de le favoriſer de leur lettre de recommandation, & la prière que ledit Seigneur Général fait au Conſeil de vouloir octroyer à ſon fils unique ſa faveur & ſa protection, dont il conſervera une éternelle reconnoiſſance. Enſuite de quoi le jeune Seigneur ayant préſenté la lettre des TZARS à M. le Premier Syndic, l'ouverture & la lecture en fut faite par le Seigneur Secré-

taire Gautier, tous les Seigneurs du Conſeil étant debouts & découverts ; après quoi M. le Premier Syndic lui dit, que le Conſeil étoit très-ſenſible à l'honneur que LL. MM. Tzariennes nous faiſoient, que nous aurions très à cœur de nous conſerver dans leur précieuſe bienveillance, & qu'en particulier le Conſeil ſe feroit un grand plaiſir de témoigner en ſa perſonne l'eſtime ſingulière qu'il faiſoit du Seigneur ſon père.

Il ſe retira, & fut reconduit de la même manière qu'il avoit été introduit.

LITTERÆ

Senatûs totiusque congregationis Reipublicæ Genevensis Serenissimis, Potentissimis, Magnis Dominis Czaribus, & Magnis Ducibus, JOANNI ALEXIEVITZ, PETRO ALEXIEVITZ, Dei gratiâ, totius magnæ, parvæ & albæ Russiæ Autocratoribus, Moscoviæ, Kioniæ, Volodimiriæ, Novogardiæ Czaribus, Casani Czaribus, Astarachani, Czaribus Sibiriæ, Dominis Plescoviæ, & Magnis Ducibus Smolensci, &c. &c. &c.

SERENISSIMI, POTENTISSIMI ET INVICTISSIMI TZARES, &c. &c. accepimus ex litteris nobilis & generosi Viri, FRANCISCI LEFORTII, Civis

LETTRE

Du Magnifique Conseil de la République de Genève aux Sérénissimes & très-puissans Seigneurs Tzars & Grands Ducs JEAN *&* PIERRE ALEXIEVITZ, *par la grace de Dieu Autocrateurs de toutes les grande, petite & blanche Russies, Tzars de Moskovie, de Kionie, de Volodimire, de Novogorod, de Casan & d'Astracan, de Sibérie, Souverains de Plescovie, Grands Ducs de Smolentz, &c. &c. &c.*

SÉRÉNISSIMES TRÈS-PUISSANS ET TRÈS-INVINCIBLES PRINCES ET TZARS, nous venons d'apprendre par une lettre de Noble FRANÇOIS LE

nostrî, se, ab eo, quo à nobis secundùm placitum nostrum veniamque concessam discessit, tempore, SERENISSIMARUM MAJESTATUM VESTRARUM CZARIENSIUM favore ità novis subindè gratiis auctum cumulatumque fuisse, ut ad suprema militaria munera evectus sit, atque specialissimâ earum benevolentiâ eô usque honoretur, ut jam ipsi nihil plus ultrà optandum supersit.

Nuncius iste vehementer gratus nobis fuit, quòd Civem nostrum spectet, qui non ob eximias solummodò naturæ dotes nobis charissimus est, sed & ob nobilem atque apud nos illustrem, è quâ oriundus est, familiam; fratre natu majore Nobili AMADEO LEFORTIO supremam in Republica nostra Syndici sivè Consulis dignitatem summa cum laude etiamnum sustinente; quò-circà

FORT, Citoyen de notre République, que depuis l'époque où, ſous notre bon plaiſir & avec notre permiſſion, il avoit quitté ſa patrie pour entrer dans vos états, il n'avoit ceſſé d'être comblé chaque jour des faveurs de Vos S.M. TZARIENNES, que non-ſeulement ELLES avoient daigné l'élever aux premières dignités militaires de leur empire, mais qu'ELLES avoient pouſſé la bienveillance au point de ne lui laiſſer rien à déſirer.

Cette nouvelle nous a été d'autant plus agréable, que nous avons vu avec plaiſir les faveurs & graces de VOS MAJESTÉS IMPÉRIALES tomber ſur un de nos Citoyens, cher à ſes compatriotes autant par les belles qualités qu'il a reçues de la nature, que par la nobleſſe & l'ancienneté de ſa maiſon; car il eſt frère de Noble AMI LE FORT qui, dans ce moment, occupe avec

ſuppeditato nobis à SERENISSIMIS MAJESTATIBUS VESTRIS CZARIENSIBUS *ampliſſimo gratiarum actionis argumento, pro tantis in Civem noſtrum beneficiis & honoribus collatis, nos hoc leve, aliud ſiquidèm non poſſumus, ſed ſincerum & perpetuum gratitudinis noſtræ monumentum* AUGUSTISSIMIS MAJESTATIBUS VESTRIS CZARIENSIBUS, *quâ par eſt obſervantiâ, mittimus & conſecramus, gratumque & acceptum habere humillimè rogamus, ſummumque imperiorum Arbitrum, Deum ter optimum, maximum ſupplices deprecamur, ut* SERENISSIMAS MAJESTATES VESTRAS CZARIENSES *ſalvas & incolumes tucatur, earumque imperium, tam utile ac neceſſarium ad fœlicitatem & ſalutem numeroſiſſimarum gentium ipſis ſubditarum ad longiſſimos fœliciſſimoſque & glorioſiſſimos dies proroget & fulciat.*

diſtinction la place de Syndic ou de Conſul dans notre République.

Tant de graces & d'honneurs accumulés par Vos Augustes Majestés ſur la tête d'un de nos compatriotes vous donnent des droits à notre reconnoiſſance : nous ne pouvons en offrir à Vos Majestés qu'un bien foible monument, mais nous vous l'offrons avec tout le zèle & toute la ſincérité dont nous ſommes capables, en les conjurant humblement de l'avoir pour agréable & de le recevoir avec bonté. Nous prions le Souverain Arbitre des choſes, le Dieu tout-puiſſant de veiller ſur les jours de Vos Sacrées Majestés & de les prolonger, puiſqu'ils ne luiſent que pour la félicité & la ſatisfaction des peuples innombrables ſoumis à leur empire.

Datum in Senatu noſtro die vigeſimo Decembris anno milleſimo ſexconteſimo nonageſimo ſecundo.

Ex mandato Dominorum meorum Syndicorum & Senatûs.

Donné dans notre Conſeil le vingtième jour de Décembre mil ſix cent quatre-vingt douze.

Par ordre de Nos Seigneurs Syndics & Conſeil.

LITTERÆ

CZARIUM MOSCOVIÆ, &c. &c.

Serenissimi, Potentissimi, Magni Domini Czares, & Magni Duces, JOANNES & PETRUS ALEXIEVITZ, Dei gratiâ totius magnæ, parvæ, & albæ Russiæ Autocratores, Moscoviæ, Kioniæ, Volodimiriæ, Novogardiæ Czares, Casani, Astarachani & Sibiriæ Czares, Domini Plescoviæ, & Magni Duces Smolensci, &c. &c. &c.

HONESTIS, Nobilibus & Honoratis Syndicis, totique Senatui congregationis Reipublicæ Civitatis Genevensis, CZAREA NOSTRA MAJESTAS, propensam benevolentiam.

LETTRE

DES TZARS DE MOSKOVIE, &c. &c.

Les Sérénissimes très-puissans Seigneurs Tzars & Grands Ducs JEAN *&* PIERRE ALEXIEVITZ, *par la grace de Dieu Autocrateurs de toutes les grande, petite & blanche Russie ; Tzars de Moskovie, de Kionie, de Volodimire, de Novogorod, de Casan, d'Astracan & de Sibérie ; Souverains de Plescovie, Grands Ducs de Smolentz, &c. &c.*

AUX Syndics & Conseil de la République de Genève ; salut & bienveillance.

Hoc, à condito mundo ſepties milleſimo ducenteſimo primo anno, decimâ ſeptimâ die Martii, Nobis Magnis Dominis, Czareæ Noſtræ Majeſtati redditæ ſunt veſtræ litteræ ſcriptæ à nativitate ſalvatoris Noſtri præterito milleſimo ſexcenteſimo nonageſimo ſecundo anno, vigeſimâ die Decembris: in quibus Nobis Magnis Dominis; vos, Honeſti & Nobiles Syndici, ac ſenatus gratos ſe oſtenditis, cognoſcentes Czareæ Noſtræ Majeſtatis gratiam Civi veſtro nobili, vobiſque dilecto FRANCISCO LEFORTIO, *in ſupremum militariorum officiorum gradum evecto, exhibitam.*

Quâpropter ſuprà memoratis litteris veſtris cum propenſo Czareæ Noſtræ Majeſtatis animo intellectis, Nos Magni Domini hiſce præſentibus Czareæ Noſtræ Majeſtatis litteris reſpondemus.

Verum eſſe quòd Nos Magni Domini

L'an ſept mil deux cent un de la création, le dix-ſeptième jour de Mars, a été remiſe à Nos Majeſtés votre Lettre en date du vingt-un Décembre de l'an mil ſix cent quatre-vingt-douze depuis la nativité du Sauveur, par laquelle, au nom de votre République, vous nous témoignez la reconnoiſſance que vous ont inſpiré les bontés dont nous avons comblé votre bien-aimé Citoyen Noble FRANÇOIS LE FORT, en l'élevant aux premières dignités militaires de notre empire.

Nos Majeſtés Tzariennes, pénétrées des ſentimens contenus dans cette Lettre, y répondent avec plaiſir par ces préſentes.

Il eſt vrai que nous avons accueilli

Civem veſtrum generoſum, Nobilem FRANCISCUM JACOBIDEM LEFORTIUM *ſingulari noſtrâ gratiâ foventes, dignati ſumus ipſi deferre honorem ſupremi gradûs munerum noſtrorùm militarium, hoc eſt, officium Generalis ſuprà partem Czareæ Noſtræ Majeſtatis ſelectioris Peditatûs, quam dignitatem à Nobis Magnis Dominis ipſe Generalis* FRANCISCUS JACOBIDES *ſibi demeritus & fidelibus ſuis ſervitiis & congenitis virtutibus.*

Qualiter-cumque Nos Magni Domini, Czarea Noſtra Majeſtas non ſolum ipſum, ſed & omnes ipſi ſimiles peregrinos Viros fortes in poſterùm Nobis Magnis Dominis adfuturos, & contrà hoſtes noſtros quoſcumque ſtrenuè ſe præſtaturos, eâdem Noſtrâ Czareâ clementiâ & providentiâ aſſecuramus.

Quod autem, vos Syndici & Senatus

avec une bonté particulière Noble François fils de Jacques Le Fort votre concitoyen, que nous lui avons conféré le premier grade militaire de notre empire, c'eſt-à-dire, le titre de Général & de Colonel de notre régiment *choiſi*; honneur dont il s'eſt rendu digne, autant par les vertus & les belles qualités qu'il a reçu de la nature, que par les bons & loyaux ſervices rendus à Nos Majeſtés.

C'eſt pourquoi Nos Majeſtés Tzariennes s'engagent à accorder la même faveur & bienveillance Impériale à tous les Etrangers, braves & courageux, qui marcheront ſur les traces de cet Illuſtre Guerrier, & qui, comme lui, travailleront à l'agrandiſſement de notre Puiſſance en combattant nos ennemis.

Quant au bon & fidèle témoignage

in litteris vestris bonum testimonium de cognitis virtutibus, de que nobili familiâ suprà dicti Generalis FRANCISCI JACOBIDIS *perhibuistis, hoc Nobis Magnis Dominis planè perspicuum, & consentaneum est respectu bonorum ejus conatuum, & diligentium servitiorum, à Nobisque Magnis Dominis cum gratiosâ propensione susceptum.*

Hisce Nos Magni Domini Czarea Nostra Majestas, vobis Honestis & Nobilibus Syndicis & Senatui cæterisque congregationis vestræ consiliariis salutem, pacificos, felicesque successus, necnon omnigenam Reipublicæ vestræ prosperitatem.

Datæ in imperante Nostrâ Magnâ Metropoli Moscoviâ, anno septies millesimo ducentesimo primo die mensis Aprilis, regni nostri duodecimo anno.

que vous, Très-Honorés Syndics & Conſeil, nous rendez dans votre Lettre ſur la nobleſſe & les vertus éminentes de notre Général François fils de Jacques Le Fort votre concitoyen ; il n'ajoute rien à ce que nous avons remarqué dans ce Guerrier, qui, par ſes efforts multipliés & par ſes ſervices ſignalés, a tout mérité de notre bienveillance Impériale.

Très--Honorés Syndics & Conſeil, nos Majeſtés Tzariennes vous ſouhaitent, ainſi qu'à tous les autres Magiſtrats, & en général à toute votre République, une pleine & entière proſpérité.

Donné dans notre Palais Impérial de Moskou, au mois d'Avril de l'an de la création ſept mil deux cent un, de notre règne le douzième.

LITTERÆ

Senatûs Genevenſis Magnis Dominis JOANNI & PETRO ALEXIEVITZ Czaribus Moſcoviæ, &c. &c. &c.

SERENISSIMI, POTENTISSIMI ET INVICTISSIMI CZARES, &c. &c.

Vir Nobilis, AMADEUS LEFORTIUS, Syndicus, Frater Noſter dilectiſſimus, Nobis expoſuit ſe à Generoſiſſimo FRANCISCO LEFORTIO ejus Fratre, Generali ſuprà partem ſelectioris Peditatûs Sereniſſimæ VESTRÆ MAJESTATIS CZAREÆ, rogatum fuiſſe, ut ad ipſum mitteret PETRUM LEFORTIUM filium ſuum, quò à tenerâ juventute Sereniſſimæ MAJESTATIS VESTRÆ CZAREÆ benevolentiâ dignum in dies ſe reddere nitatur; no-

LETTRE

Du Magnifique Conſeil de la République de Genève aux Tzars JEAN *&* PIERRE ALEXIEVITZ, *&c. &c. &c.*

SÉRÉNISSIMES TRÈS-PUISSANS ET TRÈS-INVINCIBLES PRINCES ET TZARS, &c. &c.

Notre bien-aimé Syndic Noble AMI LE FORT, vient de nous annoncer que le Général FRANÇOIS LE FORT ſon frère, Colonel du régiment *choiſi* au ſervice de VOS MAJESTÉS, l'avoit prié de vouloir bien lui envoyer PIERRE LE FORT ſon fils, perſuadé que l'éducation qu'il a reçue parmi nous le rendroit de jour en jour digne des bontés qu'il ſe promet de la bienveillance de VOS MAJESTÉS. En outre,

trasque litteras commendatitias, ad Serenissimam MAJESTATEM VESTRAM CZAREAM *à Nobis postulans, eas, habitâ ratione dignitatis suæ, nostrique in Patrem & Filium amoris lubenter concedimus.*

Quocircà nos Syndici & Senatus Reipublicæ Genevensis supplices & summâ cum observantiâ Serenissimam MAJESTATEM VESTRAM CZAREAM *rogamus, ut benevolentiâ suâ nos fovere pergendo novam hanc gratiam addat, dictumque, Civem nostrum* PETRUM LEFORTIUM *magnæ spei adolescentem, & præclaris dotibus ornatum, sibi commendatum habere dignetur.*

Quæ vota, pro tot tantisque in nos Civesque Nostros beneficiis collatis rependere non valentes, nova jam pro fœlicissimo longissimo & gloriosissimo

comme il nous conjure de nous joindre à lui pour obtenir cette faveur insigne, nous nous y prêtons volontiers par déférence pour la place qu'il occupe parmi nous, & par l'amitié que nous portons à son fils & à lui.

En conséquence nous, Syndics & Conseil de la République de Genève, supplions Vos Majestés Impériales d'ajouter à tant de marques de bienveillance dont Elles nous ont honorés, celle que nous réclamons aujourd'hui, & de daigner accueillir notre concitoyen Pierre Le Fort, recommandable par ses bonnes qualités, & qui, dans un âge tendre, donne déjà les plus hautes espérances.

Il n'est pas en notre pouvoir de reconnoître d'une manière digne de Vos Sérénissimes Majestés, les bienfaits qu'Elles ont daigné répandre sur nous & sur nos concitoyens.

Sereniſſimæ MAJESTATIS VESTRÆ CZAREÆ *imperio ex corde offerimus.*

Datum in Senatu noſtro, die primâ Julii, anno milleſimo ſexcenteſimo nonageſimo quarto.

Ex mandato Dominorum meorum Syndicorum & Senatûs.

Nous ne faiſons qu'un vœu; mais nous le faiſons avec toute la ſincérité dont nous ſommes capables, en conjurant l'Eternel de prolonger les jours du règne glorieux de Vos Majestés Tzariennes.

Donné dans notre Conſeil le premier jour de Juillet de l'an mil ſix cent quatre-vingt-quatorze.

Par ordre de Nos Seigneurs Syndics & Conſeil.

LITTERÆ

Czarium Moſcoviæ Joannis & Petri Alexievitz Senatui Genevenſi.

Honestis, Nobilibus & Honoratis Syndicis, & toti Concilio conventûs Reipublicæ Civitatis Genevenſis, Nostræ Czareæ Majestatis benevolentiam & gratiam.

Præſenti à condito mundo, ſepties milleſimo ducenteſimo tertio anno, Decembris primâ die, Nobis Magnis Dominis Noſtræ Czareæ Majeſtati porrexit litteras veſtras ſcriptas anno à nativitate Salvatoris præterito milleſimo ſexcenteſimo nonageſimo quarto, Julii ſecundâ die, Nobilis Amadei Lefortii Syndici, & fratris veſtri filius Petrus

LETTRE

Des Tzars JEAN *&* PIERRE ALEXIEVITZ *au Magnifique Confeil de la République de Genève.*

AUX Nobles & Honorés Syndics & Confeil de la République de Genève ; falut & bienveillance.

L'an fept mil deux cent trois, le premier jour de Décembre, PIERRE LE FORT, fils de Noble AMI LE FORT, Syndic de votre République, nous a remis une Lettre en date du deux Juillet de l'an mil fix cent quatre-vingt-quatorze, par laquelle vous, Très-Honorés & Nobles Syndics & Confeil, recommandez ledit PIERRE à Nos

LEFORT. Quibus nobis Magnis Dominis, Noſtræ Czareæ Majeſtati, vos Honeſti & Nobiles Syndici & Senatus, gratiſſimè illum PETRUM recommendatis, & de Nobili dignitatis ejus familiâ teſtimonio adhibito, poſtulatis ut benevolentiâ illum adoleſcentem, gratiâque noſtrâ Imperiali, & reſpectu foveamus.

Itaque Nos Magni Domini Noſtra Czarea Majeſtas, hiſce Noſtris Czareæ Majeſtatis litteris vobis correſpondemus.

Siquidem Nos Magni Domini Civem veſtrum generoſum, Nobilem FRANCISCUM JACOBIDEM LEFORTIUM, Generalem noſtrarum pedeſtrium ſelectiorum ſoldatorum cohortium, ſingulari noſtræ Czareæ Majeſtatis gratiâ proſequimur; mandavimus nepotem ejus præ dictum adoleſcentem, in conſpectum Noſtræ Czareæ Majeſtatis admitti: veſtraſque litteras ſuſcipi, ac gratiam noſtram exhiberi, & in regnante Noſtrâ Civitate remanere

Majestés Impériales, en nous conjurant d'avoir égard à la noblesse de son origine, & de l'accueillir, tout jeune qu'il est, avec notre bienveillance accoutumée.

C'est pourquoi, nous puissans Seigneurs & Tzars, nous vous répondons ce qui suit.

Nous avons comblé de faveur votre compatriote Noble FRANÇOIS fils de JACQUES LE FORT votre concitoyen; nous l'avons élevé au grade de Général & de Colonel de notre régiment *choisi*. Nous voulons de même que son neveu acquière des droits sur les bontés de Nos Majestés: en conséquence nous l'avons admis à notre audience publique, où, après avoir entendu la lecture de votre Lettre, nous lui avons

cum Patrueli ſuo juſſimus. Dùm autem ille Nobis Magnis Dominis, Noſtræ Czareæ Majeſtati, naturalibus ſuis dotibus ſervitia præſtiterit, & Noſtram Czareæ Majeſtatis gratiam ſibi demeruerit, tùm Nos Magni Domini, Noſtræ Czareæ Majeſtatis ſummâ gratiâ & reſpectu afficiemus.

Inſuper ex Noſtro Czareæ Majeſtatis mandato, ad petita hujus prædicti Nobilis & juxtà dignitatem ejus pro fidelibus ſervitiis Noſtræ Czareæ Majeſtatis gratiâ condecorati Generalis Noſtri FRANCISCI JACOBIDIS LEFORTII *dimiſſus filius ejus* ANDREAS LEFORTIUS *in Dominium veſtrum Honeſtorum, & Nobilium Syndicorum, in civitatem Genevam gratiâ addiſcendarum artium liberalium necnon militarium, ac politicarum, viſitandorum quoque cauſâ conſanguineorum ſuorum.*

accordé notre bienveillance Impériale, en ordonnant qu'il demeurât, avec notre Général ſon oncle, dans notre ville Impériale où nous tenons notre Cour, nous réſervant d'ajouter de nouvelles graces à cette première dès que ce jeune homme, qui donne les plus hautes eſpérances, les aura méritées par quelques ſervices rendus à Nos Majeſtés.

De plus, par un ordre ſuprême de Nos Majeſtés Tzariennes, & pour répondre à la demande de Noble FRANÇOIS LE FORT, que nous avons comblé d'honneur, & par reconnoiſſance des bons & loyaux ſervices qu'il nous a rendus, nous avons laiſſé ſortir de nos Etats ANDRÉ LE FORT ſon fils, afin qu'il allât ſous vos auſpices, dans votre République & dans votre académie, pour viſiter ſa famille, pour ſe former le cœur & l'eſprit, & recevoir une éducation qui le faſſe exceller dans

Idcircò vos Honeſti & Genevenſes Syndici, pro veſtro benevolo affectû ergà illum adoleſcentem propenſiſſimi, benevolentiam veſtram illi demonſtrare, bonoque affectu proſequi, & omne dignum juvamen in neceſſariis ipſi ſuppeditare velitis. Poſthæc, Nos Magni Domini, Noſtra Czarea Majeſtas, optamus vobis Honoratis & generoſis Syndicis ac Senatui, cæteris etiam conventûs veſtrî conſiliariis ſalutem, pacificamque ſucceſſivam directionem, & omnem Reipublicæ, & Civitati veſtræ felicitatem.

Scriptum Imperii noſtri in aulâ, in regnante magnâ urbe Moſcuâ, anno à condito mundo ſepties milleſimo ducenteſimo tertio, menſis Februarii tertiâ die, Imperii Noſtri decimo tertio anno *.

la politique, dans l'art militaire comme dans tous les arts libéraux.

C'eſt pourquoi, Très-Honorés & Nobles Syndics & Conſeil, nous vous recommandons d'accueillir ce jeune homme avec bonté, de l'aider & de l'aſſiſter en tout point de vos conſeils. Ce faiſant, nous Puiſſans Seigneurs & Tzars de Moskovie, nous vous ſouhaitons toutes ſortes de proſpérités, ainſi que la conſervation de la République.

Donné dans notre Palais Impérial de Moskou le trois Février de l'an de la création ſept mil deux cent trois, de notre règne le treizième.

* *Collationné de mot à mot les quatre Lettres ci-deſſus aux originaux dépoſés dans nos archives, par Nous ſouſſigné Conſeiller & Secrétaire d'Etat de la Ville & République de Genève. Et expédié en faveur de Noble* ABRAHAM LE FORT, *le* 22 *Juillet* 1757. Signé, PICTET.

TRADUCTION

LITTÉRALE

Du Diplôme original, qui constate la donation faite par PIERRE-LE-GRAND *à son Favori.*

PAR la grace de DIEU, Nous Très-Haut & Très-Puissant Roi, Tzar & Grand Prince PIERRE ALEXIEVITZ, Autocrateur de toutes les grande, petite & blanche Russies, &c.

Par notre approbation Impériale & par notre faveur bienveillante, Nous avons nommé Amiral & Général FRANÇOIS-JAKOLEWITSCH LE FORT, en considération de tous les fidèles services qu'il Nous a rendus, & du zèle qu'il montra lorsqu'il fut

l'année paſſée 7204, par notre Oukaſe Impérial, à notre ſervice à la tête du grand régiment avec notre Boyari & Woiewode Alexis Semenowitſch Scheim avec les ſoldats de ſon régiment pour entreprendre des opérations ſur la ville d'Aſoph & ſur les peuples ennemis. Pour cette expédition Impériale, il eſt arrivé de Moskou à Woronitze, lieu de ſa deſtination, & enſuite de Woronitze par eau ſur les vaiſſeaux en très-peu de tems avec le ſuccès le plus déſiré & la plus grande diligence devant Aſoph.

Mais, avant l'arrivée de l'Amiral & Général devant ladite ville, on avoit envoyé par eau des troupes de ſon commandement pour s'oppoſer aux troupes auxiliaires Turques qui venoient pour ſecourir les infidèles d'Aſoph. Nos troupes ont empêché celles des Turcs d'approcher d'Aſoph par

mer, les ont battus, ont pris leurs navires, leurs armes, leurs magaſins à poudre & les autres munitions de guerre, comme auſſi leurs draps & autres marchandiſes. Ils ont briſé, brûlé & ſubmergé leurs vaiſſeaux.

L'Amiral & Général avec nos troupes guerrières étant arrivé devant Aſoph, la bloqua fortement & continua avec force ſes opérations militaires, en faiſant faire des mines en pluſieurs endroits, en la canonnant, la bombardant & en y jettant des grenades. Il donnoit jour & nuit de forts & violens aſſauts: il ſe fortifia par de bons remparts, ôta enſuite toute communication aux ennemis du côté de l'eau & empêcha les ſecours d'approcher d'Aſoph. Enfin les Tatars de la Crimée, les Cubans, les Nagaïs vinrent ſous le commandement de Nouradin, Sultan; de Muſtaffa Pacha de Caffa

& de Kubech Aga de Kubanie, outre les deux fils du Cham & beaucoup de Murſa, par terre avec beaucoup de cavalerie au ſecours d'Aſoph.

Nos troupes Impériales ont eu beaucoup d'attaques & de combats opiniâtres à ſoutenir pendant pluſieurs jours avec les troupes ennemies. Mais par la grace de la très-ſainte & indiviſible Trinité, auſſi bien que par l'interceſſion de la Bienheureuſe Vierge-Marie, par les prières de tous les Saints miraculeux de Moskou & par notre bonheur Impérial, les ennemis Murſa & les autres chefs, les Tatars de la Crimée, les Nagaïs furent taillés en pièces, un grand nombre fut pris & le reſte mis en déroute; les chefs Beck, Murſa, Nouradin, Ameldeſch & Atalyque furent auſſi faits priſonniers; Nouradin, Sultan, fut dangereuſement bleſſé, & Dulack, le

premier Murſa de Kubanie, fut tué: on lui coupa la tête, & elle fut apportée avec le bagage. Nos troupes Impériales ayant joint le rempart qui les fortifioit avec celui de la ville, après avoir miné le talus de ce dernier, aſſaillirent les fortifications & tuèrent un grand nombre d'ennemis; enſuite ils s'emparèrent des canons, & forcèrent les Turcs d'abandonner leurs poſtes avec perte.

Le Sultan Nouradin avec les hordes de Crimée, de Kubanie & des Nagais, voyant la ſupériorité & le courage intrépide de nos troupes Impériales & la foibleſſe des ſiennes, abandonnèrent le camp d'Aſoph, & s'enfuirent vers leurs habitations. Les habitans même d'Aſoph, voyant les opérations & les vives attaques de leur ville auſſi bien que le danger d'une perte inévitable, baiſsèrent leurs dra-

peaux, & ſupplièrent de leur conſerver la vie en propoſant à notre Majeſté Impériale de lui livrer la ville d'Aſoph avec tous les priſonniers qui s'y trouvoient, & de nous remettre le traître Jakuſchka, Allemand de nation, qui, après qu'il eut l'année précédente 7203 trahi nos régimens Impériaux & après avoir déſerté, s'étoit réfugié à Aſoph, y avoit apoſtaſié.

Le Bey d'Aſoph, les Agas & les principaux de la ville, avec tous les habitans d'icelle étant ſortis, amenèrent les priſonniers avec le traître Jakuſchka, que nous reçûmes; & rendirent la ville, les étendards, les canons & tous leurs tréſors à Notre Majeſté. Nous acceptâmes d'eux la ville d'Aſoph, ſes canons, drapeaux & tous les tréſors, auſſi bien que les priſonniers & le traître Jakuſchka; &, au lieu de mettre ces infidèles à mort,

Nous leur accordâmes la vie ſauve & la permiſſion de ſe retirer dans leurs pays.

Nos troupes Impériales, après la priſe d'Aſoph, s'emparèrent encore de Lutin, autre ville ennemie dans le voiſinage d'Aſoph avec ſes canons & ſes tréſors. Après cette expédition nos troupes Impériales revinrent heureuſement de cette campagne, & notre Boyari l'Amiral & Woiewode du régiment a conquis, tant par ſon courage que par les forces de nos troupes Impériales, par ſes ſervices fidèles, par ſes attaques fortes & vigoureuſes & autres opérations guerrières, la ville d'Aſoph depuis long-tems ſi célèbre & ſi bien fortifiée que le bruit s'en répandit, non-ſeulement dans les royaumes circonvoiſins, mais auſſi par toute la terre.

Nous PIERRE ALEXIEVITZ TZAR, Grand Prince Souverain & Autocra-

teur de la grande, petite & blanche Ruſſies, accordons à François Jakowlewitsch Le Fort notre Amiral & Général en conſidération de ſa fidélité, de ſon zèle ſignalé dans toutes les occaſions, de ſes ſervices importans & de ſa victoire ſur les infidèles notre bienveillance Impériale; & pour lui marquer notre contentement, Nous ordonnons qu'on lui donne pour ſa fidélité & ſon zèle ſignalé, de notre tréſor Impérial, un gobelet d'argent doré avec ſon couvercle, un caſtan d'or doublé de martre zibeline, & lui accordons en même tems des fiefs qui ont été joint nouvellement à notre domaine, dans le diſtrict Epifausk, le bailliage de Bogojawlenskoi avec tous les villages, laboureurs, ſerfs, journaliers, artiſtes, &c. de même que les moiſſons, grains, forêts, prairies, moulins, étangs avec toutes les appar-

tenances & dépendances de ce bailliage ſelon les contrats, dépens & regiſtres. Nous avons ordonné de lui accorder cette Lettre de donation concernant le bailliage dont Nous lui avons fait préſent, de la ſceller de notre grand Sceau Impérial, pour ſervir de monument à ſa poſtérité & lui rappeler qu'il a mérité cette faveur Impériale par ſon zèle, ſon courage intrépide & ſes ſervices conſtans, & qui doit ſervir d'exemple à ſes fils, petits-fils, arrières petits-fils, & à ceux de ſa famille qui ſe dévoueront de même à notre ſervice & à celui de nos Auguſtes Succeſſeurs; afin qu'ils ſoient engagés à Nous ſervir comme lui nous a ſervi, fidellement, courageuſement & avec le zèle le plus ardent.

C'eſt pourquoi cette donation a été faite immuablement par Nous Très-Haut & Très-Puiſſant Pierre Ale-

xievitz Tzar, Grand Prince Souverain & Autocrateur de toutes les grande, petite & blanche Ruſſies, à l'Amiral & Général François Jakowlevitch, à ſes enfans qui nous ſervent préſentement, ainſi qu'à ſes petits-enfans & autres héritiers futurs qui ſeront à notre ſervice. Il leur ſera libre de vendre, d'hypothéquer ces biens, pourvu qu'ils ne les lèguent à aucun monaſtère; mais ſi ces biens venoient à être vendus à une autre famille, & que quelqu'un de la ſienne qui ſe trouveroit ou qui voudroit entrer à notre ſervice, voulût les racheter, il pourroit les retirer, ſelon les loix : s'ils venoient à mourir ſans héritiers, & que les biens ne fuſſent ni vendus ni hypothéqués, ils retourneront de droit au domaine Impérial.

Donné à Moskou l'an du Monde 7205, & l'an de grace 1697 le 28

Février, & de notre règne le quinzième.

Cette Lettre de donation a été ſcellée dans nos archives, & a été enrégiſtrée dans les annales le 28 du même Février.

Souſſigné,

PIERRE SCHWARTOW, Secrétaire,

Par ordre de Sa Majeſté notre Grand Tzar & Grand Duc PIERRE ALEXIEVITZ, *Autocrateur de la grande, petite & blanche Ruſſies.*

A ſouſſigné,

Secrétaire, GAURITO DEREWNIN.

Revu, MICHEL GULAEW.

FIN.

A GENEVE. De l'imprimerie de BONNANT.

Kohler c/

